PALLI

BIBLIOTECA LUCCHESI - PALLI

III. SALA

B

I

1

43 - I . 1

Digitized by Google

Digitized by Google

III. B. I. 1

Digitized by Google

Digitized by Google

VOLNEY.

Gravé à la Calcographie Royale de J. Goubaud à Bruxelles.

Digitized by Google

32816

ŒUVRES

DE

C.-F. VOLNEY,

COMTE ET PAIR DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, SÉANTE A CALCUTTA.

MISES EN ORDRE ET PRÉCÉDÉES DE LA VIE DE L'AUTEUR.

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA LUCCHESI PALLI

BRUXELLES,

AUGUSTE WAHLEN ET COMPAGNIE.

M DCCC XXIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE.

Octobre 1786.

Il y a cinq ans qu'étant assez jeune encore, l'événement d'une petite succession me rendit maître d'une somme d'argent : l'embarras fut de l'employer. Parmi mes amis, les uns voulaient que je jouisse du fonds; les autres me conseillaient de m'en faire des rentes. Je fis mes réflexions, et je jugeai cette somme trop faible pour ajouter sensiblement à mon revenu, et trop forte pour être dissipée en dépenses frivoles. Des circonstances heureuses avaient habitué ma jeunesse à l'étude; j'avais pris le goût, la passion même de l'instruction; mon fonds me parut un moyen nouveau de satisfaire ce goût, et d'ouvrir une plus grande carrière à mon éducation. J'avais lu et entendu répéter que de tous les moyens d'orner l'esprit et de former le jugement, le plus efficace était de voyager : j'arrêtai le plan d'un voyage. Le théâtre me restait à choisir : je le voulais nouveau,

ou du moins brillant. Mon pays et les États voisins me parurent trop connus, ou trop faciles à connaître : l'Amérique naissante et les Sauvages me tentaient ; d'autres idées me décidèrent pour l'Asie ; la Syrie surtout et l'Égypte, sous le double rapport de ce qu'elles furent jadis, et de ce qu'elles sont aujourd'hui, me parurent un champ propre aux observations politiques et morales dont je voulais m'occuper. « C'est en » ces contrées, me dis-je, que sont nées la » plupart des opinions qui nous gouvernent ; » c'est de là que sont sorties ces idées religieu- » ses qui ont influé si puissamment sur notre » morale publique et particulière, sur nos lois, » sur tout notre état social. Il est donc inté- » ressant de connaître les lieux où ces idées » prirent naissance, les usages et les mœurs » dont elles se composèrent, l'esprit et le carac- » tère des nations qui les ont consacrées. Il est » intéressant d'examiner jusqu'à quel point cet » esprit, ces mœurs, ces usages, se sont altérés » ou conservés; de rechercher quelles ont pu » être les influences du climat, les effets du » gouvernement, les causes des habitudes, en

» un mot, de juger par l'état présent, quel fut
» l'état des temps passés. »

D'autre part, considérant les circonstances politiques où l'empire turk se trouve depuis vingt ans, et méditant sur les conséquences qu'elles peuvent avoir, ce me parut un objet piquant de curiosité, de prendre des notions exactes de son régime intérieur, pour en déduire ses forces et ses ressources. C'est dans ces vues que je partis, vers la fin de 1782, pour me rendre en Égypte. Après un séjour de sept mois au *Kaire*, trouvant trop d'obstacles à parcourir l'intérieur du pays, et trop peu de secours pour apprendre la langue arabe, je résolus de passer en Syrie. L'état moins orageux de cette province a mieux répondu à mes intentions : huit mois de résidence chez les Druzes, dans un couvent arabe, m'ont rendu la langue familière ; j'en ai retiré l'avantage de parcourir librement la Syrie dans toute sa longueur, pendant une année entière. De retour en France après une absence totale de près de trois ans, j'ai cru que mes recherches pouvaient avoir quelque utilité, et je me suis décidé à publier des observations sur

l'état présent de la *Syrie* et de l'*Égypte ;* je m'y suis enhardi surtout par la raison que des voyages en ces contrées étant difficiles, l'on n'en a que des relations rares, et des notions imparfaites. La plupart des voyageurs se sont occupés de recherches d'antiquités, plutôt que de l'état moderne ; presque tous, parcourant le pays à la hâte, ont manqué de deux grands moyens de le connaître, le temps, et l'usage de la langue. Sans la langue, l'on ne saurait apprécier le génie et le caractère d'une nation : la traduction des interprètes n'a jamais l'effet d'un entretien direct. Sans le temps, l'on ne peut juger sainement ; car le premier aspect des objets nouveaux nous étonne, et jette le désordre dans notre esprit ; il faut attendre que le premier tumulte soit calmé, et il faut revenir plus d'une fois à l'observation, pour s'assurer de sa justesse. Bien voir est un art qui veut plus d'exercice que l'on ne pense.

A mon retour en France, j'ai trouvé qu'un voyageur récent m'avait prévenu sur l'Égypte, par un premier volume de *Lettres ;* depuis ce temps, il en a publié deux autres : mais comme

le champ est vaste et riche, il reste encore des parties neuves où l'on peut moissonner; et peut-être sur les objets déjà connus, ne sera-t-on pas fâché d'entendre deux témoins.

La Syrie, sans être moins intéressante que l'Égypte, est un sujet plus neuf à traiter. Ce qu'en ont écrit quelques voyageurs a vieilli, et n'est qu'incomplet. Je m'étais d'abord prescrit de ne parler que de ce que j'y ai vu par moi-même; mais désirant, pour la satisfaction des lecteurs, compléter le tableau de cette province, je n'ai pas cru devoir me priver d'observations étrangères, lorsque j'ai pu, par analogie, compter sur leur véracité.

Dans ma relation, j'ai tâché de conserver l'esprit que j'ai porté dans l'examen des faits; c'est-à-dire, un amour impartial de la vérité. Je me suis interdit tout tableau d'imagination, quoique je n'ignore pas les avantages de l'illusion auprès de la plupart des lecteurs; mais j'ai pensé que le genre des voyages appartenait à l'histoire, et non aux romans. Je n'ai donc point représenté les pays plus beaux qu'ils ne m'ont paru; je n'ai point peint les hommes meilleurs

ou plus méchans que je ne les ai vus ; et j'ai peut-être été propre à les voir tels qu'ils sont, puisque je n'ai reçu d'eux ni bienfaits ni outrages.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. LE COMTE DE VOLNEY,

LUE A LA CHAMBRE DES PAIRS, LE 14 JUIN 1820,

PAR M. LE COMTE DARU.

M. Constantin-François Chassebeuf de VOLNEY était né en 1757 à Craon, dans cette condition mitoyenne, la plus heureuse de toutes, puisqu'elle n'est déshéritée que des faveurs trop périlleuses de la fortune, et que les avantages sociaux et intellectuels y sont accessibles à une ambition raisonnable.

Dès sa première jeunesse, il se voua à la recherche de la vérité, sans se laisser effrayer par les études sérieuses qui seules peuvent initier à son culte. A peine âgé de vingt ans, mais déja muni de la connaissance des langues anciennes, des sciences naturelles et de l'histoire, déja accueilli parmi les hommes qui te-

naient alors un rang distingué dans les lettres, il soumit au jugement d'une illustre académie la solution de l'un des problèmes les plus difficiles que nous ait laissés à résoudre l'histoire de l'antiquité.

Cet essai ne fut point encouragé par les hommes savans qui en étaient les juges : l'auteur n'appela de ce jugement qu'à son courage et à ses efforts.

Bientôt après, une succession lui étant échue, *l'embarras fut de la dépenser* (ce sont ses propres expressions). Il résolut de l'employer à acquérir, dans un grand voyage, un fonds de connaissances nouvelles, et se décida à parcourir l'Égypte et la Syrie. Mais pour visiter ces contrées avec fruit, il fallait en connaître la langue. Cette difficulté ne rebuta point le jeune voyageur ; au lieu d'apprendre l'arabe en Europe, il alla s'enfermer dans un couvent de Coptes, jusqu'à ce qu'il fut en état de parler cet idiome commun à tant de peuples de l'Orient. Cette résolution prouvait déjà une de ces ames fortes qu'on peut s'attendre à trouver inébranlables dans les épreuves de la vie.

Quoique le voyageur eût eu à nous entretenir, comme un autre, de ses peines et de quelques périls surmontés par son courage, il sut se met-

tre au-dessus de la faiblesse qui, le plus souvent, porte ses pareils à nous entretenir de leurs aventures personnelles autant que de leurs observations. Dans son récit il s'éloigne des sentiers battus ; il ne vous dit point par où il a passé, ce qui lui est arrivé, quelles impressions il a éprouvées. Il évite avec soin de se mettre en scène ; c'est un habitant des lieux, qui les a long-temps et bien observés, qui vous en décrit l'état physique, politique et moral. L'illusion serait complète, si on pouvait supposer dans un vieil Arabe toutes les connaissances, toute la philosophie des Européens, qui se trouvent réunies à la maturité dans un voyageur de vingt-cinq ans.

Mais quoiqu'il possède tous les artifices par lesquels on répand de l'intérêt dans le discours, vous ne reconnaissez point le jeune homme à la pompe de ses descriptions ambitieuses; quoiqu'il soit doué d'une imagination vive et brillante, vous ne le surprenez jamais expliquant par des systèmes hasardés les phénomènes physiques ou moraux qu'il vous décrit. C'est un sage qui observe avec les yeux d'un savant. A ce double titre il ne juge qu'avec circonspection et sait avouer quelquefois qu'il ignore les causes des effets qu'il vient d'exposer.

Aussi son récit a-t-il tous les caractères qui persuadent, l'exactitude et la bonne foi; et lorsque, dix ans après, une grande entreprise militaire porta quarante mille voyageurs sur cette terre antique, qu'il avait parcourue sans compagnon, sans armes, sans appui, tous reconnurent un guide sûr, un observateur éclairé dans l'écrivain qui ne semblait les avoir devancés que pour leur aplanir ou leur signaler une partie des difficultés de la route.

Ce fut un témoignage unanime qui s'éleva de toutes parts, pour attester l'exactitude de ses récits, la justesse de ses observations; et le Voyage d'Égypte et de Syrie fut recommandé par tous les suffrages à la reconnaissance et à la confiance publiques.

Avant d'être soumis à cette épreuve, cet ouvrage avait obtenu dans le monde savant un succès si rapide et si général, qu'il était parvenu jusqu'en Russie. L'impératrice qui régnait alors sur cet empire (c'était en 1787) envoya à l'auteur une médaille qu'il reçut avec respect, comme une marque d'estime pour ses talens, et avec reconnaissance, comme un témoignage d'approbation donné à ses principes. Mais lorsque l'impératrice se déclara l'ennemi de la France, M. de Volney renvoya cet honorable pré-

sent, en disant : « Si je l'obtins de son estime, je le lui rends pour la conserver. »

Cette révolution de 1789, qui venait d'attirer sur la France les menaces de Catherine, avait appelé M. de Volney sur la scène politique.

Député à l'assemblée des États-Généraux, les premières paroles qu'il y prononça furent pour la publicité des délibérations.

Il provoqua l'organisation des gardes nationales et celle des communes et des départemens.

A l'époque où l'on s'occupait de la vente des biens du domaine (en 1790), il publia un petit écrit où il pose ces principes : « La puissance d'un État est en raison de sa population; la population est en raison de l'abondance; l'abondance est en raison de l'activité de la culture, et celle-ci en raison de l'intérêt personnel et direct, c'est-à-dire de l'esprit de propriété. D'où il suit que plus le cultivateur se rapproche de l'état passif de mercenaire, moins il a d'industrie et d'activité; au contraire, plus il est près de la condition de propriétaire libre et plénier, plus il développe ses forces et les produits de sa terre, et la richesse générale de l'État. »

L'auteur arrive à cette conséquence, qu'un État est d'autant plus puissant qu'il compte un

plus grand nombre de propriétaires, c'est-à-dire une plus grande division des propriétés.

Conduit en Corse par cet esprit d'observation qui n'appartient qu'aux hommes dont les lumières sont étendues et variées, il aperçut du premier coup d'œil tout ce qu'on pouvait faire pour perfectionner l'agriculture dans ce pays; mais il savait que chez les peuples dominés par d'anciennes habitudes, il n'y a d'autre démonstration, d'autre moyen de persuader que l'exemple. Il achète un domaine considérable, et se livre à des expériences sur toutes les cultures qu'il croit pouvoir naturaliser dans ce climat : la canne à sucre, le coton, l'indigo, le café, attestent bientôt le succès de ses efforts. Ces succès attirent sur lui l'attention du Gouvernement; il est nommé directeur de l'agriculture et du commerce dans cette île, où, faute de lumières, toutes les méthodes nouvelles sont si difficiles à introduire.

Il n'est guère possible d'apprécier le bien qu'on devait attendre de cette paisible magistrature; mais on sait que ce n'étaient ni les lumières, ni le zèle, ni le courage de la persévérance, qui pouvaient manquer à celui qui en était revêtu : à cet égard il avait fait ses preuves. Ce fut pour céder à un sentiment non moins

respectable qu'il interrompit lui-même le cours de ses travaux. Lorsque ses concitoyens du bailliage d'Angers l'eurent nommé leur député à l'Assemblée constituante, il donna sa démission de l'emploi qu'il tenait du Gouvernement, professant cette maxime, qu'on ne peut être mandataire de la nation, et dépendant par un salaire de ceux qui l'administrent.

Par respect pour l'indépendance de ses fonctions législatives, il avait renoncé à la place qu'il exerçait en Corse avant son élection; mais il n'avait pas renoncé à faire du bien à ce pays. Ce noble sentiment l'y ramena après la session de l'Assemblée constituante. Appelé dans cette île par des habitans qui y exerçaient une grande influence et qui invoquaient le secours de ses lumières, il y passa une partie des années 1792 et 1793.

A son retour il publia un écrit intitulé : *Précis de l'état actuel de la Corse.* Ce fut un acte de courage; car il ne s'agissait pas d'un tableau physique, mais d'exposer l'état politique d'une population que plusieurs partis divisaient et où fermentaient des haines invétérées. M. de Volney révéla les abus sans ménagement, sollicita l'intérêt de la France en faveur des Corses, sans les flatter, dénonça sans crainte leurs torts et

leurs vices; aussi le philosophe obtint-il le prix qu'il devait attendre de sa sincérité, il fut accusé par les Corses d'être hérétique.

Pour prouver qu'il n'était point digne de cette qualification, il publia, peu de temps après, un petit ouvrage intitulé : *La Loi naturelle, ou Principes physiques de la morale.*

Une inculpation bien autrement dangereuse ne tarda pas à l'atteindre, et celle-ci, il faut en convenir, était méritée. Ce philosophe, ce digne citoyen, qui, dans la première de nos assemblées nationales, avait secondé de ses vœux et de ses talens l'établissement d'un ordre de choses qu'il croyait favorable au bonheur de sa patrie, fut accusé de ne pas aimer sincèrement la liberté pour laquelle il avait combattu; c'est-à-dire de désapprouver la licence.

Un emprisonnement de dix mois, qui ne finit qu'après le 9 thermidor, était une nouvelle épreuve réservée à son courage.

L'époque où il recouvra sa liberté fut celle où l'horreur qu'avaient inspirée de coupables excès ramena les esprits vers ces nobles pensées qui heureusement sont un des premiers besoins des hommes civilisés. Ils demandèrent aux lettres des consolations, après tant de crimes et de

malheurs, et l'on s'occupa d'organiser l'instruction publique.

Il importait d'abord de s'assurer des connaissances de ceux à qui on devait confier l'enseignement; mais les systèmes pouvaient être divers; il fallait établir les meilleures méthodes et l'unité des doctrines. Il ne suffisait pas d'examiner les maîtres, il fallait les former, en créer de nouveaux, et, dans cette vue, on institua, en 1794, une école où la célébrité des professeurs promettait de nouvelles lumières aux hommes les plus instruits. Ce n'était point, comme on l'a dit, commencer l'édifice par le faîte, c'était créer des architectes pour diriger tous les arts employés à la construction de l'édifice.

Plus cette mission était difficile, plus le choix des professeurs était important; mais la France, qu'on accusait alors d'être plongée dans la barbarie, comptait des esprits supérieurs, déjà en possession de l'estime de l'Europe; et l'on peut dire, graces à leurs travaux, que notre gloire littéraire a été soutenue aussi par des conquêtes. Ces noms furent désignés par l'opinion publique, et le nom de M. de Volney se trouva associé à tout ce qu'il y avait de plus illustre dans les sciences et dans les lettres

à celui de plusieurs hommes que nous avons vus, que nous voyons encore, avec orgueil, siéger dans cette enceinte (*a*).

Cependant cette institution ne remplit pas les espérances qu'on en avait conçues, parce que les deux mille élèves accourus des diverses parties de la France n'étaient pas tous également préparés à recevoir ces hautes leçons, et qu'on n'avait pas assez soigneusement examiné jusqu'à quel point la théorie de l'enseignement peut être séparée de l'enseignement lui-même.

Les leçons d'histoire de M. de Volney, qui attiraient un immense concours d'auditeurs, devinrent un des plus beaux titres de sa gloire littéraire. Forcé de les interrompre, par la suppression de l'école normale, il devait s'attendre à jouir, dans la retraite, de la considération que ses nouvelles fonctions venaient d'ajouter à son nom. Mais, attristé du spectacle que lui présentait sa patrie, il sentit se réveiller en lui cette passion qui, dans sa jeunesse, l'avait conduit en Afrique et en Asie. L'Amérique, civilisée depuis moins d'un siècle, libre depuis quelques années, attirait ses regards. Tout y était nou-

(*a*) Lagrange, Laplace, Berthollet, Garat, Bernardin de Saint-Pierre, Daubenton, Haüy, Volney, Sicard, Monge, Thouin, Laharpe, Buache, Mentelle.

veau, le peuple, la constitution, la terre elle-même : c'étaient des objets bien dignes de ses observations. Cependant, en s'embarquant pour ce voyage, il éprouvait des sentimens bien différens de ceux qui autrefois l'avaient accompagné en Turquie. Jeune alors, il était parti avec joie d'un pays où régnaient la paix et l'abondance, pour aller voyager parmi des barbares : maintenant, parvenu à la maturité, mais attristé par le spectacle et l'expérience de l'injustice et de la persécution, ce n'était pas sans quelque défiance, disait-il, qu'il allait demander à un peuple libre un asyle pour un ami sincère de cette liberté profanée.

Le voyageur était allé chercher la paix au delà des mers; il s'y trouva exposé à une agression de la part d'un philosophe non moins célèbre, le docteur Priestley. Quoique le sujet de cette discussion se réduisît à l'examen de quelques opinions spéculatives, que l'écrivain français avait énoncées dans son ouvrage intitulé, *les Ruines*, le physicien porta, dans cette attaque, cette violence qui n'ajoute point à la force de l'argumentation, et une dureté d'expressions que l'on ne devait pas attendre d'un sage. M. de Volney, traité, dans cette diatribe, d'ignorant et de hottentot, sut conserver dans

sa défense tous les avantages que lui donnaient les torts de son adversaire : il répondit en anglais, et les compatriotes de Priestley ne purent reconnaître un Français, dans cette réponse, qu'à sa finesse et à son urbanité.

Pendant que M. de Volney était en Amérique, on avait créé en France ce corps littéraire qui, sous le nom d'Institut, prit en peu d'années un rang distingué parmi les sociétés savantes de l'Europe. Le nom de notre illustre voyageur s'y trouva inscrit dès la première formation, et il acquit de nouveaux droits aux honneurs académiques, qui lui avaient été décernés pendant son absence, en publiant les observations qu'il avait faites aux États-Unis.

Ces droits se sont multipliés par les travaux historiques et philologiques de l'académicien : l'examen et la justification de la chronologie d'Hérodote, de nombreuses et profondes recherches sur l'histoire des peuples les plus anciens, ont occupé long-temps le savant qui avait observé leurs monumens et leurs traces dans les pays qu'ils avaient habités. L'expérience qu'il avait faite de l'utilité des langues orientales, lui avait fait concevoir un vif désir d'en propager la connaissance, et, pour la propager, il avait senti la nécessité de la rendre moins dif-

ficile. C'est dans cette vue qu'il conçut le projet d'appliquer à l'étude des idiomes de l'Asie une partie des notions grammaticales que nous avons acquises sur les langues européennes. Il n'appartient qu'à ceux qui connaissent leurs rapports de dissemblance ou de conformité, d'apprécier la possibilité de réaliser ce système; mais on peut dire que déjà il avait reçu le suffrage le moins équivoque, le plus noble encouragement par l'inscription du nom de l'auteur sur la liste de cette société savante et déjà illustre que le commerce anglais a fondée dans la presqu'île de l'Inde.

M. de Volney a développé son système dans trois ouvrages (*a*), qui prouvent que cette idée de rapprocher des nations séparées par des distances immenses et des idiomes si divers n'a pas cessé de l'occuper pendant vingt-cinq ans. Il a craint même que ces essais, dont il avait entrevu l'utilité, ne fussent interrompus après lui, et, de cette main glacée dont il corrigeait son dernier ouvrage, il a tracé un testament par lequel il fonde un prix pour la continuation de ses tra-

(*a*) De la Simplification des langues orientales, 1795;
L'Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques, 1819;
L'hébreu simplifié, 1820.

vaux. C'est ainsi qu'il a su prolonger, au delà même du terme d'une vie consacrée tout entière aux lettres, les services glorieux qu'il leur avait rendus.

Ce n'est point ici, et surtout ce n'est point à moi qu'il convient d'apprécier le mérite des écrits qui ont honoré le nom de M. de Volney : ce nom avait été inscrit sur la liste du Sénat, et, ensuite, de la Chambre des pairs, à laquelle toutes les illustrations appartiennent.

Le philosophe qui avait voyagé dans les quatre parties du monde, en y observant l'état social, avait, pour être admis dans cette enceinte, d'autres titres que sa gloire littéraire. Sa vie publique, sa présence à l'Assemblée constituante, la franchise de ses principes, la noblesse de ses sentimens, la sagesse et la constance de ses opinions, l'avaient fait estimer parmi ces hommes sûrs avec qui l'on aime à se rencontrer dans la discussion des intérêts politiques.

Quoique personne ne fût plus en droit d'avoir un avis, personne ne se prescrivait une plus grande tolérance pour les opinions contraires. Dans les assemblées d'État, comme dans les séances académiques, l'homme qui y apportait tant de lumières votait selon sa conscience que rien ne pouvait ébranler; mais le sage oubliait

sa supériorité pour écouter, pour contredire avec modération, et pour douter quelquefois. L'étendue et la variété de ses connaissances, la force de sa raison, la gravité de ses mœurs, la noble simplicité de son caractère, lui avaient fait dans les deux mondes d'illustres amis; et aujourd'hui que ce vaste savoir est allé s'éteindre dans le tombeau, près duquel une épouse en pleurs rappelle, par ses vertus, les qualités respectables de celui dont elle embellit la vie, il nous est permis au moins de nous dire qu'il était du petit nombre des hommes à qui il a été donné de ne pas mourir tout entiers.

Digitized by Google

ÉTAT PHYSIQUE

DE

L'ÉGYPTE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉGYPTE EN GÉNÉRAL, ET DE LA VILLE D'ALEXANDRIE.

C'est en vain que l'on se prépare, par la lecture des livres, au spectacle des usages et des mœurs des nations; il y aura toujours loin de l'effet des récits sur l'esprit à celui des objets sur les sens. Les images tracées par des sons n'ont point assez de correction dans le dessin, ni de vivacité dans le coloris; leurs tableaux conservent quelque chose de nébuleux, qui ne laisse qu'une empreinte fugitive et prompte à s'effacer. Nous l'éprouvons surtout, si les objets que l'on veut nous peindre nous sont étrangers; car l'imagination ne trouvant pas alors des termes de comparaison tout formés, elle est

Digitized by Google

obligée de rassembler des membres épars pour en composer des corps nouveaux; et dans ce travail prescrit vaguement et fait à la hâte, il est difficile qu'elle ne confonde pas les traits et n'altère pas les formes. Doit-on s'étonner si, venant ensuite à voir les modèles, elle n'y reconnaît pas les copies qu'elle s'en est tracées, et si elle en reçoit des impressions qui ont tout le caractère de la nouveauté ?

Tel est le cas d'un Européen qui arrive, transporté par mer, en Turkie. Vainement a-t-il lu les histoires et les relations; vainement, sur leurs descriptions, a-t-il essayé de se peindre l'aspect des terrains, l'ordre des villes, les vêtemens, les manières des habitans; il est neuf à tous ces objets, leur variété l'éblouit; ce qu'il en avait pensé se dissout et s'échappe, et il reste livré aux sentimens de la surprise et de l'admiration.

Parmi les lieux propres à produire ce double effet, il en est peu qui réunissent autant de moyens qu'Alexandrie en Égypte. Le nom de cette ville, qui rappelle le génie d'un homme si étonnant; le nom du pays, qui tient à tant de faits et d'idées; l'aspect du lieu, qui présente un tableau si pittoresque; ces palmiers qui s'élèvent en parasol; ces maisons à terrasse, qui semblent dépourvues de toit; ces flèches grêles des mina-

rets, qui portent une balustrade dans les airs, tout avertit le voyageur qu'il est dans un autre monde. Descend-il à terre, une foule d'objets inconnus l'assaille par tous ses sens; c'est une langue dont les sons barbares et l'accent âcre et guttural effraient son oreille; ce sont des habillemens d'une forme bizarre, des figures d'un caractère étrange. Au lieu de nos visages nus, de nos têtes enflées de cheveux, de nos coiffures triangulaires, et de nos habits courts et serrés, il regarde avec surprise ces visages brûlés, armés de barbe et de moustaches; cet amas d'étoffe roulée en plis sur une tête rase; ce long vêtement qui, tombant du cou aux talons, voile le corps plutôt qu'il ne l'habille; et ces pipes de six pieds; et ces longs chapelets dont toutes les mains sont garnies; et ces hideux chameaux qui portent l'eau dans des sacs de cuir; et ces ânes scellés et bridés, qui transportent légèrement leur cavalier en pantoufles; et ce marché mal fourni de dattes et de petits pains ronds et plats; et cette foule immonde de chiens errans dans les rues; et ces espèces de fantômes ambulans qui, sous une draperie d'une seule pièce, ne montrent d'humain que deux yeux de femme. Dans ce tumulte, tout entier à ses sens, son esprit est nul pour la réflexion; ce

n'est qu'après être arrivé au gîte si désiré quand on vient de la mer, que, devenu plus calme, il considère avec réflexion ces rues étroites et sans pavé, ces maisons basses et dont les jours rares sont masqués de treillages, ce peuple maigre et noirâtre, qui marche nu-pieds, et n'a pour tout vêtement qu'une chemise bleue, ceinte d'un cuir ou d'un mouchoir rouge. Déjà l'air général de misère qu'il voit sur les hommes, et le mystère qui enveloppe les maisons, lui font soupçonner la rapacité de la tyrannie, et la défiance de l'esclavage. Mais un spectacle qui bientôt attire toute son attention, ce sont les vastes ruines qu'il aperçoit du côté de la terre. Dans nos contrées, les ruines sont un objet de curiosité; à peine trouve-t-on, aux lieux écartés, quelque vieux château dont le délabrement annonce plutôt la désertion du maître, que la misère du lieu. Dans Alexandrie, au contraire, à peine sort-on de la ville neuve dans le continent, que l'on est frappé de l'aspect d'un vaste terrain tout couvert de ruines. Pendant deux heures de marche, on suit une double ligne de murs et de tours, qui formaient l'enceinte de l'ancienne Alexandrie. La terre est couverte des débris de leurs sommets; des pans entiers sont écroulés; les voûtes enfoncées, les créneaux dé-

gradés, et les pierres rongées et défigurées, par le salpêtre. On parcourt un vaste intérieur sillonné de fouilles, percé de puits, distribué par des murs à demi-enfouis, semé de quelques colonnes anciennes, de tombeaux modernes, de palmiers, de nopals (*a*), et où l'on ne trouve de vivant, que des chacals, des éperviers et des hiboux. Les habitans, accoutumés à ce spectacle, n'en reçoivent aucune impression; mais l'étranger, en qui les souvenirs qu'il rappelle s'exaltent par l'effet de la nouveauté, éprouve une émotion qui souvent passe jusqu'aux larmes, et qui donne lieu à des réflexions dont la tristesse attache autant le cœur que leur majesté élève l'ame.

Je ne répéterai point les descriptions faites par tous les voyageurs, des antiquités remarquables d'Alexandrie. On trouve dans Norden, Pocoke, Nieburh, et dans les lettres que vient de publier Savary, tous les détails sur les bains de Cléopâtre, sur ses deux obélisques, sur les catacombes, les citernes, et sur la colonne mal appelée de Pompée. (*b*) Ces noms ont de la ma-

(*a*) *Vulgo* raquette, arbre à cochenille.

(*b*) Le calcul le plus suivi à Alexandrie, porte la hauteur du fût, y compris le chapiteau, à quatre-vingt-seize pieds, et la circonférence à vingt-huit pieds trois pouces.

jesté ; mais les objets vus en original, perdent de l'illusion des gravures. La seule colonne, par la hardiesse de son élévation, par le volume de sa circonférence, et par la solitude qui l'environne, imprime un vrai sentiment de respect et d'admiration.

Dans son état moderne, Alexandrie est l'entrepôt d'un commerce assez considérable. Elle est la porte de toutes les denrées qui sortent de l'Égypte vers la Méditerranée, les riz de Damiât exceptés. Les Européens y ont des comptoirs, où des facteurs traitent de nos marchandises par échanges. On y trouve toujours des vaisseaux de Marseille, de Livourne, de Venise, de Raguse et des états du grand-seigneur ; mais l'hivernage y est dangereux. Le port neuf, le seul où l'on reçoive les Européens, s'est tellement rempli de sable, que dans les tempêtes les vaisseaux frappent le fond avec la quille ; de plus, ce fond étant de roche, les câbles des ancres sont bientôt coupés par le frottement, et alors un premier vaisseau chassé sur un second, le pousse sur un troisième, et de l'un à l'autre ils se perdent tous. On en eut un exemple funeste il y a seize à dix-huit ans ; quarante-deux vaisseaux furent brisés contre le môle, dans un coup de vent du nord-ouest ;

et depuis cette époque, on a de temps à autre essuyé des pertes de quatorze, de huit, de six, etc. Le port vieux, dont l'entrée est couverte par la bande de terre appelée cap des Figues (*a*), n'est pas sujet à ce désastre; mais les Turks n'y reçoivent que des bâtimens musulmans. Pourquoi, dira-t-on en Europe, ne réparent-ils pas le port neuf? C'est qu'en Turkie, l'on détruit sans jamais réparer. On détruira aussi le port vieux, où l'on jette depuis deux cents ans le lest des bâtimens. L'esprit turk est de ruiner les travaux du passé et l'espoir de l'avenir; parce que dans la barbarie d'un despotisme ignorant, il n'y a point de lendemain.

Considérée comme ville de guerre, Alexandrie n'est rien. On n'y voit aucun ouvrage de fortification; le *phare* même, avec ses hautes tours, n'en est pas un. Il n'a pas quatre canons en état, et pas un canonnier qui sache pointer. Les cinq cents janissaires qui doivent former sa garnison, réduits à moitié, sont des ouvriers qui ne savent que fumer la pipe. Les Turks sont heureux que les *Francs* soient intéressés à ménager cette ville. Une frégate de Malte ou de Russie suffirait pour la mettre en cendres;

(*a*) Ras el-tîn : prononcez *tîne*.

mais cette conquête serait inutile. Un étranger ne pourrait s'y maintenir, parce que le terrain est sans eau. Il faut la tirer du Nil par un *kalidj* (*a*), ou un canal de douze lieues, qui l'amène chaque année lors de l'inondation. Elle remplit les souterrains ou citernes creusés sous l'ancienne ville, et cette provision doit durer jusqu'à l'année suivante. L'on sent que si un étranger voulait s'y établir, le canal lui serait fermé.

C'est par ce canal seulement qu'Alexandrie tient à l'Égypte; car, par sa position hors du Delta, et par la nature de son sol, elle appartient réellement au désert d'Afrique : ses environs sont une campagne de sable, plate, stérile, sans arbres, sans maisons, où l'on ne trouve que la plante (*b*) qui donne la soude, et une ligne de palmiers qui suit la trace des eaux du Nil par le *kalidj*.

Ce n'est qu'à Rosette, appelée dans le pays *Rachid*, que l'on entre vraiment en Égypte : là, l'on quitte les sables blanchâtres qui sont l'attribut de la plage, pour entrer sur un terreau noir, gras et léger, qui fait le caractère

(*a*) Prononcez *kalidge*.

(*b*) En arabe *el qali*, dont on a fait le nom du sel al-kali.

distinctif de l'Égypte ; alors, aussi pour la première fois, on voit les eaux de ce Nil si fameux : son lit, encaissé dans deux rives à pic, ressemble assez bien à la Seine entre Auteuil et Passy. Les bois de palmiers qui le bordent, les vergers que ses eaux arrosent, les limoniers, les orangers, les bananiers, les pêchers et d'autres arbres, donnent par leur verdure perpétuelle, un agrément à Rosette, qui tire surtout son illusion du contraste d'Alexandrie, et de la mer que l'on quitte. Ce que l'on rencontre de là au Kaire, est encore propre à la fortifier.

Dans ce voyage, qui se fait en remontant par le fleuve, on commence à prendre une idée générale du sol, du climat et des productions de ce pays si célèbre. Rien n'imite mieux son aspect, que les marais de la basse Loire, ou les plaines de la Flandre ; mais il faut en supprimer la foule des maisons de campagne et des arbres, et y substituer quelques bois clairs de palmiers et de sycomores, et quelques villages de terre sur des élévations factices. Tout ce terrain est d'un niveau si égal et si bas, que lorsqu'on arrive par mer, on n'est pas à trois lieues de la côte, au moment où l'on découvre à l'horizon les palmiers et le sable qui les

supporte ; de là, en remontant le fleuve, on s'élève par une pente si douce, qu'elle ne fait pas parcourir à l'eau plus d'une lieue à l'heure. Quant au tableau de la campagne, il varie peu ; ce sont toujours des palmiers isolés ou réunis, plus rares à mesure que l'on avance ; des villages bâtis en terre et d'un aspect ruiné ; une plaine sans bornes, qui, selon les saisons, est une mer d'eau douce, un marais fangeux, un tapis de verdure ou un champ de poussière ; de toutes parts un horizon lointain et vaporeux, où les yeux se fatiguent et s'ennuient ; enfin, vers la jonction des deux bras du fleuve, l'on commence à découvrir dans l'est les montagnes du Kaire, et dans le sud tirant vers l'ouest, trois masses isolées que l'on reconnaît, à leur forme angulaire, pour les pyramides. De ce moment l'on entre dans une vallée qui remonte au midi, entre deux chaînes de hauteurs parallèles. Celle d'orient, qui s'étend jusqu'à la mer Rouge, mérite le nom de montagne par son élévation brusque et celui de désert par son aspect nu et sauvage ; mais celle du couchant n'est qu'une crête de rocher couvert de sable, que l'on a bien définie en l'appelant digue ou chaussée naturelle. Pour se peindre en deux mots l'Égypte, que l'on se

représente d'un côté une mer étroite et des rochers ; de l'autre, d'immenses plaines de sable, et au milieu, un fleuve coulant dans une vallée longue de cent cinquante lieues, large de trois à sept, lequel parvenu à trente lieues de la mer, se divise en deux branches, dont les rameaux s'égarent sur un terrain libre d'obstacles, et presque sans pente.

Le goût de l'histoire naturelle, ce goût si répandu à l'honneur du siècle, demandera sans doute des détails sur la nature du sol et des minéraux de ce grand terrain ; mais malheureusement la manière dont on y voyage est peu propre à satisfaire sur cette partie. Il n'en est pas de la Turkie comme de l'Europe ; chez nous, les voyages sont des promenades agréables ; là, ils sont des travaux pénibles et dangereux. Ils sont tels surtout pour les Européens, qu'un peuple superstitieux s'opiniâtre à regarder comme des sorciers, qui viennent enlever par magie des trésors gardés sous les ruines par des génies. Cette opinion ridicule, mais enracinée, jointe à l'état de guerre et de trouble habituel, ôte toute sûreté et s'oppose à toute découverte. On ne peut s'écarter seul dans les terres ; on ne peut pas même s'y faire accompagner. On est donc borné aux rivages du fleuve,

et à une route connue de tout le monde; et cette marche n'apprend rien de neuf. Ce n'est qu'en rassemblant ce que l'on a vu par soi-même et ce que d'autres ont observé, que l'on peut acquérir quelques idées générales. D'après un pareil travail, on est porté à établir que la charpente de l'Égypte entière, depuis *Asouan* (ancienne Syêne) jusqu'à la Méditerranée, est un lit de pierre calcaire, blanchâtre et peu dure, tenant des coquillages dont les analogues se trouvent dans les deux mers voisines. (*a*) Elle a cette qualité dans les pyramides et dans le rocher libyque qui les supporte. On la retrouve la même dans les citernes, dans les catacombes d'Alexandrie, et dans les écueils de la côte où elle se prolonge. On la retrouve encore dans la montagne de l'Est, à la hauteur du Kaire, et les matériaux de cette ville en sont composés. Enfin, c'est cette même pierre calcaire qui forme les immenses carrières qui s'étendent de *Saouâdi* à *Manfaloût*, dans un espace de plus de vingt-cinq lieues, selon le témoignage de Siccard. Ce missionnaire nous apprend aussi que l'on trouve des marbres dans la vallée des *Chariots*, au

(*a*) Ces coquillages sont surtout des hérissons, des volutes, des bivalves, et une espèce en forme de lentilles. Voyez le docteur Shaw, *Voyage au Levant*.

pied des montagnes qui bordent la mer Rouge, et dans les montagnes au nord-est d'*Asouan*. Entre cette ville et la cataracte, sont les principales carrières de granit rouge; mais il doit en exister d'autres plus bas, puisque sur la rive opposée de la mer Rouge, les montagnes d'Oreb, de Sinaï, et leurs dépendances, à deux journées vers le nord, en sont formées. (*a*) Non loin d'*Asouan*, vers le nord-est, est une carrière de pierre serpentine, employée brute par les habitans à faire des vases qui vont au feu. Dans la même ligne, sur la mer Rouge, était jadis une mine d'émeraudes dont on a perdu la trace. Le cuivre est le seul métal dont les anciens aient fait mention pour ces contrées. La route de Suez est le local où l'on trouve le plus de cailloux dits d'Égypte, quoique le fonds soit une pierre calcaire, dure et sonnante : c'est aussi là qu'on a recueilli des pierres que leur forme a fait prendre pour du bois pétrifié. En effet, elles ressemblent à des bûches taillées en biseau par les bouts, et sont percées de petits trous que l'on prendrait volontiers pour des trachées; mais le hasard, en m'offrant une veine considérable de cette espèce, dans la route des Ara-

(*a*) Celui-là est gris, taché de noir et quelquefois de rouge.

bes Haouatât, (*a*) m'a prouvé que c'était un vrai minéral. (*b*)

Des objets plus intéressans sont les deux lacs de Natron, décrits par le même Siccard; ils sont situés dans le désert de *Chaïat* ou de Saint-Macaire, à l'ouest du Delta. Leur lit est une espèce de fosse naturelle, de trois à quatre lieues de long, sur un quart de large; le fond en est solide et pierreux. Il est sec pendant neuf mois de l'année; mais en hiver il transsude de la terre une eau d'un rouge violet, qui remplit le lac à cinq ou six pieds de hauteur; le retour des chaleurs la faisant évaporer, il reste une couche de sel épaisse de deux pieds, et très-dure, que l'on détache à coups de barre de fer. On en retire jusqu'à trente-six mille quintaux par an. Ce phénomène, qui indique un sol imprégné de sel, est répété dans toute l'Égypte. Partout où l'on creuse, on trouve de l'eau saumâtre, contenant du natron, du sel marin et un peu de nitre. Lors même qu'on inonde les jardins pour les arroser, on voit, après l'évaporation et l'ab-

(*a*) Chaque tribu a ses routes particulières, pour éviter les disputes.

(*b*) D'ailleurs il n'existe pas dix arbres dans ce désert, et il paraît incapable d'en produire.

scription de l'eau, le sel effleurir à la surface de la terre; et ce sol, comme tout le continent de l'Afrique et de l'Arabie, semble être de sel, ou le former.

Au milieu de ces minéraux de diverses qualités, au milieu de ce sable fin et rougeâtre, propre à l'Afrique, la terre de la vallée du Nil se présente avec des attributs qui en font une classe distincte. Sa couleur noirâtre, sa qualité argileuse et liante, tout annonce son origine étrangère; et en effet, c'est le fleuve qui l'apporte du sein de l'Abissinie : l'on dirait que la nature s'est plu à former par art une île habitable dans une contrée à qui elle avait tout refusé. Sans ce limon gras et léger, jamais l'Égypte n'eût rien produit : lui seul semble contenir les germes de la végétation et de la fécondité; encore ne les doit-il qu'au fleuve qui le dépose.

CHAPITRE II.

DU NIL, ET DE L'EXTENSION DU DELTA.

Toute l'existence physique et politique de l'Égypte dépend du Nil : lui seul subvient à ce premier besoin des êtres organisés, le besoin de

l'eau, si fréquemment senti dans les climats chauds, si vivement irrité par la privation de cet élément. Le Nil seul, sans le secours d'un ciel avare de pluie, porte partout l'aliment de la végétation; par un séjour de trois mois sur la terre, il l'imbibe d'une somme d'eau capable de lui suffire le reste de l'année. Sans son débordement, on ne pourrait cultiver qu'un terrain très-borné, et avec des soins très-dispendieux; et l'on a raison de dire qu'il est la mesure de l'abondance, de la prospérité, de la vie. Si le Portugais Albukerque eût pu exécuter son projet de le dériver de l'Éthiopie dans la mer Rouge, cette contrée si riche ne serait qu'un désert aussi sauvage que les solitudes qui l'environnent. A voir l'usage que l'homme fait de ses forces, doit-on reprocher à la nature de ne lui en avoir pas accordé davantage?

C'est donc à juste titre que les Égyptiens ont eu dans tous les temps, et conservent même de nos jours, un respect religieux pour le Nil; (*a*) mais il faut pardonner à un Européen, si, lors-

(*a*) Ils l'appellent *saint*, *béni*, *sacré*; et lors des nouvelles eaux, c'est-à-dire de l'ouverture des canaux, on voit les mères plonger les enfans dans le courant, avec le préjugé que ces eaux ont une vertu purifiante et divine, telle que la supposèrent les anciens à tous les fleuves.

qu'il les entend vanter la beauté de ses eaux, il sourit de leur ignorance. Jamais ces eaux troubles et fangeuses n'auront pour lui le charme des claires fontaines et des ruisseaux limpides ; jamais, à moins d'un sentiment exalté par la privation, le corps d'une Égyptienne, hâlé et ruisselant d'une eau jaunâtre, ne lui rappellera les Naïades sortant du bain. Six mois de l'année l'eau du fleuve est si bourbeuse, qu'il faut la faire déposer pour la boire : (*a*) pendant les trois mois qui précèdent l'inondation, réduite à une petite profondeur, elle s'échauffe dans son lit, devient verdâtre, fétide et remplie de vers ; et il faut recourir à celle que l'on a reçue et conservée dans les citernes. Dans toutes les saisons, les gens délicats ont soin de la parfumer. Au reste, l'on ne fait en aucun pays un aussi grand usage d'eau. Dans les maisons, dans les rues, partout, le premier objet qui se présente est un vase d'eau, et le premier mouvement d'un Égyptien est de le saisir et

(*a*) On se sert, pour cet effet, d'amandes amères, dont on frotte le vase, et alors elle est réellement légère et bonne. Mais il n'y a que la soif, ou la prévention, qui puisse la mettre au-dessus de nos fontaines et de nos grandes rivières, telles que la Seine et la Loire.

d'en boire un grand trait qui n'incommode point, grâce à l'extrême transpiration. Ces vases, qui sont de terre cuite non vernissée, laissent filtrer l'eau au point qu'ils se vident en quelques heures. L'objet que l'on se propose par ce mécanisme est d'entretenir l'eau bien fraîche, et l'on y parvient d'autant mieux qu'on l'expose à un courant d'air plus vif. Dans quelques lieux de la Syrie l'on boit l'eau qui a transsudé ; mais en Égypte l'on boit celle qui reste dans le vase.

Depuis quelques années, l'action du Nil sur le terrain de l'Égypte est devenue un problème qui partage les savans et les naturalistes. En considérant la quantité de limon que le fleuve dépose, et en rapprochant les témoignages des anciens des observations des modernes, plusieurs pensent que le Delta a pris un accroissement considérable tant en élévation qu'en étendue. Savary vient de donner plus de poids à cette opinion, dans les Lettres qu'il a publiées sur l'Égypte; mais comme les faits et les autorités qu'il allègue me donnent des résultats différens des siens, je crois devoir porter nos contradictions au tribunal du public. La discussion en devient d'autant plus nécessaire que ce voyageur ayant demeuré deux ans sur les

lieux, son témoignage ne tarderait pas de passer en loi : établissons les questions et traitons d'abord de l'agrandissement du Delta.

Un historien grec, qui a dit sur l'Égypte ancienne presque tout ce que nous en savons, et ce que chaque jour constate, Hérodote d'Halicarnasse, écrivait, il y a vingt-deux siècles :

« L'Égypte, où abordent les Grecs (le Delta), » est une terre acquise, un don du fleuve, ainsi » que tout le pays marécageux qui s'étend en » remontant jusqu'à trois jours de navigation. » (*a*)

Les raisons qu'il allègue de cette assertion, prouvent qu'il ne la fondait pas sur des préjugés. « En effet, ajoute-t-il, le terrain de l'Égypte, qui » est un limon noir et gras, diffère absolument, » et du sol de l'Afrique, qui est sable rouge, » et de celui de l'Arabie, qui est argileux et ro- » cailleux... Ce limon est apporté de l'Éthiopie » par le Nil... et les coquillages que l'on trouve » dans le désert, prouvent assez que jadis la » mer s'étendait plus avant dans les terres. »

En reconnaissant cet empiètement du fleuve si conforme à la nature, Hérodote n'en a pas déterminé les proportions. Savary a cru pouvoir le suppléer : examinons son raisonnement.

(*a*) *Herod.*, lib. II, p. 105, edit. Wesling, in-fol.

En croissant en hauteur, « l'Égypte (*a*) s'est » aussi augmentée en longueur; entre plusieurs » faits que l'histoire présente, j'en choisirai un » seul. Sous le règne de Psammétique, les Mi- » lésiens abordèrent avec trente vaisseaux à l'em- » bouchure Bolbitine, aujourd'hui celle de Ro- » sette, et s'y fortifièrent. Ils bâtirent une ville » qu'ils nommèrent *Metelis* (*Strabo*, lib. XVII) : » c'est la même que *Faoué*, qui, dans les voca- » bulaires coptes, a conservé le nom de *Mes-* » *sil.* Cette ville, autrefois port de mer, s'en » trouve actuellement éloignée de neuf lieues : » c'est l'espace dont le Delta s'est prolongé de- » puis Psammétique jusqu'à nous. »

Rien de si précis au premier aspect que ce raisonnement; mais en recourant à l'original, dont Savary s'autorise, on trouve que le fait principal manque. Voici le texte de Strabon, traduit à la lettre : (*b*)

« Après l'embouchure Bolbitine, est un cap » sablonneux et bas, appelé *la Corne de l'A-* » *gneau*, lequel s'étend assez loin (en mer), » puis vient la *guérite de Persée* et *le mur des* » *Milésiens* : car les Milésiens, au temps de

(*a*) *Lettres sur l'Égypte*, tom. I, p. 16.

(*b*) *Geogr. Strabonis, interp. Casaubon.* edit. 1707, lib. XVII, p. 1152.

» Kyaxarès, roi des Mèdes, qui fut aussi le
» temps de Psammétique, roi d'Égypte, ayant
» abordé avec trente vaisseaux à l'embouchure
» Bolbitine, ils descendirent à terre, et cons-
» truisirent l'ouvrage qui porte leur nom. Quel-
» que temps après, s'étant avancés vers le nôme
» de Saïs, et ayant battu les troupes d'*Inarès*
» dans un combat sur le fleuve, ils fondèrent
» la ville de *Naucratis*, un peu au-dessous de
» *Schedia*. Après le *mur des Milésiens*, en al-
» lant vers l'embouchure Sebennytique, sont
» des lacs, tels que celui de Butos, etc. »

Tel est le passage de Strabon, au sujet des Milésiens ; on n'y voit pas la moindre mention de *Metelis*, dont le nom même n'existe pas dans son ouvrage. C'est Ptolomée qui l'a fourni à d'Anville, (*a*) sans le rapporter aux Milésiens : et à moins que Savary ne prouve l'identité de *Metelis* et du *mur Milésien* par des recherches faites sur les lieux, on ne doit pas admettre ses conclusions.

Il a pensé qu'Homère lui offrait un témoignage analogue dans les passages où il parle de la distance de l'île du Phare à l'Égypte : le lecteur va juger s'il est plus fondé. Je cite la

(*a*) Voyez l'excellent *Mémoire de d'Anville sur l'Égypte*, in-4°, 1765, p. 77.

traduction de madame Dacier, (*a*) moins brillante, mais plus littérale qu'aucune autre; et ici le littéral nous importe le plus.

« Dans la mer d'Égypte, vis-à-vis du Nil, » *raconte Ménélas*, il y a une certaine île qu'on » appelle le Phare; elle est éloignée d'une des » embouchures de ce fleuve, d'autant de che- » min qu'en peut faire en un jour un vais- » seau qui a le vent en poupe. » *Et plus bas*, *Protée dit à Ménélas :* « Le destin inflexible ne » vous permet pas de revoir votre patrie.... » que vous ne soyez retourné encore dans le » fleuve Egyptus, et que vous n'ayez offert des » hécatombes parfaites aux immortels.

» Il dit, *reprend Ménélas*, et mon cœur fut » saisi de douleur et de tristesse, parce que ce » dieu m'ordonnait de rentrer dans le fleuve » Egyptus, dont le chemin est difficile et dan- » gereux. »

De ces passages, et surtout du premier, Savary veut induire que le Phare, aujourd'hui joint au rivage, en était jadis très-éloigné; mais lorsque Homère parle de la distance de cette île, il ne l'applique pas à ce *rivage* en face, comme l'a traduit le voyageur; il l'applique *à la terre d'Égypte*, au *fleuve du Nil*. En second lieu,

(*a*) *Odyssée*, liv. IV.

par *journée de navigation*, on aurait tort d'entendre l'espace indéfini que pouvaient parcourir les vaisseaux ou, pour mieux dire, les bateaux des anciens. En usitant ce terme, les Grecs lui attribuaient une valeur fixe de cinq cent quarante stades. Hérodote, (*a*) qui nous apprend expressément ce fait, en donne un exemple quand il dit que le Nil a empiété sur la mer le terrain qui va en remontant jusqu'à trois jours de navigation; et les seize cent vingt stades qui en résultent, reviennent au calcul plus précis de quinze cents stades, qu'il compte ailleurs d'Héliopolis à la mer. Or, en prenant avec d'Anville les cinq cent quarante stades pour vingt-sept mille toises, ou près d'un demi-degré, (*b*) on trouve par le compas, que cette mesure est la distance du Phare au Nil même; elle s'applique surtout à deux tiers de lieue au-dessus de Rosette, dans un local où l'on a quelque droit de placer la ville qui donnait son nom à l'embouchure Bolbitine; et il est remarquable que c'était celle que fréquentaient les Grecs, et où abordèrent les Milésiens, un siècle et demi après Homère. Rien ne prouve donc l'impiètement du Delta ou du continent aussi rapide

(*a*) *Herod.*, lib. XII, p. 106 et 107.

(*b*) Il ne s'en faut que mille trois cents toises.

qu'on le suppose ; et si l'on voulait le soutenir, il resterait à expliquer comment ce rivage, qui n'a pas gagné une demi-lieue depuis Alexandre, en gagna onze dans le temps infiniment moindre qui s'écoula de Ménélas à ce conquérant. » (*a*)

Il existait un moyen plus authentique d'évaluer cet empiètement ; c'est la mesure positive de l'Égypte, donnée par Hérodote. Voici son texte : « La largeur de l'Égypte sur la mer, » depuis le golfe Plintinite jusqu'au marais » Serbonide, près du Casius, est de trois mille » six cents stades ; et sa longueur de la mer à » Héliopolis est de quinze cents stades. »

Ne parlons que de ce dernier article, le seul qui nous intéresse. Par des comparaisons faites avec cette sagacité qui lui était propre, d'Anville a prouvé que le stade d'Hérodote doit s'é-

(*a*) On peut reprocher à Homère de n'être pas exact, quand il dit que le Phare était vis-à-vis du Nil ; mais pour l'excuser on peut dire que, parlant de l'Égypte comme du bout du monde, il n'a pas dû se piquer d'une précision stricte. En second lieu, la branche Canopique allait jadis par les lacs s'ouvrir près d'Abouqir ; et si, comme la vue du terrain me le fait penser, elle passa jadis à l'ouest même d'Abouqir qui aurait été une île, Homère a pu dire, avec raison, que le Phare était vis-à-vis du Nil.

valuer entre cinquante et cinquante-une toises de France. En prenant ce dernier terme, les mille cinq cents stades équivalent à soixante-seize mille toises, qui, à raison de cinquante-sept mille au degré sous ce parallèle, donnent un degré et près de vingt minutes et demie. Or, d'après les observations astronomiques de Niebuhr, voyageur du roi de Danemarck en 1761, (*a*) la différence de latitude entre Héliopolis (aujourd'hui la Matarée) et la mer, étant d'un degré vingt-neuf minutes sous Damiât, et d'un degré vingt-quatre minutes sous Rosette, il en résulte d'un côté trois minutes et demie, ou une lieue et demie d'empiètement; et huit minutes et demie ou trois lieues et demie de l'autre : c'est-à-dire que l'ancien rivage répond à onze mille huit cents toises au-dessous de Rosette; ce qui s'éloigne peu du sens que je trouve au passage d'Homère, tandis que sur la branche de Damiât, l'application tombe neuf cent cinquante toises au-dessous de cette ville. Il est vrai qu'en mesurant immédiatement par le compas, la ligne du rivage remonte environ trois lieues plus haut du côté de Rosette, et tombe sur Da-

(*a*) Voyez *Voyage en Arabie*, par C. Niebuhr, *in*-4°, qu'il faut distinguer de la *Description de l'Arabie*, par le même, 2 vol. in-4°.

miât même; ce qui vient du triangle opéré par la différence de longitude. Mais alors *Bolbitine*, mentionnée par Hérodote, est hors de limite; et il n'est plus vrai que Busiris (Abousir) soit, comme le dit Hérodote, (*a*) au milieu du Delta. On ne doit pas le dissimuler; ce que les anciens rapportent, et ce que nous connaissons du local, n'est point assez précis pour déterminer rigoureusement les empiètemens successifs. Pour raisonner sûrement, il faudrait des recherches semblables à celles de Choiseul-Gouffier sur le Méandre, (*b*) il faudrait des fouilles sur le terrain; et de pareils travaux exigent une réunion de moyens qui n'est donnée qu'à peu de voyageurs. Il y a surtout ici cette difficulté que le terrain sablonneux qui forme le bas Delta, subit d'un jour à l'autre de grands changemens. Le Nil et la mer n'en sont pas les seuls agens; le vent lui-même en est un puissant; tantôt il comble des canaux et repousse le fleuve, comme il a fait pour l'ancien bras Canopique: tantôt il entasse le sable et ensevelit les ruines, au point d'en faire perdre le souvenir. Niebuhr en cite un exemple remarquable. Pendant qu'il était à

(*a*) Lib. II, p. 123.

(*b*) Voyez *Voyage pittoresque de la Grèce*, tom. II.

Rosette (en 1762), le hasard fit découvrir dans les collines de sable qui sont au sud de la ville, diverses ruines anciennes, et entre autres vingt belles colonnes de marbre d'un travail grec, sans que la tradition pût dire quel avait été le nom du lieu (*a*). Tout le désert adjacent m'a paru dans le même cas. Cette partie, jadis coupée de grands canaux et remplie de villes, n'offre plus que des collines d'un sable jaunâtre très-fin, que le vent entasse au pied de tout obstacle, et qui souvent submerge les palmiers. Aussi, malgré le travail de d'Anville, ne peut-on se tenir assuré de l'application qu'il a faite de plusieurs lieux anciens au local actuel.

Savary a été beaucoup plus exact dans ce qu'il rapporte d'une de ces révolutions du Nil, (*b*) par laquelle il paraît que jadis ce fleuve coula tout entier dans la Libye, au sud de Memphis. Mais le récit d'Hérodote lui-même, dont il tire ce fait, souffre des difficultés. Ainsi, lorsque cet historien dit, d'après les prêtres d'Héliopolis, que Menès, premier roi d'Égypte, barra le coude que faisait le fleuve, deux lieues et quart (cent stades) au-dessus de Memphis, (*c*

(*a*) Cette position convient beaucoup à Bolbitine.

(*b*) *Lettre* I, p. 12.

(*c*) *Herod.*, lib. II.

et qu'il creusa un lit nouveau à l'orient de cette ville, ne s'ensuit-il pas que Memphis avait été jusqu'alors dans un désert aride, loin de toute eau; cette hypothèse peut-elle s'admettre? Peut-on croire littéralement ces immenses travaux de *Menès*, qui aurait fondé une ville citée comme existante avant lui; qui aurait creusé des canaux et des lacs, jeté des ponts, construit des palais, des temples, des quais, etc., et tout cela dans l'origine première d'une nation, et dans l'enfance de tous les arts? Ce Menès lui-même est-il un être historique, et les récits des prêtres sur cette antiquité ne sont-ils pas tous mythologiques? Je suis donc porté à croire que le cours barré par Menès était seulement une dérivation nuisible à l'arrosement du Delta; et cette conjecture paraît d'autant plus probable, que, malgré le témoignage d'Hérodote, cette partie de la vallée, vue des pyramides, n'offre aucun étranglement qui fasse croire à un ancien obstacle. D'ailleurs, il me semble que Savary a trop pris sur lui de faire aboutir à la digue mentionnée au-dessus de Memphis, le grand ravin appelé *bahr bela ma*, ou *fleuve sans eau*, comme indiquant l'ancien lit du Nil. Tous les voyageurs cités par d'Anville le font aboutir au Faïoume, dont il paraît

une suite plus naturelle (*a*). Pour établir ce fait nouveau, il faudrait avoir vu les lieux; et je n'ai jamais ouï dire au Kaire que Savary se soit avancé plus au sud que les pyramides de *Djizé*. La formation du Delta, qu'il déduit de ce changement, répugne également à se concevoir; car, *dans cette révolution subite*, comment imaginer *que le poids énorme des eaux, qui vint se jeter à l'entrée du golfe*, (*b*) *fit refluer celles de la mer?* Le choc de deux masses liquides ne produit qu'un mélange, dont il résulte bientôt un niveau commun; en faisant abonder plus d'eau, on dut couvrir davantage. Il est vrai que le voyageur ajoute : *Les sables et le limon que le Nil entraîne s'y amoncelèrent; l'île du Delta, peu considérable d'abord, sortit des eaux de la mer, dont elle recula les limites.* Mais comment une île sort-elle de la mer? Les eaux courantes aplanissent bien plus qu'elles n'amoncellent : ceci nous conduit à la question de l'exhaussement.

(*a*) En effet, on serait plus porté, sur l'inspection de la carte, à croire que ce fut là jadis le cours du fleuve; quant aux pétrifications de mâts et de vaisseaux entiers dont parle Siccard, elles auraient bien besoin, pour être crues, d'être constatées par des voyageurs plus éclairés que ce missionnaire.

(*b*) Pag. 12 et suiv.

CHAPITRE III.

DE L'EXHAUSSEMENT DU DELTA.

Hérodote, qui l'a connue aussi bien que la précédente, ne s'est pas expliqué davantage sur ses proportions ; mais il a rapporté un fait dont Savary s'appuie pour tirer des conséquences positives. Voici le précis de son raisonnement :

« Du temps de Mœris, qui vivait cinq cents » ans avant la guerre de Troie, (*a*) huit cou- » dées suffisaient pour inonder le Delta (*He-* » *rod.*, lib. II) dans toute son étendue. Lorsque » Hérodote vint en Égypte, il en fallait quinze ; » sous l'empire des Romains, seize ; sous les » Arabes, dix-sept : aujourd'hui le terme favo- » rable est dix-huit, et le Nil croît jusqu'à » vingt-deux. Voilà donc, dans l'espace de » trois mille deux cent quatre-vingt-quatre » ans, le Delta élevé de quatorze coudées. »

Oui, si l'on admet les faits tels qu'ils sont présentés ; mais en les reprenant dans leurs sources, on trouve des accessoires qui dénaturent et les principes et les conséquences. Citons d'abord le texte d'Hérodote.

(*a*) *Lettre* I, p. 12.

« Les prêtres égyptiens, dit cet auteur (*a*)
» rapportent qu'au temps du roi Mœris, le Nil
» inondait le Delta, en s'élevant seulement à
» huit coudées. De nos jours, s'il n'en atteint
» seize ou au moins quinze, il ne se répand
» pas sur le pays. Or, depuis la mort de Mœris
» jusqu'à ce moment, il ne s'est pas encore
» écoulé neuf cents ans. »

Calculons : de Mœris à Hérodote, 900 ans.
d'Hérodote à l'an 1777, deux mille
deux cent trente-sept, ou, si l'on
veut, ... 2,240

TOTAL. 3,140

Pourquoi cette différence de cent quarante-quatre ans, en excès dans le calcul de Savary? Pourquoi suit-il d'autres comptes que ceux de son auteur? Mais passons sur la chronologie.

Du temps d'Hérodote, il fallait seize coudées, ou au moins quinze pour inonder le Delta. Du temps des Romains, il n'en fallait pas davantage : quinze et seize sont toujours le terme désigné.

Avant Pétrone, dit Strabon, (*b*) *l'abondance ne régnait en Égypte que quand le Nil*

(*a*) Lib. II, p. 109.

(*b*) Lib. XVII.

s'élevait à quatorze coudées. Mais ce gouverneur obtenant par art ce que refusait la nature, on a vu *sous sa préfecture l'abondance régner à douze.* Les Arabes ne s'expriment pas autrement. Il existe un livre en leur langue qui contient le tableau de toutes les crues du Nil, depuis la 27e année de l'hégire (622) jusqu'à la 875e (1470); et cet ouvrage constate que dans les époques les plus récentes, toutes les fois que le Nil a quatorze coudées de profondeur dans son lit, il y a récolte et provision pour une année; que s'il en a seize, il y a provision pour deux ans; mais au-dessous de quatorze et arrivant à dix-huit, il y a disette; ce qui revient exactement au récit d'Hérodote. Le livre que je cite est arabe, mais ses résultats sont aux mains de tout le monde; il suffit de consulter le mot *Nil* dans la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, ou les *extraits* de Kâlkâchenda, dans le *Voyage* du docteur Shaw.

La nature des coudées ne peut faire équivoque. Fréret, d'Anville et Bailly, ont prouvé que la coudée égyptienne, toujours définie de vingt-quatre doigts, égalait vingt et demi de nos pouces; (*a*) et la coudée actuelle, appelée

(*a*) J'en ai mesuré plusieurs avec un pied-de-roi de cuivre, mais j'ai trouvé qu'elles variaient toutes depuis

drâa masri, est précisément divisée en vingt-quatre doigts, et revient à vingt et demi de nos pouces. Mais les colonnes employées pour mesurer la hauteur du fleuve, ont subi une altération qu'il importe de ne pas omettre.

« Dans les premiers temps que les Arabes » occupèrent l'Égypte, a dit *Kâlkâchenda*, » ils s'aperçurent que lorsque le Nil n'atteignait pas le terme de l'abondance, chacun » s'empressait de faire sa provision pour l'année; ce qui troublait incontinent l'ordre public. On en porta plainte au kalif Omar, qui » donna ordre à *Amrou* d'examiner la chose; » et voici ce qu'Amrou lui manda : Ayant » fait les recherches que vous nous avez prescrites, nous avons trouvé que quand le Nil » monte à quatorze coudées, il procure une » récolte *suffisante* pour l'année; que s'il atteint seize coudées, elle est *abondante;* mais » qu'à douze et à dix-huit, elle est mauvaise. » Or, ce fait étant connu du peuple par les » proclamations d'usage, il s'ensuit des mesures qui portent du trouble dans le commerce. »

Omar, pour remédier à cet abus, eût peut-

une jusqu'à trois lignes. Le drââ Stambouli a vingt-huit doigts, ou vingt-quatre pouces moins une ligne.

être voulu abolir les proclamations; mais la chose n'étant pas praticable, il imagina, sur l'avis d'Aboutaaleb, un expédient qui vint au même but. Jusqu'alors la *colonne de mesure*, dite *nilomètre*, (*a*) avait été divisée par coudées de vingt-quatre doigts; Omar la fit détruire, et lui en substituant une autre qu'il établit dans l'île de Rouda, il prescrivit que les douze coudées inférieures fussent composées de vingt-huit doigts au lieu de vingt-quatre, pendant que les coudées supérieures resteraient comme auparavant à vingt-quatre. De là il arriva que désormais, lorsque le Nil marqua douze coudées sur la colonne, il en avait réellement quatorze; car ces douze coudées ayant chacune quatre doigts en excès, il en résultait une surabondance de quarante-huit doigts ou deux coudées. Alors, quand on proclama *quatorze* coudées, terme d'une récolte *suffisante*, l'inondation était réellement au degré *d'abondance;* la multitude, partout trompée par les mots, s'en laissa imposer. Mais cette altération n'a pu échapper aux historiens arabes; et ils ajoutèrent que les colonnes du *Saïd* ou haute Égypte continuèrent d'être divisées par vingt-

(*a*) En arabe, *meqiâs, instrument mesureur, mesuroir.*

quatre doigts ; que le terme *dix-huit* (vieux style) fut toujours nuisible ; que dix-neuf était très-rare, et vingt presque un prodige. (*a*)

Rien n'est donc moins constant que la progression alléguée, et nous pouvons établir contre elle un premier fait : que dans une période connue de dix-huit siècles, l'état du Nil n'a pas changé. Comment arrive-t-il donc aujourd'hui qu'il se montre si différent ? Comment, depuis l'an mil quatre cent soixante-treize, a-t-il passé si subitement de quinze à vingt-deux ? Ce problème me paraît facile à résoudre. Je n'en chercherai pas l'explication dans les faits physiques, mais dans les accessoires de la chose. Ce n'est point le Nil qui a changé ; c'est la colonne, ce sont ses dimensions. Le mystère dont les Turks l'enveloppent, empêche la plupart des voyageurs de s'en assurer ; mais Pocoke, qui parvint à la voir en 1739, rapporte que tout était confus et inégal dans l'échelle

(*a*) Le docteur Pocoke, qui a fait plusieurs bonnes observations sur le Nil, s'est tout-à-fait perdu dans l'explication du texte de Kâlkâchenda : il a cru, sur un premier passage louche, que le nilomètre du temps d'Omar n'était que de douze coudées ; et il a bâti sur cette erreur un édifice de conjectures fausses. *Voyage de Pocoke*, tom. II, p. 278.

des coudées. Il observe même qu'elle lui parut neuve, et cette circonstance fait penser que les Turks, à l'imitation d'Omar, se sont permis une nouvelle altération. Enfin il est un fait qui lève tout doute à cet égard : Niebuhr, (*a*) qu'on ne suspectera pas d'avoir imaginé une observation, ayant mesuré en 1762 les vestiges de l'inondation sur un mur de Djizé, a trouvé que le 1er juin, le Nil avait baissé de vingt-quatre pieds de France. Or vingt-quatre pieds, réduits en coudées, à raison de vingt pouces et demi chacune, font précisément quatorze coudées un pouce. Il est vrai qu'il reste encore dix-huit jours de décroissance ; mais en les portant à une demi-coudée par une estimation dont Pocoke fournit le terme de comparaison, (*b*) on n'a que quatorze coudées et demie, qui reviennent exactement au calcul ancien.

Il est un dernier fait allégué par Savary, auquel je ne puis non plus souscrire sans restriction. *Depuis mon séjour en Égypte,*

(*a*) *Voyage en Arabie*, tom. I, p. 102.

(*b*) Le 17 mai, la colonne avait onze pieds hors de l'eau, le 3 juin elle en avait onze et demi ; donc en dix-sept jours il y eut une demi-coudée. *Voyage de Pocoke*, tom. II.

dit-il, lettre Ire, p. 14, « j'ai fait deux fois le » tour du Delta, je l'ai même traversé par le » canal de Menoufe. Le fleuve coulait à pleines » rives dans les grandes branches de Rosette, » de Damiette, et dans celles qui traversent » l'intérieur du pays; mais il ne débordait pas » sur la terre, excepté dans les lieux bas, où » l'on saignait les digues pour arroser les cam- » pagnes couvertes de riz. »

De là il conclut « que le Delta est actuelle- » ment dans la situation la plus favorable pour » l'agriculture, parce qu'en perdant l'inonda- » tion, cette île a gagné, chaque année, les » trois mois que la Thébaïde reste sous les » eaux. » Il faut l'avouer, rien de plus étrange que ce gain. Si le Delta a gagné à n'être plus inondé, pourquoi désira-t-on si fort de tout temps l'inondation? — *Les saignées y suppléent.* — Mais on a tort de comparer le Delta aux marais de la Seine. L'eau n'est à fleur de terre que vers la mer; partout ailleurs, elle est inférieure au niveau du sol, et le rivage s'élève d'autant plus qu'on remonte davantage. Enfin, si je dois citer mon témoignage, j'atteste que descendant du Kaire à Rosette par le canal de Menoufe, j'ai observé, les 26, 27 et 28 septembre 1783, que, quoique les eaux se re-

tirassent depuis plus de quinze jours, les campagnes étaient encore submergées en partie, et qu'elles portaient aux lieux découverts les traces de l'inondation. Le fait allégué par Savary ne peut donc être attribué qu'à une mauvaise inondation; et l'on ne doit point croire que l'exhaussement ait changé l'état du Delta, (*a*) ni que les Égyptiens soient réduits à n'avoir plus d'eau que par des moyens mécaniques, aussi dispendieux que bornés (*b*).

Il nous reste à résoudre la difficulté des huit coudées de Mœris, et je ne pense pas qu'elle ait des causes d'une autre nature. Il paraît qu'après ce prince, il arriva une révolution dans les mesures, et que d'une coudée l'on en fit deux. Cette conjecture est d'autant plus probable, que du temps de Mœris, l'Égypte ne formait pas un même royaume; il y en avait au moins trois d'Asouan à la mer. Sésostris,

(*a*) Le lit du fleuve s'est exhaussé lui-même comme le reste du terrain.

(*b*) Dans le bas Delta, on arrose par le moyen des roues, parce que l'eau est à fleur de terre; mais dans le haut Delta, il faut établir des chapelets sur les roues, ou élever l'eau par des potences mobiles. On en voit beaucoup sur la route de Rosette au Kaire, et l'on se convaincra que ce travail pénible a un effet très-borné.

qui fut postérieur à Mœris, les réunit par conquête. Mais après ce prince, ils rentrèrent dans leur division, qui dura jusqu'à Psammetik. Cette révolution dans les mesures conviendrait très-bien à Sésostris qui en opéra une générale dans le gouvernement. C'est lui qui établit des lois et une administration nouvelles; qui fit élever des digues et des chaussées pour asseoir les villes et les villages, et creuser une quantité de canaux telle, dit Hérodote, (*a*) que l'Égypte abandonna les chariots dont elle avait jusqu'alors fait usage.

Au reste, il est bon d'observer que les degrés de l'inondation ne sont pas les mêmes par toute l'Égypte. Ils suivent au contraire une règle de diminution graduelle, à mesure que le fleuve descend. A Asouan, le débordement est d'un sixième plus fort qu'au Kaire; et lorsque dans cette dernière ville on compte vingt-sept pieds, à peine en a-t-on quatre à Rosette et à Damiât. La raison en est qu'ou-

(*a*) *Herod.* lib. II. Cette anecdote chagrine beaucoup les chronologistes modernes, qui placent Sésostris avant Moïse, au temps duquel les chariots subsistaient encore; mais ce n'est pas la faute d'Hérodote, si l'on n'a pas entendu son système de chronologie, le meilleur de l'antiquité.

tre la masse d'eau qu'absorbent les terrains, le fleuve resserré dans un seul lit et dans une vallée étroite, s'élève davantage : quand au contraire il a passé le Kaire, n'étant plus contenu par les montagnes, et se divisant en mille rameaux, il arrive nécessairement que sa nappe perd en profondeur ce qu'elle gagne en surface.

On jugera sans doute, d'après ce que j'ai dit, que l'on s'est trop tôt flatté de connaître les termes précis de l'agrandissement et de l'exhaussement du Delta. Mais en rejetant des circonstances illusoires, je ne prétends pas nier le fond même des faits; leur existence est trop bien attestée par le raisonnement et par l'inspection du terrain. Par exemple, l'exhaussement du sol me paraît prouvé par un fait sur lequel on a peu insisté. Quand on va de Rosette au Kaire, dans les eaux basses, comme en mars, on remarque, à mesure que l'on remonte, que le rivage s'élève graduellement au-dessus de l'eau; en sorte que si à Rosette il en excède de deux pieds de niveau, il l'excède de trois et quatre dès Faoué, et de plus de douze au Kaire : (*a*) or, en raisonnant sur ce

(*a*) Il serait curieux de constater en quelle proportion il continue jusqu'à Asouan. Des Coptes que j'ai in-

fait, on en peut tirer la preuve d'un exhaussement par dépôt; car la couche du limon étant en proportion avec l'épaisseur des nappes d'eau qui la déposent, elle doit être plus forte ou plus faible, selon que ces nappes sont plus ou moins profondes, et nous avons vu qu'elles observent une gradation analogue d'Asouan à la mer.

D'un autre côté, l'accroissement du Delta s'annonce d'une manière frappante par la forme de l'Égypte sur la Méditerranée. Quand on en considère la projection sur une carte, on voit que le terrain qui est dans la ligne du fleuve, ce terrain formé d'une matière étrangère, a pris une saillie demi-circulaire, et que les lignes du rivage d'Arabie et d'Afrique qu'il déborde, ont une direction rentrante vers le fond du Delta, qui décèle que jadis ce terrain fut un golfe que le temps a rempli.

Ce comblement, commun à tous les fleuves, s'est exécuté par un mécanisme qui leur est également commun : les eaux des pluies et des neiges roulant dès montagnes dans les vallées, ne cessent d'entraîner les terres qu'elles arrachent par leur chute. La partie pesante

terrogés à ce sujet, m'ont assuré qu'il était infiniment plus élevé dans tout le Saïd qu'au Kaire.

de ces débris, comme les cailloux et les sables, s'arrête bientôt, si un courant rapide ne la chasse. Mais si les eaux ne trouvent qu'un terreau fin et léger, elles s'en chargent en abondance, et en roulent les bancs avec facilité. Le Nil, qui a trouvé de pareils matériaux dans l'Abissinie et l'Afrique intérieure, s'en est servi pour hâter ses travaux; ses eaux s'en sont chargées, son lit s'en est rempli; souvent même il s'en embarrasse au point d'être gêné dans son cours. Mais quand l'inondation lui rend ses forces, il chasse ces bancs vers la mer, en même temps qu'il en amène d'autres pour la saison suivante : arrivées à son embouchure, les boues s'entassent et forment des grèves, parce que la pente ne donne plus assez d'action au courant, et parce que la mer forme un équilibre de résistance. La stagnation qui s'ensuit force la partie ténue, qui jusqu'alors avait surnagé, à se déposer, et elle se dépose surtout aux lieux où il y a moins de mouvement, tels que les rivages. Ainsi la côte s'enrichit peu à peu des débris du pays supérieur et du Delta même; car si le Nil enlève à l'Abissinie pour donner à la Thébaïde, il enlève à la Thébaïde pour porter au Delta, et au Delta pour porter à la mer. Partout où

ses eaux ont un courant, il dépouille le même sol qu'il enrichit. Quand on remonte au Kaire dans les eaux basses, on voit partout les bords taillés à pic, s'écrouler par pans. Le Nil qui les mine par le pied, privant d'appui leur terre légère, elle tombe dans son lit. Dans les grandes eaux, elle s'imbibe, se délaye; et lorsque le soleil et la sécheresse reviennent, elle se gerce et s'écroule encore par grands pans que le Nil entraîne. C'est ainsi que plusieurs canaux se sont comblés, et que d'autres se sont élargis, en élevant sans cesse le lit du fleuve. Le plus fréquenté de nos jours, celui qui vient de *Nadir* à la branche de Damiât, est dans ce cas. Ce canal, creusé d'abord de main d'homme, est devenu semblable à la Seine en plusieurs endroits. Il supplée même à la branche-mère qui va de *Batn el Baqara* à *Nadir*, et qui se comble au point que si on ne la dégorge pas, elle finira par devenir terre ferme : la raison en est que le fleuve tend sans cesse à la ligne droite dans laquelle il a plus de force; c'est par cette même raison qu'il a préféré la branche Bolbitine, qui n'était d'abord qu'un canal factice, à la branche Canopique. (*a*)

(*a*) *Herod.* lib. II.

De ce mécanisme du fleuve, il résulte encore que les principaux comblemens doivent se faire sur la ligne des plus grandes embouchures et du plus fort courant; l'aspect du terrain est conforme à cette théorie. En jetant l'œil sur la carte, on s'aperçoit que la saillie des terres est surtout dans la direction des branches de Rosette et de Damiât. Le terrain latéral et l'intermédiaire sont demeurés lac et marais indivis entre le continent et la mer, parce que les petits canaux qui s'y rendent, n'ont pu opérer qu'un comblement imparfait. Ce n'est qu'avec la plus grande lenteur que les dépôts et les limons s'élèvent; sans doute même ce moyen ne parviendrait jamais à les porter au-dessus des eaux, s'il ne s'y joignait un autre agent plus actif, qui est la mer. C'est elle qui travaille sans relâche à élever le niveau des rives basses au-dessus de ses propres eaux. En effet, les flots venant expirer sur le rivage, poussent le sable et le limon qu'ils rencontrent en arrivant; leur battement accumule ensuite cette digue légère, et lui donne un exhaussement qu'elle n'eût jamais pris dans les eaux tranquilles. Ce fait est sensible pour quiconque marche au bord de la mer, sur un rivage bas et mouvant :

mais il faut que la mer n'ait pas de courant sur la plage; car si elle perd aux lieux où elle est en *remous*, elle gagne à ceux où elle est en mouvement. Quand les grèves sont enfin à fleur d'eau, la main des hommes s'en empare. Mais au lieu de dire qu'elle en élève le niveau au-dessus de l'eau, on devrait dire qu'elle abaisse le niveau de l'eau au dessous, vu que les canaux que l'on creuse, rassemblent en de petits espaces les nappes qui étaient répandues sur de plus grands. (*a*) C'est ainsi que le Delta a dû se former avec une lenteur qui a demandé plus de siècles que nous n'en connaissons; mais le temps ne manque pas à la nature. (*b*)

(*a*) Cette quantité de canaux est une raison qui peut faire varier les degrés de l'inondation : car s'il y en a beaucoup, et qu'ils soient profonds, l'eau s'écoulera plus vite, et s'élèvera moins; s'il y en a peu, et qu'ils soient superficiels, il arrivera le contraire.

(*b*) Depuis la publication de ce Voyage, l'on m'a fait connaître un mémoire de Fréret (Acad. des Inscript. tom. XVI), dans lequel ces questions se trouvent avoir été débattues dès 1745. Dans ce mémoire, ce savant critique, attaquant de front le récit d'Hérodote et le témoignage des prêtres égyptiens, prétend que le Delta n'a subi aucun changement depuis les siècles les plus reculés : il fonde ses raisons contre son accroisse-

Il reste certainement beaucoup d'observations à faire ou à recommencer dans ce pays; mais, comme je l'ai déjà dit, elles ont de

ment, sur la position des villes de *Tanis*, de *Damiāt* et de *Rosette*; mais les faits qu'il cite sont vagues, et la différence de la mesure de Niebuhr en excès sur celle d'Hérodote, est un argument péremptoire contre son sentiment. A l'égard de son exhaussement, il prouve par plus d'auteurs que je n'en ai cités, que depuis Mœris jusqu'à la fin du quinzième siècle, l'inondation n'a pas cessé d'être la même : ce n'est que depuis ce temps que les voyageurs ont parlé d'une inondation de vingt-deux et vingt-trois coudées. Le prince Radzivil est le premier qui en ait fait mention en l'année 1583. Fréret. rejetant son témoignage et celui des autres, soutient que l'inondation est toujours la même, et que la différence des anciens aux modernes vient de ce que les uns comptent depuis le fond de l'eau, pendant que les autres ne comptaient que depuis la surface des eaux basses. Il invoque les observations de Shaw et de Pocoke; mais en appuyant sa conséquence, elles démentent son explication : en effet, d'après ces observations, la crue du Nil au-dessus des plus basses eaux fut en 1714 de dix coudées vingt-six doigts, qui, joints à cinq coudées et quelques doigts qu'avait déjà le fleuve, donnent seize coudées et quelques doigts au-dessus du fond : en 1715 la crue au-dessus des basses eaux fut de dix coudées, qui, jointes à six coudées qu'avaient déjà les eaux, forment seize coudées; en 1738 elle fut de onze coudées quinze doigts, qui, jointes à cinq qu'avait le

grandes difficultés. Pour les vaincre, il faudrait du temps, de l'adresse et de la dépense; à bien des égards même, les obstacles accessoires sont plus graves que ceux du fond. M. le baron de Tott en a fait une épreuve récente pour le nilomètre. En vain a-t-il tenté de séduire les gardiens; en vain a-t-il donné et promis des sequins aux *crieurs*, pour en obtenir les vraies hauteurs du Nil; leurs rapports contradictoires ont prouvé leur mauvaise foi

fleuve, font seize coudées, et non pas vingt, comme le dit Fréret, p. 353. Donc les anciens ont compté comme nous depuis le fond, et l'état reste le même que de tout temps. En se trompant à cet égard, Fréret rapporte un fait qui, s'il est vrai, est le nœud de l'énigme; car il dit avoir vu une coudée du nilomètre qui n'a que quinze pouces huit lignes de France; or vingt-deux coudées de quinze pouces huit lignes font trois cent quarante-quatre pouces huit lignes, tandis que seize coudées en donnent trois cent vingt-huit, ce qui ne laisse qu'un pied quatre pouces de différence; en sorte qu'il serait possible que cette nouvelle coudée fût une innovation des Turks, et que le méqîas portât plusieurs espèces de coudées. Du reste il n'a point compris l'altération d'Omar, citée par *Kâlkâchenda*; et il est loin de résoudre les huit coudées de Mœris, en disant qu'elles proviennent de la dérivation de Soulac. Ainsi, sans déroger au respect dû à Fréret, je persiste dans mes conclusions.

ou leur ignorance commune. On dira peut-être qu'il faudrait établir des colonnes dans des maisons particulières ; mais ces opérations, simples en théorie, sont impossibles en pratique : on s'exposerait à des risques trop graves. Cette curiosité même que les Francs portent avec eux, chagrine de plus en plus les Turks. Ils pensent que l'on en veut à leur pays ; et ce qui se passe de la part des Russes, joint à des préjugés répandus, affermit leurs soupçons. C'est un bruit général dans l'empire à ce moment, que *les temps prédits sont arrivés ; que la puissance et la religion des Musulmans vont être détruites ; que le roi Jaune va venir établir un empire nouveau, etc.* Mais il est temps de reprendre nos idées.

Je passe légèrement sur la saison (*a*) du débordement, assez connue ; sur sa gradation insensible et non subite comme celle de nos rivières ; sur ses diversités qui le montrent tantôt faible et tantôt fort, quelquefois même nul : cas très-rare, mais dont on cite deux ou trois exemples. Tous ces objets sont trop connus pour les répéter ; on sait également que

(*a*) On l'assigne au 19 juin précis, mais il serait difficile d'en déterminer les premiers instans aussi rigoureusement que le veulent faire les Coptes.

les causes de ces phénomènes qui furent une énigme pour les anciens, (*a*) n'en sont plus une pour les Européens. Depuis que leurs voyageurs leur ont appris que l'Abissinie et la partie adjacente de l'Afrique sont inondées de pluies en mai, juin et juillet, ils ont conclu, avec raison, que ce sont ces pluies qui, par la disposition du terrain, affluant de mille rivières, se rassemblent dans une même vallée, pour venir sur des rives lointaines offrir le spectacle imposant d'une masse d'eau qui emploie trois mois à s'écouler. On laisse aux physiciens grecs cette action des vents de nord ou étésiens, qui, par une prétendue pression, arrêtaient le cours du fleuve; il est même étonnant qu'ils aient jamais admis cette explication; car le vent n'agissant que sur la surface de l'eau, il n'empêche point le fond d'obéir à la pente. En vain des modernes ont

(*a*) Cependant Démocrite l'avait devinée. Voyez l'*Histoire* de Diodore de Sicile, liv. II. Je suis même porté à croire qu'Homère en a eu connaissance; car l'épithète qu'il donne au Nil (*diipetès*, tirant son origine du ciel) est une allusion sensible aux pluies: et j'en conclus que les anciens prêtres égyptiens ont eu une *physique* plus étendue que l'on ne pense; et que les traditions qui avaient cours dans la Grèce, n'étaient qu'une émanation de leurs livres sacrés.

allégué l'exemple de la Méditerranée, qui, par la durée des vents d'est, découvre la côte de Syrie d'un pied ou un pied et demi, pour recouvrir de la même quantité celles d'Espagne et de Provence, et qui, par les vents d'ouest, opère l'inverse : il n'y a aucune comparaison entre une mer sans pente et un fleuve, entre la nappe de la Méditerranée et celle du Nil, entre vingt-six pieds et dix-huit pouces.

CHAPITRE IV.

DES VENTS ET DE LEURS PHÉNOMÈNES.

Ces vents de nord, dont le retour a lieu chaque année aux mêmes époques, ont un emploi plus vrai, celui de porter en Abissinie une prodigieuse quantité de nuages. Depuis avril jusqu'en juillet, on ne cesse d'en voir remonter vers le sud, et l'on serait quelquefois tenté d'en attendre de la pluie; mais cette terre brûlée leur demande en vain un bienfait qui doit lui revenir sous une autre forme. Jamais il ne pleut dans le Delta en été; dans tout le cours de l'année même, il y pleut rarement, et en

petite quantité. L'année 1761, observée par Niebuhr, fut un cas extraordinaire que l'on cite encore. Les accidens que les pluies causèrent dans la basse Égypte, dont une foule de villages, bâtis en terre, s'écroulèrent, prouvent assez qu'on y regarde comme rare cette abondance d'eau. Il faut d'ailleurs observer qu'il pleut d'autant moins que l'on s'élève davantage vers le Saïd. Ainsi, il pleut plus souvent à Alexandrie et à Rosette qu'au Kaire, et au Kaire qu'à *Minié*. La pluie est presque un prodige à *Djirdjé*. Nous autres habitans de contrées humides, nous ne concevons pas comment un pays peut subsister sans pluie; (*a*) mais dans l'Égypte, outre la somme d'eau dont la terre fait provision lors de l'inondation, les rosées qui tombent dans les nuits d'été suffisent à la végétation. Les melons d'eau, connus à Marseille sous le nom de *pastèques*, du mot arabe *battik*, en sont une preuve sensible; car souvent ils n'ont au pied qu'une poussière sèche; et cependant leurs feuilles ne

(*a*) Lorsqu'il tombe de la pluie en Égypte et en Palestine, c'est une joie générale de la part du peuple; il s'assemble dans les rues, il chante, il s'agite et crie à pleine tête, *Ya, allah! ya mobârek!* c'est-à-dire: *O dieu! ô béni! etc.*

manquent pas de fraîcheur. Ces rosées ont de commun avec les pluies, qu'elles sont plus abondantes vers la mer, et plus faibles à mesure qu'elles s'en éloignent; et elles en diffèrent en ce qu'elles sont moindres l'hiver, et plus fortes l'été. A Alexandrie, dès le coucher du soleil, en avril, les vêtemens et les terrasses sont trempés comme s'il avait plu. Comme les pluies encore, ces rosées sont fortes ou faibles à raison de l'espèce du vent qui souffle. Le sud et le sud-est n'en donnent point; le nord en apporte beaucoup, et l'ouest encore davantage. On explique aisément ces différences, quand on observe que les deux premiers viennent des déserts de l'Afrique et de l'Arabie, où ils ne trouvent pas une goutte d'eau; que le nord, au contraire, et l'ouest chassent sur l'Égypte l'évaporation de la Méditerranée, qu'ils traversent, l'un dans sa largeur, et l'autre dans toute sa longueur. Je trouve même, en comparant mes observations à ce sujet en Provence, en Syrie et en Égypte, à celles de Niebuhr en Arabie et à Bombai, que cette position respective des mers et des continens est la cause des diverses qualités d'un même vent qui se montre pluvieux dans un pays, pendant qu'il est toujours sec dans l'autre; ce qui

dérange beaucoup les systèmes des astrologues anciens et modernes, sur les influences des planètes.

Un autre phénomène aussi remarquable, est le retour périodique de chaque vent, et son appropriation, pour ainsi dire, à certaines saisons de l'année. L'Égypte et la Syrie offrent en ce genre une régularité digne de fixer l'attention.

En Égypte, lorsque le soleil se rapproche de nos zones, les vents qui se tenaient dans les parties de l'est, passent aux rumbs de nord, et s'y fixent. Pendant juin, ils soufflent constamment nord et nord-ouest; aussi est-ce la vraie saison du passage au Levant, et un vaisseau peut espérer de jeter l'ancre en Chypre ou à Alexandrie, le quatorzième et quelquefois le onzième jour de son départ de Marseille. Les vents continuent en juillet de souffler nord, variant à droite et à gauche, du nord-ouest au nord-est. Sur la fin de juillet, dans tout le cours d'août et la moitié de septembre, ils se fixent nord pur, et ils sont modérés, plus vifs le jour, plus calmes la nuit; alors même il règne sur la Méditerranée une bonace générale, qui prolonge les retours en France jusqu'à soixante-dix et quatre-vingts jours.

Sur la fin de septembre, lorsque le soleil re-

passe la ligne, les vents reviennent vers l'est, et sans y être fixés, ils en soufflent plus que d'aucun autre rumb, le nord seul excepté. Les vaisseaux profitent de cette saison, qui dure tout octobre et une partie de novembre, pour revenir en Europe, et les traversées pour Marseille sont de trente à trente-cinq jours. A mesure que le soleil passe à l'autre tropique, les vents deviennent plus variables, plus tumultueux; leurs régions les plus constantes sont le nord, le nord-ouest et l'ouest. Ils se maintiennent tels en décembre, janvier et février, qui, pour l'Égypte, comme pour nous, sont la saison d'hiver. Alors les vapeurs de la Méditerranée, entassées et appesanties par le froid de l'air, se rapprochent de la terre, et forment les brouillards et les pluies. Sur la fin de février et en mars, quand le soleil revient vers l'équateur, les vents tiennent plus que dans aucun autre temps des rumbs du midi. C'est dans ce dernier mois, et pendant celui d'avril, qu'on voit régner le sud-est, le sud pur et le sud-ouest. Ils sont mêlés d'ouest, de nord et d'est; celui-ci devient le plus habituel sur la fin d'avril; et pendant mai, il partage avec le nord l'empire de la mer, et rend les retours en France encore plus courts que dans l'autre équinoxe.

DU VENT CHAUD, OU KAMSÎN.

Ces vents du sud, dont je viens de parler, ont en Égypte le nom générique de vents de *cinquante* (jours), (*a*) non qu'ils durent cinquante jours de suite, mais parce qu'ils paraissent plus fréquemment dans les cinquante jours qui entourent l'équinoxe. Les voyageurs les ont fait connaître en Europe sous le nom de vents *empoisonnés*, (*b*) ou plus correctement, *vents chauds du désert.* Telle est en effet leur propriété; elle est portée à un point si excessif, qu'il est difficile de s'en faire une idée sans l'avoir éprouvée; mais on en peut comparer l'impression à celle qu'on reçoit de la bouche d'un four banal, au moment qu'on en tire le pain. Quand ces vents commencent à souffler, l'air prend un aspect inquiétant. Le ciel, toujours si pur en ces climats, devient trouble; le soleil perd son éclat, et n'offre plus qu'un disque violace. L'air n'est pas nébuleux, mais gris et poudreux, et réellement il est plein d'une poussière très-déliée qui ne se dépose pas et qui

(*a*) En arabe, *kamsîn;* mais le *k* représente le *jota* espagnol, ou *ch* allemand.

(*b*) Les Arabes du désert les appellent *semoum* ou *poison*, et les Turks *châmyelé* ou vent de Syrie, dont on a fait vent *samiel.*

pénètre partout. Ce vent, toujours léger et rapide, n'est pas d'abord très-chaud; mais à mesure qu'il prend de la durée, il croît en intensité. Les corps animés le reconnaissent promptement au changement qu'ils éprouvent. Le poumon, qu'un air trop raréfié ne remplit plus, se contracte et se tourmente. La respiration devient courte, laborieuse; la peau est sèche, et l'on est dévoré d'une chaleur interne. On a beau se gorger d'eau, rien ne rétablit la transpiration. On cherche en vain la fraîcheur; les corps qui avaient coutume de la donner, trompent la main qui les touche. Le marbre, le fer, l'eau, quoique le soleil soit voilé, sont chauds. Alors on déserte les rues, et le silence règne comme pendant la nuit. Les habitans des villes et des villages s'enferment dans leurs maisons, et ceux du désert dans leurs tentes ou dans des puits creusés en terre, où ils attendent la fin de ce genre de tempête. Communément elle dure trois jours : si elle passe, elle devient insupportable. Malheur aux voyageurs qu'un tel vent surprend en route loin de tout asile, ils en subissent tout l'effet, qui est quelquefois porté jusqu'à la mort! Le danger est surtout au moment des rafales; alors la vitesse accroît la chaleur au point de tuer subitement avec des circonstances

singulières ; car tantôt un homme tombe frappé entre deux autres qui restent sains, et tantôt il suffit de se porter un mouchoir aux narines, ou d'enfoncer le nez dans un trou de sable, comme font les chameaux, ou de fuir au galop comme font les Arabes qui sentent venir la *mofette*, nom qui paraît en effet convenir à cet air : il est d'ailleurs constant qu'il est plus dangereux de Mossul à Bagdad qu'en aucun autre lieu ; ce que l'on attribue à la qualité sulfureuse et minéralogique du pays qu'il parcourt depuis l'Euphrate. Il est remarquable qu'il n'incommode pas les caravanes qui sont alors sur la route de Damas à Alep ; à Bagdad il est mortel sur les minarets, sur les terrasses, sur le pont, et non dans les lieux bas. Si l'on ajoute qu'aussitôt après la mort, il y a hémorragie par le nez et par la bouche, que le cadavre demeure chaud, enfle, devient bleu, et se déchire aisément, il paraîtra de plus en plus probable que cet air meurtrier est un air inflammable, chargé dans certains cas d'acide sulfureux.

Une autre qualité de ce vent, est son extrême sécheresse ; elle est telle, que l'eau dont on arrose un appartement s'évapore en peu de minutes. Par cette extrême avidité, il flétrit et dépouille les plantes; et en pompant trop subi-

tement l'émanation des corps animés, il crispe la peau, ferme les pores, et cause cette chaleur fébrile qui accompagne toute transpiration supprimée.

Ces vents chauds ne sont point particuliers à l'Égypte; ils ont lieu en Syrie, plus cependant sur la côte et dans le désert que sur les montagnes. Niebuhr les a trouvés en Arabie, à Bombai, dans le Diarbekr; l'on en éprouve aussi en Perse, en Afrique, et même en Espagne; partout leurs effets se ressemblent, mais leur direction diffère selon les lieux. En Égypte, le plus violent vient du sud-sud-ouest; à la *Mekke*, il vient de l'est; à *Surate*, du nord; à *Basra*, du nord-ouest; à *Bagdad*, de l'ouest; et en *Syrie*, du sud-est. Ce contraste, qui embarrasse au premier coup d'œil, devient à la réflexion le moyen de résoudre l'énigme. En examinant les sites géographiques, on trouve que c'est toujours des continens déserts que vient le vent chaud; et en effet, il est naturel que l'air qui couvre les immenses plaines de la Libye et de l'Arabie, n'y trouvant ni ruisseaux, ni lacs, ni forêts, s'y échauffe par l'action d'un soleil ardent, par la réflexion du sable, et prenne le degré de chaleur et de sécheresse dont il est capable. S'il survient une

cause quelconque qui détermine un courant à cette masse, elle s'y précipite, et porte avec elle les qualités étonnantes qu'elle a acquises. Il est si vrai que ces qualités sont dues à l'action du soleil sur les sables, que ces mêmes vents n'ont point dans toutes les saisons la même intensité. En Égypte, par exemple, on assure que les vents du sud, en décembre et janvier sont aussi froids que le nord; et la raison en est que le soleil, passé à l'autre tropique, n'embrase plus l'Afrique septentrionale, et que l'Abissinie, si montueuse, est couverte de neige : il faut que le soleil se soit rapproché de l'équateur pour produire ces phénomènes. Par une raison semblable, le sud a un effet bien moindre en Chypre, où il arrive rafraîchi par les vapeurs de la Méditerranée. Dans cette île, c'est le nord qui le remplace; on s'y plaint qu'en été il est d'une chaleur insupportable, pendant qu'il est glacial en hiver : ce qui résulte évidemment de l'Asie mineure, qui, dans l'été, est embrasée, pendant qu'en hiver elle est couverte de glaces. Au reste, ce sujet offre une foule de problèmes faits pour piquer la curiosité d'un physicien. Ne serait-il pas en effet intéressant de savoir :

1° D'où vient ce rapport des saisons et de la

marche du soleil à l'espèce des vents, et aux régions d'où ils soufflent ?

2° Pourquoi, sur toute la Méditerranée, les rumbs de nord sont les plus habituels, au point que sur douze mois on peut dire qu'ils en règnent neuf ?

3° Pourquoi les vents d'est reviennent si régulièrement après les équinoxes, et pourquoi à cette époque il y a communément un coup de vent plus fort ?

4° Pourquoi les rosées sont plus abondantes en été qu'en hiver ; et pourquoi les nuages étant un effet de l'évaporation de la mer, et l'évaporation étant plus forte l'été que l'hiver, il y a cependant plus de nuages l'hiver que l'été ?

5° Enfin pourquoi la pluie est si rare en Égypte, et pourquoi les nuages se rendent de préférence en Abissinie ?

Mais il est temps d'achever le tableau physique que j'ai commencé.

—

CHAPITRE V.

DU CLIMAT ET DE L'AIR.

Le climat de l'Égypte passe avec raison pour très-chaud, puisqu'en juillet et août le thermomètre de Réaumur se soutient, dans les appartemens les plus tempérés, à vingt-quatre et vingt-cinq degrés au-dessus de la glace. (*a*) Au Saïd, il monte encore plus haut, quoique je ne puisse rien dire de précis à cet égard. Le voisinage du soleil, qui dans l'été est presque perpendiculaire, est sans doute une cause première de cette chaleur; mais quand on considère que d'autres pays, sous la même latitude, sont plus frais, on juge qu'il en existe une seconde cause aussi puissante que

(*a*) L'astronome Beauchamp a souvent observé trente-sept et trente-huit degrés à Basra, et cette chaleur a lieu sur la plupart des plages de la Perse, de l'Arabie et de l'Inde. — Trente-deux et trente-trois degrés, qui sont la chaleur du sang, sont très-fréquens en Floride et en Géorgie (d'Amérique). Ainsi l'Égypte ne peut se classer que dans les pays de moyenne chaleur.

la première, laquelle est le niveau du terrain peu élevé au-dessus de la mer. A raison de cette température, l'on ne doit distinguer que deux saisons en Égypte, le printemps et l'été, c'est-à-dire la fraîcheur et les chaleurs. Ce second état dure depuis mars jusqu'en novembre, et même dès la fin de février le soleil, à neuf heures du matin, n'est pas supportable pour un Européen. Dans toute cette saison l'air est embrasé, le ciel étincelant, et la chaleur accablante pour les corps qui n'y sont pas habitués. Sous l'habit le plus léger, et dans l'état du plus grand repos, on fond en sueur. Elle devient même si nécessaire, que la moindre suppression est une maladie; en sorte qu'au lieu du salut ordinaire : *Comment vous portez-vous?* on devrait dire : *Comment suez-vous?* L'éloignement du soleil tempère un peu ces chaleurs. Les vapeurs de la terre, abreuvée par le Nil, et celles qu'apportent les vents d'ouest et de nord, absorbant le feu répandu dans l'air, procurent une fraîcheur agréable, et même des froids piquans, si l'on en voulait croire les naturels et quelques négocians européens; mais les Égyptiens, presque nus et accoutumés à suer, frissonnent à la moindre fraîcheur. Le thermomètre qui se tient au

plus bas en février à neuf et huit degrés de Réaumur au-dessus de la glace, fixe nos idées à cet égard, et l'on peut dire que la neige et la grêle sont des phénomènes que tel Égyptien de cinquante ans n'a jamais vus. Quant à nos négocians, ils doivent leur sensibilité à l'abus des fourrures; il est porté au point que dans l'hiver ils ont souvent deux ou trois enveloppes de renard, et que dans les ardeurs de juin ils conservent l'hermine ou le petit-gris; ils prétendent que la fraîcheur qu'on éprouve à l'ombre en est une raison indispensable; et en effet les courans de nord et d'ouest qui règnent presque toujours, établissent une assez grande fraîcheur partout où le soleil ne donne pas; mais le nœud secret et plus véritable, est que la pelisse est le galon de la Turkie et l'objet favori du luxe, elle est l'enseigne de l'opulence, l'étiquette de la dignité, parce que l'investiture des places importantes est toujours constatée par le présent d'une pelisse, comme si l'on voulait dire à l'homme qu'on revêt, qu'il est désormais assez grand seigneur pour ne s'occuper qu'à transpirer.

Avec ces chaleurs et l'état marécageux qui dure trois mois, on pourrait croire que l'É-

gypte est un pays malsain : ce fut ma première pensée en y arrivant; et lorsque je vis au Kaire les maisons de nos négocians assises le long du *Kalidj*, où l'eau croupit jusqu'en avril, je crus que les exhalaisons devaient leur causer bien des maladies; mais leur expérience trompe cette théorie : les émanations des eaux stagnantes, si meurtrières en Chypre et à Alexandrette, n'on point cet effet en Égypte. La raison m'en paraît due à la siccité habituelle de l'air, établie, et par le voisinage de l'Afrique et de l'Arabie, qui aspirent sans cesse l'humidité, et par les courans perpétuels des vents qui passent sans obstacle. Cette siccité est telle, que les viandes exposées, même en été, au vent du nord, ne se putréfient point, mais se dessèchent et se durcissent à l'égal du bois. Les déserts offrent des cadavres ainsi desséchés, qui sont devenus si légers, qu'un homme soulève aisément d'une seule main la charpente entière d'un chameau. (*a*)

(*a*) Cependant il faut observer que l'air, sur la côte, est infiniment moins sec qu'en remontant dans les terres; aussi ne peut-on laisser, à Alexandrie et à Rosette du fer exposé vingt-quatre heures à l'air, qu'il ne soit tout rouillé.

A cette sécheresse, l'air joint un état salin dont les preuves s'offrent partout. Les pierres sont rongées de natron, et l'on en trouve dans les lieux humides de longues aiguilles cristallisées que l'on prendrait pour du salpêtre. Le mur du jardin des jésuites au Kaire, bâti avec des briques et de la terre, est partout recouvert d'une croûte de ce natron, épaisse comme un écu de six livres; et lorsqu'on a inondé les carrés de ce jardin avec l'eau du *Kalidj*, on voit à sa retraite la terre brillante de toutes parts de cristaux blancs que l'eau n'a certainement pas apportés, puisqu'elle ne donne aucun indice de sel au goût et à la distillation.

C'est sans doute cette propriété de l'air et de la terre, jointe à la chaleur, qui donne à la végétation une activité presque incroyable dans nos climats froids. Partout où les plantes ont de l'eau, leurs développemens se font avec une rapidité prodigieuse. Quiconque va au Kaire ou à Rosette, peut constater que l'espèce de courge appelée *qara*, pousse en vingt-quatre heures des filons de près de quatre pouces de long; mais une observation importante, par laquelle je termine, est que ce sol paraît exclusif et intolérant. Les plantes étrangères y dégénèrent

rapidement : ce fait est constaté par des observations journalières. Nos négocians sont obligés de renouveler chaque année les graines, et de faire venir de Malte des choux-fleurs, des betteraves, des carottes et des salsifis. Ces graines semées réussissent d'abord très-bien; mais si l'on sème ensuite les graines qu'elles produisent, il n'en résulte que des plantes étiolées. Pareille chose est arrivée aux abricots, aux poires et aux pêches qu'on a transportés à Rosette. La végétation de cette terre paraît trop brusque pour bien nourrir des tissus spongieux et charnus ; il faudrait que la nature s'y fût accoutumée par gradation, et que le climat se les fût appropriés par les soins de la culture.

ÉTAT POLITIQUE

DE

L'ÉGYPTE.

CHAPITRE PREMIER.

DES DIVERSES RACES DES HABITANS DE L'ÉGYPTE.

Au milieu des révolutions qui n'ont cessé d'agiter la fortune des peuples, il est peu de pays qui aient conservé purs et sans mélange leurs habitans naturels et primitifs. Partout cette même cupidité qui porte les individus à empiéter sur leurs propriétés respectives, a suscité les nations les unes contre les autres : l'issue de ce choc d'intérêts et de forces a été d'introduire dans les états un étranger vainqueur, qui, tantôt usurpateur insolent, a dépouillé la nation vaincue du domaine que la nature lui avait accordé; et tantôt conquérant plus timide ou plus civilisé, s'est contenté de participer à des avantages que son sol natal

lui avait refusés. Par-là se sont établies dans les états des races diverses d'habitans, qui quelquefois, se rapprochant de mœurs et d'intérêts, ont mêlé leur sang; mais qui, le plus souvent, divisés par des préjugés politiques ou religieux, ont vécu rassemblés sur le même sol sans jamais se confondre. Dans le premier cas, les races perdant par leur mélange les caractères qui les distinguaient, ont formé un peuple homogène où l'on n'a plus aperçu les traces de la révolution. Dans le second, demeurant distinctes, leurs différences perpétuées sont devenues un monument qui a survécu aux siècles, et qui peut, en quelques cas, suppléer au silence de l'histoire.

Tel est le cas de l'Égypte : enlevée depuis vingt-trois siècles à ses propriétaires naturels, elle a vu s'établir successivement dans son sein, des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Grecs, des Arabes, des Géorgiens, et enfin cette race de Tartares connus sous le nom de Turks ottomans. Parmi tant de peuples, plusieurs y ont laissé des vestiges de leur passage; mais comme dans leur succession ils se sont mêlés, il en est résulté une confusion qui rend moins facile à connaître le caractère de chacun. Cependant on peut encore distin-

Digitized by Google

guer dans la population de l'Égypte quatre races principales d'habitans.

La première et la plus répandue est celle des Arabes, qu'on doit diviser en trois classes : 1° La postérité de ceux qui, lors de l'invasion de ce pays par Amrou, l'an 640, accoururent de l'Hedjâz et de toutes les parties de l'Arabie s'établir dans ce pays justement vanté pour son abondance. Chacun s'empressa d'y posséder des terres, et bientôt le Delta fut rempli de ces étrangers, au préjudice des Grecs vaincus. Cette première race, qui s'est perpétuée dans la classe actuelle des *fellâhs* ou *laboureurs* et des artisans, a conservé sa physionomie originelle ; mais elle a pris une taille plus forte et plus élevée : effet naturel d'une nourriture plus abondante que celle des déserts. En général les paysans d'Égypte atteignent cinq pieds quatre pouces ; plusieurs vont à cinq pieds six et sept ; leur corps est musculeux sans être gras, et robuste comme il convient à des hommes endurcis à la fatigue. Leur peau hâlée par le soleil est presque noire ; mais leur visage n'a rien de choquant. La plupart ont la tête d'un bel ovale, le front large et avancé, et sous un sourcil noir un œil noir, enfoncé et brillant ; le nez assez grand, sans être aqui-

lin ; la bouche bien taillée et toujours de belles dents. Les habitans des villes, plus mélangés, ont une physionomie moins uniforme, moins prononcée. Ceux des villages, au contraire, ne s'alliant jamais que dans leurs familles, ont des caractères plus généraux, plus constans, et quelque chose de rude dans l'aspect, qui tire sa cause des passions d'une ame sans cesse aigrie par l'état de guerre et de tyrannie qui les environne.

2° Une deuxième classe d'Arabes est celle des Africains ou Occidentaux, (*a*) venus à diverses reprises et sous divers chefs se réunir à la première ; comme elle, ils descendent des conquérans musulmans qui chassèrent les Grecs de la Mauritanie ; comme elle, ils exercent l'agriculture et les métiers ; mais ils sont plus spécialement répandus dans le *Saïd* où ils ont des villages et même des princes particuliers.

3° La troisième classe est celle des *Bedouins* ou hommes des déserts, (*b*) connus des anciens sous le nom de *Scenites*, c'est-à-dire habitant sous des tentes. Parmi ceux-là, les uns,

(*a*) En arabe, *magârbe*, pluriel de *magrebi*, homme de *garb*, ou *couchant* : ce sont nos *Barbaresques*.

(*b*) En arabe, *bedâoui*, formé de *bîd* ; *désert, pays sans habitations*.

dispersés par familles, habitent les rochers, les cavernes, les ruines et les lieux écartés où il y a de l'eau; les autres, réunis par tribus, campent sous des tentes basses et enfumées, et passent leur vie dans un voyage perpétuel. Tantôt dans le désert, tantôt sur les bords du fleuve, ils ne tiennent à la terre qu'autant que l'intérêt de leur sûreté ou la subsistance de leurs troupeaux les y attachent. Il est des tribus qui, chaque année, après l'inondation, arrivent du sein de l'Afrique pour profiter des herbes nouvelles, et qui au printemps se renfoncent dans le désert; d'autres sont stables en Égypte, et y louent des terrains qu'ils ensemencent et changent annuellement. Toutes observent entre elles des limites convenues qu'elles ne franchissent point, sous peine de guerre. Toutes ont à peu près le même genre de vie, les mêmes usages, les mêmes mœurs. Ignorans et pauvres, les Bedouins conservent un caractère original, distinct des nations qui les environnent. Pacifiques dans leur camp, ils sont partout ailleurs dans un état habituel de guerre. Les laboureurs qu'ils pillent, les haïssent; les voyageurs qu'ils dépouillent, en médisent; les Turks qui les craignent, les divisent et les corrompent. On estime que leurs tribus en Égypte

pourraient former trente mille cavaliers; mais ces forces sont tellement dispersées et désunies, qu'on les y traite comme des voleurs et des vagabonds.

Une seconde race d'habitans est celle des *Coptes*, appelés en arabe *el Qoubt*. On en trouve plusieurs familles dans le Delta; mais le grand nombre habitent le *Saïd*, où ils occupent quelquefois des villages entiers. L'histoire et la tradition attestent qu'ils descendent du peuple dépouillé par les Arabes, c'est-à-dire de ce mélange d'Égyptiens, de Perses, et surtout de Grecs qui, sous les Ptolémées et les Constantins, ont si long-temps possédé l'Égypte. Ils diffèrent des Arabes par leur religion, qui est le christianisme; mais ils sont encore distincts des chrétiens par leur secte, qui est celle d'Eutychès. Leur adhésion aux opinions théologiques de cet homme leur a attiré de la part des autres Grecs des persécutions qui les ont rendus irréconciliables. Lorsque les Arabes conquirent le pays, ils en profitèrent pour les affaiblir mutuellement. Les *Coptes* ont fini par expulser leurs rivaux; et comme ils connaissent de tout temps l'administration intérieure de l'Égypte, ils sont devenus les dépositaires des registres des terres

et des tribus. Sous le nom d'*écrivains*, ils sont au Kaire les *intendans*, les *secrétaires* et les *traitans* du gouvernement et des beks. Ces *écrivains*, méprisés des *Turks* qu'ils servent, et haïs des paysans qu'ils vexent, forment une espèce de corps dont est chef l'écrivain du *commandant* principal. C'est lui qui dispose de tous les emplois de cette partie, qu'il n'accorde, selon l'esprit de ce gouvernement, qu'à prix d'argent.

On prétend que le nom des *Coptes* leur vient de la ville de *Coptos* où ils se retirèrent, dit-on, lors des persécutions des Grecs ; mais je lui crois une origine plus naturelle et plus ancienne. Le terme arabe *Qoubti*, un *Copte*, me semble une altération évidente du grec *Aigoupti-os*, un *Égyptien;* car on doit remarquer que *y* était prononcé *ou* chez les anciens Grecs, et que les Arabes n'ayant ni *g* devant *a o u*, ni la lettre *p*, remplacent toujours ces lettres par *q* et *b* : les *Coptes* sont donc proprement les représentans des *Égyptiens;* (*a*) et il est un fait singulier qui rend cette acception encore plus probable. En considérant le visage

(*a*) D'autant mieux qu'on les trouve au Saïd dès avant Dioclétien, et qu'il paraît que le Saïd fut moins rempli par les Grecs que le Delta.

de beaucoup d'individus de cette race, je lui ai trouvé un caractère particulier qui a fixé mon attention : tous ont un ton de peau jaunâtre et fumeux, qui n'est ni grec ni arabe; tous ont le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé, la lèvre grosse; en un mot, une vraie figure de mulâtre. J'étais tenté de l'attribuer au climat, (*a*) lorsqu'ayant été visiter le Sphinx,

(*a*) En effet, j'observe que la figure des nègres représente précisément cet état de contraction que prend notre visage lorsqu'il est frappé par la lumière et par une forte réverbération de chaleur. Alors le sourcil se fronce; la pomme des joues s'élève; la paupière se serre; la bouche fait la *moue*. Cette contraction des parties mobiles n'a-t-elle pas pu et dû à la longue influer sur les parties solides, et mouler la charpente même des os? Dans les pays froids, le vent, la neige, l'air vif opèrent presque le même effet que l'excès de lumière dans les pays chauds: et nous voyons que presque tous les sauvages ont quelque chose de la tête du nègre; ensuite viennent les coutumes de mouler la tête des enfans, et même le genre de coiffure, qui, par exemple, chez les Tartares étant un bonnet haut, lequel serre les tempes et relève le sourcil, me semble la cause du *sourcil de chèvre* qu'on remarque chez les Chinois et les Kalmouks: dans les zones tempérées et chez les peuples qui habitent sous des toits, ces diverses circonstances n'ayant pas lieu, les traits se montrent allongés par le repos des muscles, et les yeux à fleur de tête, parce qu'ils sont protégés contre l'action de l'air.

Digitized by Google

son aspect me donna le mot de l'énigme. En voyant cette tête caractérisée *nègre* dans tous ses traits, je me rappelai ce passage remarquable d'Hérodote, où il dit : (*a*) *Pour moi, j'estime que les Colches sont une colonie des Égyptiens, parce que, comme eux, ils ont la peau noire et les cheveux crépus ;* c'est-à-dire, que les anciens Égyptiens étaient de vrais nègres de l'espèce de tous les naturels d'Afrique ; (*b*) et dès lors on explique comment leur

(*a*) Lib. II, p. 150.

(*b*) Cette observation qui, lors de la publication de ce Voyage, en 1787, sembla plutôt neuve et piquante que fondée en vérité, se trouve aujourd'hui portée à l'évidence par des faits eux-mêmes aussi piquans que décisifs. Blumenbach, professeur très-distingué d'anatomie à Gottingue, a publié en 1794 un mémoire duquel il résulte :

1° Qu'il a eu l'occasion de disséquer plusieurs momies égyptiennes.

2° Que les crânes de ces momies appartiennent à trois différentes races d'hommes, savoir : l'une la race éthiopienne caractérisée par les joues élevées, les lèvres épaisses, le nez large et épaté, les prunelles saillantes ; ainsi, ajoute-t-il, que Volney nous représente les Coptes d'aujourd'hui.

sang, allié depuis plusieurs siècles à celui des Romains et des Grecs, a dû perdre l'intensité de sa première couleur, en conservant cependant l'empreinte de son moule originel. On peut même donner à cette observation une étendue très-générale, et poser en principe que la physionomie est une sorte de monument propre en bien des cas à constater ou éclaircir les témoignages de l'histoire, sur les origines des peuples. Parmi nous, un laps de neuf cents ans n'a pu effacer la nuance qui distinguait les habitans des Gaules, de ces *hommes du Nord,* qui, sous Charles-le-Gros, vinrent occuper la plus riche de nos provinces. Les voyageurs qui vont par mer de Normandie en Danemarck, parlent avec surprise de la ressemblance fraternelle des habitans de ces deux contrées, conservée malgré la dis-

La seconde race qui porte le caractère des Hindous, et la troisième qui est mixte et participe des deux premières.

Le docteur Blumenbach cite aussi, en preuve de la première race, le sphinx gravé dans Norden, auquel les plus savans antiquaires n'avaient pas fait attention jusque-là. L'on y remarque, outre des proportions gigantesques, une disposition de traits qui établit de plus en plus ce que j'ai avancé.

Digitized by Google

tance des lieux et des temps. La même observation se présente, quand on passe de Franconie en Bourgogne; et si l'on parcourait avec attention la France, l'Angleterre ou toute autre contrée, on y trouverait la trace des émigrations écrite sur la face des habitans. Les Juifs n'en portent-ils pas d'ineffaçables, en quelque lieu qu'ils soient établis? Dans les états où la noblesse représente un peuple étranger introduit par conquête, si cette noblesse ne s'est point alliée aux indigènes, ses individus ont une empreinte particulière. Le sang kalmouque se distingue encore dans l'Inde; et si quelqu'un avait étudié les diverses nations de l'Europe et du nord de l'Asie, il retrouverait peut-être des analogies qu'on a oubliées.

Mais en revenant à l'Égypte, le fait qu'elle rend à l'histoire offre bien des réflexions à la philosophie. Quel sujet de méditation, de voir la barbarie et l'ignorance actuelle des Coptes, issues de l'alliance du génie profond des Égyptiens, et de l'esprit brillant des Grecs; de penser que cette race d'hommes noirs, aujourd'hui notre esclave et l'objet de nos mépris, est celle-là même à laquelle nous devons nos arts, nos sciences, et jusqu'à l'usage de la parole; d'imaginer enfin que c'est au milieu des

peuples qui se disent les plus amis de la liberté et de l'humanité, que l'on a sanctionné le plus barbare des esclavages, et mis en problème *si les hommes noirs ont une intelligence de l'espèce des blancs!*

Le langage est un autre monument dont les indications ne sont pas moins justes ni moins instructives. Celui dont usaient ci-devant les *Coptes*, s'accorde à constater les faits que j'établis. D'un côté, la forme de leurs lettres et la majeure partie de leurs mots démontrent que la nation grecque, dans un séjour de mille ans, a imprimé fortement son empreinte sur l'Égypte; (*a*) mais d'autre part, l'alphabet copte a cinq lettres, et le dictionnaire beaucoup de mots qui sont comme les débris et les restes de l'ancien égyptien. Ces mots, examinés avec critique, ont une analogie sensible avec les idiomes des anciens peuples adjacens, tels que les Arabes, les Éthiopiens, les Syriens et même les riverains de l'Euphrate; et l'on peut établir comme un fait certain que toutes ces langues ne furent que des dialectes dérivés d'un fonds commun. Depuis plus de trois siècles, celui des Coptes est tombé en désuétude; les Arabes conqué-

(*a*) Voyez *le Dict. copte*, par Lacroze.

Digitized by Google

rans, en dédaignant l'idiome des peuples vaincus, leur ont imposé avec leur joug, l'obligation d'apprendre leur langue. Cette obligation même devint une loi, lorsque, sur la fin du premier siècle de l'*hedjire*, le kalife *Ouâled Ier* prohiba la langue grecque dans tout son empire : de ce moment l'arabe prit un ascendant universel; et les autres langues, reléguées dans les livres, ne subsistèrent plus que pour les savans qui les négligèrent. Tel a été le sort du copte dans les livres de dévotion et d'église, les seuls connus où il existe : les prêtres et les moines ne l'entendent plus; et en Égypte comme en Syrie, musulman ou chrétien, tout parle arabe et n'entend que cette langue.

Il se présente à ce sujet des observations qui, dans la géographie et l'histoire, ne sont pas sans importance. Les voyageurs, en traitant des pays qu'ils ont vus, sont dans l'usage et souvent dans l'obligation de citer des mots de la langue qu'on y parle. C'est une obligation, par exemple, s'il s'agit de noms propres de peuples, d'hommes, de villes, de rivières et d'autres objets particuliers au pays; mais de là est survenu l'abus, que transportant les mots d'une langue à l'autre, on les a défigurés à les rendre méconnaissables. Ceci est ar-

rivé surtout aux pays dont je traite; et il en est résulté, dans les livres d'histoire et de géographie, un chaos incroyable. Un Arabe qui saurait le français, ne reconnaîtrait pas dans nos cartes dix mots de sa langue, et nous-mêmes lorsque nous l'avons apprise, nous éprouvons le même inconvénient. Il a plusieurs causes.

1° L'ignorance où sont la plupart des voyageurs de la langue arabe, et surtout de sa prononciation ; et cette ignorance a été cause que leur oreille, novice à des sons étrangers, en a fait une comparaison vicieuse aux sons de leur propre langue.

2° La nature de plusieurs prononciations qui n'ont point d'analogies dans la langue où on les transporte. Nous l'éprouvons tous les jours dans le *th* des Anglais et dans le *jota* des Espagnols : quiconque ne les a pas entendus, ne peut s'en faire une idée; mais c'est bien pis avec les Arabes, dont la langue a trois voyelles et sept à huit consonnes étrangères aux Européens. Comment les peindre pour leur conserver leur nature, et ne les pas confondre avec d'autres qui font des sens différens? (*a*)

(*a*) Il n'y a pas jusqu'au savant Pocoke qui, expliquant si bien les livres, ne put jamais se passer d'in-

3° Enfin, une troisième cause de désordre est la conduite des écrivains dans la rédaction des livres de cartes. En empruntant leurs connaissances de tous les Européens qui ont voyagé en Orient, ils ont adopté l'orthographe des noms propres, telle qu'ils l'ont trouvée dans chacun; mais ils n'ont pas fait attention que les diverses nations de l'Europe, en usant également des lettres romaines, leur donnent des valeurs différentes. Par exemple, l'*u* des Italiens n'est pas notre *u*, mais *ou*; leur *gh*, n'est pas *gé*, mais *gué*; leur *c*, n'est pas *cé*, mais *tché*: de là une diversité apparente de mots qui sont cependant les mêmes. C'est ainsi que celui qu'on doit écrire en français, *chaik* ou *chék*, est écrit tour à tour *schek*, (*a*) *shekh*, *schech*, *sciek*, selon qu'on l'a tiré de l'anglais, de l'allemand ou de l'italien, chez qui ces combinaisons de *sh*, *sch*, *sc*, ne sont que notre *ché*. Les Polonais écriraient *szech*, et les

terprète. Récemment, Vonhaven, professeur d'arabe en Danemarck, ne put pas entendre même le *salam alai kom* (le bonjour), lorsqu'il vint en Égypte; et son compagnon, le jeune Forskal, au bout d'un an, fut plus avancé que lui.

(*a*) Pour faire sentir ces différences à la lecture, il faut appeler les lettres une à une.

Espagnols, *chej;* cette différence de finale, *j*, *ch*, et *kh*, vient de ce que la lettre arabe est le *jota* espagnol, *ch* allemand, (*a*) qui n'existe point chez les Anglais, les Français et les Italiens. C'est encore par des raisons semblables, que les Anglais écrivent *Rooda*, l'île que les Italiens écrivent *Ruda*, et que nous devons prononcer comme les Arabes, *Rouda ;* que Pocoke écrit *harammé*, pour *harâmi*, un *voleur;* que Niebuhr écrit *dsjebel* pour *djebel*, une *montagne;* que d'Anville, qui a beaucoup usé de mémoires anglais, écrivit *Shâm* pour *Châm*, la *Syrie*, *wadi* pour *ouâdi*, une *vallée*, et mille autres exemples.

Par là, comme je l'ai dit, s'est introduit un désordre d'orthographe qui confond tout; et si l'on n'y remédie, il en résultera pour le moderne, l'inconvénient dont on se plaint pour l'ancien. C'est avec leur ignorance des langues *barbares*, et avec leur manie d'en plier les sons à leur gré, que les Grecs et les Romains nous ont fait perdre la trace des noms originaux, et nous ont privés d'un moyen précieux de reçonnaître l'état ancien dans celui qui subsiste. Notre langue, comme la leur, a cette délica-

(*a*) Pas dans tous les cas, mais après l'*o* et l'*u*, comme dans *buch*, un livre.

tesse; elle dénature tout, et notre oreille rejette comme barbare tout ce qui lui est inusité. Sans doute il est inutile d'introduire des sons nouveaux; mais il serait à propos de nous rapprocher de ceux que nous traduisons, et de leur assigner, pour représentans, les plus rapprochés des nôtres, en leur ajoutant des signes convenus. Si chaque peuple en faisait autant, la nomenclature deviendrait une, comme ses modèles; (*a*) et ce serait un premier pas vers une opération qui devient de jour en jour plus pressante et plus facile, un alphabet général qui puisse convenir à toutes les langues, ou du moins à celles de l'Europe. Dans le cours de cet ouvrage, je citerai le moins qu'il me sera possible de mots arabes; mais lorsque j'y serai obligé, qu'on ne s'étonne pas si je m'éloigne souvent de l'orthographe de la plupart des voyageurs. A en juger par ce qu'ils ont écrit, il ne paraît pas qu'aucun ait saisi les vrais élémens de l'alphabet arabe, ni connu les principes à suivre dans la translation des

(*a*) Lorsque les voyageurs français qui font actuellement le tour du monde seront revenus, on verra la confusion qu'apportera dans leurs récits la variété des orthographes anglaise et française.

mots à notre écriture. (*a*) Je reviens à mon sujet.

Une troisième race d'habitans en Égypte est celle des *Turks*, qui sont les maîtres du pays, ou qui du moins en ont le titre. Dans l'origine, ce nom de Turk n'était point particulier à la nation à qui nous l'appliquons; il désignait en général des peuples répandus à l'orient et même au nord de la mer Caspienne, jusqu'au delà du lac Aral, dans les vastes contrées qui ont pris d'eux leur dénomination de *Tour-estân*. (*b*) Ce sont ces mêmes peuples dont les anciens Grecs ont parlé sous le nom de Parthes, de Massagètes, et même de Scythes, auquel nous avons substitué celui de *Tartares*. Pasteurs et vagabonds comme les Arabes bedouins, ils se montrèrent, dans tous les temps, guerriers farouches et redoutables. Ni Kyrus ni Alexandre ne purent les subju-

(*a*) Le lecteur curieux de ce genre d'étude peut consulter un ouvrage que j'ai publié pour remplir l'objet que j'indique ici. Il est intitulé *Simplification des langues orientales*.

(*b*) *Estân* est un terme persan qui signifie *pays*, et s'applique en finale aux noms propres; ainsi l'on dit *Arab-estân*, *Frank-estân*, etc.

guer ; mais les Arabes furent plus heureux. Environ quatre-vingts ans après Mahomet, ils entrèrent, par ordre du kalife *Oudled I*, dans les pays des Turks, et leur firent connaître leur religion et leurs armes. Ils leur imposèrent même des tributs ; mais l'anarchie s'étant glissée dans l'empire, les gouverneurs rebelles se servirent d'eux pour résister aux *kalifes*, et ils furent mêlés dans toutes les affaires. Ils ne tardèrent pas d'y prendre un ascendant qui dérivait de leur genre de vie. En effet, toujours sous des tentes, toujours les armes à la main, ils formaient un peuple guerrier, et une milice rompue à toutes les manœuvres des combats. Ils étaient divisés, comme les Bedouins, en tribus ou *camps*, appelés dans leur langue *ordou*, dont nous avons fait *horde*, pour désigner leurs peuplades. Ces tribus, alliées ou divisées entre elles pour leurs intérêts, avaient sans cesse des guerres plus ou moins générales; et c'est à raison de cet état, que l'on voit dans leur histoire plusieurs peuples également nommés *Turks*, s'attaquer, se détruire et s'expulser tour à tour. Pour éviter la confusion, je réserverai le nom de *Turks* propres à ceux de Constantinople, et j'appellerai *Turkmans* ceux qui les précédèrent.

Digitized by Google

Quelques hordes de *Turkmans* ayant donc été introduites dans l'empire arabe, elles parvinrent en peu de temps à faire la loi à ceux qui les avaient appelées comme alliées ou comme stipendiaires. Les *kalifes* en firent eux-mêmes une expérience remarquable. *Motazzam*, (*a*) frère et successeur d'*Almamoun*, ayant pris pour sa garde un corps de Turkmans, se vit contraint de quitter Bagdad à cause de leurs désordres. Après lui, leur pouvoir et leur insolence s'accrurent au point qu'ils devinrent les arbitres du trône et de la vie des princes; ils en massacrèrent trois en moins de trois ans. Les kalifes, délivrés de cette première tutelle, ne devinrent pas plus sages. Vers 935, *Radi-b'ellah* (*b*) ayant encore déposé son autorité dans les mains d'un Turkman, ses successeurs retombèrent dans les premières chaînes; et sous la garde des *emirs-el-omara*, ils ne furent plus que des fantômes de puissance. Ce fut dans les désordres de cette anarchie qu'une foule de *hordes* turkmanes pénétrèrent dans l'empire, et qu'elles fondèrent divers états indépendans, plus ou moins passagers, dans le *Kerman*, le *Korasan*, à *Iconium*, à *Alep*, à *Damas* et en *Égypte*.

(*a*) En 834. (*b*) *Qui se plaît en Dieu.*

Jusqu'alors les Turks actuels, distingués par le nom d'*Ogouzians*, étaient restés à l'orient de la Caspienne et vers le Djihoun; mais dans les premières années du treizième siècle, *Djenkiz-Kan* ayant amené toutes les tribus de la haute Tartarie contre les princes de *Balk* et de *Samarqand*, les Ogouzians ne jugèrent pas à propos d'attendre les *Mogols* : ils partirent sous les ordres de leur chef *Soliman*, et poussant devant eux leurs troupeaux, ils vinrent (en 1214) camper dans l'*Aderbedjân*, au nombre de cinquante mille cavaliers. Les Mogols les y suivirent, et les poussèrent plus à l'ouest dans l'Arménie. Soliman s'étant noyé (en 1220) en voulant passer l'Euphrate à cheval, *Ertogrul* son fils, prit le commandement des hordes, et s'avança dans les plaines de l'Asie mineure, où des pâturages abondans attiraient ses troupeaux. La bonne conduite de ce chef lui procura dans ces contrées une force et une considération qui firent rechercher son alliance par d'autres princes. De ce nombre fut le Turkman *Ala-el-din*, sultan à Iconium. Cet Ala-el-din se voyant vieux et inquiété par les Tartares de *Djenkiz-Kan*, accorda des terres aux Turks d'Ertogrul, et le fit même général de toutes ses troupes. Ertogrul répon-

dit à la confiance du sultan, battit les *Mogols*, acquit de plus en plus du crédit et de la puissance, et les transmit à son fils *Osman*, qui reçut d'un *Ala-el-din*, successeur du premier, le Qofetân, le tambour et les queues de cheval, symboles du commandement chez tous les Tartares. Ce fut cet *Osman* qui, pour distinguer ses *Turks* des autres, voulut qu'ils portassent désormais son nom, et qu'on les appelât *Osmanlès*, dont nous avons fait Ottomans. (*a*) Ce nouveau nom devint bientôt redoutable aux Grecs de Constantinople, sur qui Osman envahit des terrains assez considérables pour en faire un royaume puissant. Bientôt il lui en donna le titre, en prenant lui-même, en 1300, la qualité de *soltân*, qui signifie *souverain absolu*. On sait comment ses successeurs, héritiers de son ambition et de son activité, continuèrent de s'agrandir aux dépens des Grecs; comment de jour en jour, leur enlevant des provinces en Europe et en Asie, ils les resserrèrent jusque dans les murs de Constantinople; et comment enfin Mahomet II, fils d'Amurat, ayant emporté cette

(*a*) Cette différence du *t* à l'*s*, vient de ce que la lettre originale est le *th* anglais, que les étrangers traduisent tantôt *t*, tantôt *s*.

ville en 1453, anéantit ce rejeton de l'empire de Rome. Alors les Turks, se trouvant libres des affaires d'Europe, reportèrent leur ambition sur les provinces du midi. Bagdâd, subjuguée par les Tartares, n'avait plus de kalifes depuis deux cents ans ; (*a*) mais une nouvelle puissance formée en Perse, avait succédé à une partie de leurs domaines. Une autre, formée dans l'Égypte, dès le dixième siècle, et subsistant alors sous le nom de *Mamlouks*, en avait détaché la Syrie et le Diarbekr. Les Turks se proposèrent de dépouiller ces rivaux. *Bayazid*, fils de Mahomet, exécuta une partie de ce dessein contre le *sofi* de Perse, en s'emparant de l'Arménie ; et Sélim son fils le compléta contre les *Mamlouks*. Ce sultan les ayant attirés près d'Alep en 1517, sous prétexte de l'aider dans la guerre de Perse, tourna subitement ses armes contre eux, et leur enleva de suite la Syrie et l'Égypte, où il les poursuivit. De ce moment le sang des Turks fut introduit dans ce pays ; mais il s'est peu répandu dans les villages. On ne trouve presque qu'au Kaire des individus de cette nation : ils y exercent les arts, et occupent les emplois de religion et

(*a*) En 1239, Holagou-kan, descendant de Djenkiz, abolit le kalifat dans la personne de *Mostâzem*.

de guerre. Ci-devant ils y joignaient toutes les places du gouvernement; mais depuis environ trente ans, il s'est fait une révolution tacite, qui, sans leur ôter le titre, leur a dérobé la réalité du pouvoir.

Cette révolution a été l'ouvrage d'une quatrième et dernière race, dont il nous reste à parler. Ses individus, nés tous au pied du Caucase, se distinguent des autres habitans par la couleur blonde de leurs cheveux, étrangère aux naturels de l'Égypte. C'est cette espèce d'hommes que nos croisés y trouvèrent dans le treizième siècle, et qu'ils appelèrent *Mamelus*, ou plus correctement *Mamlouks*. Après avoir demeuré presque anéantis pendant deux cent trente ans sous la domination des Ottomans, ils ont trouvé moyen de reprendre leur prépondérance. L'histoire de cette milice, les faits qui l'amenèrent pour la première fois en Égypte, la manière dont elle s'y est perpétuée et rétablie, enfin son genre de gouvernement, sont des phénomènes politiques si bizarres, qu'il est nécessaire de donner quelques pages à leur développement.

—

Digitized by Google

CHAPITRE II.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES MAMLOUKS.

Les Grecs de Constantinople, avilis par un gouvernement despotique et bigot, avaient vu, dans le cours du septième siècle, les plus belles provinces de leur empire devenir la proie d'un peuple nouveau. Les Arabes, exaltés par le fanatisme de *Mahomet*, et plus encore par le délire de jouissances jusqu'alors inconnues, avaient conquis, en quatre-vingts ans, tout le nord de l'Afrique jusqu'aux Canaries, et tout le midi de l'Asie jusqu'à l'Indus et aux déserts tartares. Mais le livre du *prophète*, qui enseignait la méthode des ablutions, des jeûnes et des prières, n'avait point appris la science de la législation, ni ces principes de la morale naturelle, qui sont la base des empires et des sociétés. Les Arabes savaient vaincre et nullement gouverner : aussi l'édifice informe de leur puissance ne tarda-t-il pas de s'écrouler. Le vaste empire des *kalifes*, passé du despotisme à l'anarchie, se démembra de toutes

parts. Les gouverneurs temporels, désabusés de la sainteté de leur chef spirituel, s'érigèrent partout en souverains, et formèrent des états indépendans. L'Égypte ne fut pas la dernière à suivre cet exemple; mais ce ne fut qu'en 969 (*a*) qu'il s'y établit une puissance régulière, dont les princes, sous le nom de *kalifes fâtmîtes,* disputèrent à ceux de Bagdâd jusqu'au titre de leur dignité. Ces derniers, à cette époque, privés de leur autorité par la milice turkmane, n'étaient plus capables de réprimer ces prétentions. Ainsi les *kalifes* d'Égypte restèrent maîtres paisibles de ce riche pays, et ils en eussent pu former un état puissant. Mais toute l'histoire des Arabes s'accorde à prouver que cette nation n'a jamais connu *la science du gouvernement.* Les souverains d'Égypte, despotes comme ceux de Bagdâd, marchèrent par les mêmes routes à la même destinée. Ils se mêlèrent de querelles de sectes, ils en firent même de nouvelles, et persécutèrent pour avoir des prosélytes. L'un d'eux, nommé *Hâkem-b'amr-ellâh,* (*b*) eut l'extravagance de se faire reconnaître pour dieu incarné, et la barbarie de mettre le feu au Kaire pour se désennuyer.

(*a*) Ou 972, selon d'Herbelot.

(*b*) *Commandant par ordre de Dieu.*

D'autres dissipèrent les fonds publics par un luxe bizarre. Le peuple foulé les prit en aversion; et leurs courtisans, enhardis par leur faiblesse, aspirèrent à les dépouiller. Tel fut le cas d'*Adhad-el-dîn*, dernier rejeton de cette race. Après une invasion des croisés, qui lui avaient imposé un tribut, un de ses généraux, déposé, le menaça de lui enlever un pouvoir dont il se montrait peu digne. Se sentant incapable de résister par lui-même, et sans espoir dans sa nation qu'il avait aliénée, il eut recours aux étrangers. En vain le raisonnement et l'expérience de tous les temps lui dictaient que ces étrangers, dépositaires de sa personne, en seraient aussi les maîtres; une première imprudence en nécessita une seconde : il appela une race de Turkmans et de Kourdes qui s'étaient fait un état dans le nord de la Syrie, et il implora *Nour-el-dîn*, souverain d'Alep, qui dévorant déjà l'Égypte, se hâta d'y envoyer une armée. Elle délivra effectivement *Adhad* du tribut des Francs et des prétentions de son général; mais le kalife ne fit que changer d'ennemis : on ne lui laissa que l'ombre de la puissance; et *Selâh-el-dîn*, qui prit, en 1171, le commandement des troupes, finit par le faire étrangler. C'est ainsi que les Arabes d'Égypte

furent assujettis à des étrangers, dont les princes commencèrent une nouvelle dynastie dans la personne de *Selâh-el-dîn.*

Pendant que ces choses se passaient en Égypte, pendant que les croisés d'Europe se faisaient chasser de Syrie pour leurs désordres, des mouvemens extraordinaires préparaient d'autres révolutions dans la haute Asie. Djenkiz-Kan, devenu seul chef de presque toutes les hordes tartares, n'attendait que le moment d'envahir les états voisins : une insulte faite à des marchands sous sa protection, détermina sa marche contre le sultan de Balk et l'orient de la Perse. Alors, c'est-à-dire vers 1218, ces contrées devinrent le théâtre d'une des plus sanglantes calamités dont l'histoire des conquérans fasse mention. Les Mogols, le fer et la flamme à la main, pillant, égorgeant, brûlant sans distinction d'âge ni de sexe, réduisirent tout le pays du Sihoun au Tigre en un désert de cendres et d'ossemens. Ayant passé au nord de la Caspienne, ils poussèrent leurs ravages jusque dans la Russie et le Cuban. Ce fut cette expédition, arrivée en 1227, dont les suites introduisirent les Mamlouks en Égypte. Les Tartares, las d'égorger, avaient ramené une foule de jeunes esclaves des deux sexes; leurs camps

et les marchés de l'Asie en étaient remplis. Les successeurs de *Selâh-el-dîn*, qui, à titre de *Turkmans*, conservaient des correspondances vers la Caspienne, virent dans cette rencontre une occasion de se former à bon marché une milice dont ils connaissaient la beauté et le courage. Vers l'an 1230, l'un d'eux fit acheter jusqu'à douze mille jeunes gens qui se trouvèrent *Tcherkâsses*, *Mingreliens* et *Abazans*. Il les fit élever dans les exercices militaires, et en peu de temps il eut une légion des plus beaux et des meilleurs soldats de l'Asie, mais aussi des plus mutins, comme il ne tarda pas de l'éprouver. Bientôt cette milice, semblable aux gardes prétoriennes, lui fit la loi. Elle fut encore plus audacieuse sous son successeur, qu'elle déposa. Enfin, en 1250, peu après le désastre de saint Louis, ces soldats tuèrent le dernier prince *turkman*, et lui substituèrent un de leurs chefs, avec le titre de *sultan*, (*a*) en gardant pour eux celui de *Mamlouks*, qui signifie un esclave militaire. (*b*)

(*a*) Nos anciens en firent *soldan* et soudan, par le changement fréquent d'*ol* en *ou*; fol, *fou*; mol, *mou*,

(*b*) *Mamlouk*, participe passif de *malak*, posséder, signifie *l'homme possédé* en propriété; ce qui a le sens d'*esclave*; mais cette espèce est distinguée des esclaves domestiques, ou noirs, qu'on appelle *abd*.

Telle est cette milice d'esclaves devenus despotes, qui depuis plusieurs siècles régit les destins de l'Égypte. Dès l'origine, les effets répondirent aux moyens : sans contrat social entre eux que l'intérêt du moment; sans droit public avec la nation, que celui de la conquête, les Mamlouks n'eurent pour règle de conduite et de gouvernement que la violence d'une soldatesque effrénée et grossière. Le premier chef qu'ils élurent, ayant occupé cet esprit turbulent à la conquête de la Syrie, il obtint un règne de dix-sept ans; mais depuis lui pas un seul n'est parvenu à ce terme. Le fer, le cordon, le poison, le meurtre public ou l'assassinat privé, ont été le sort d'une suite de tyrans, dont on compte quarante-sept dans un espace de deux cent cinquante-sept ans. Enfin, en 1517, Sélim, sultan des Ottomans, ayant pris et fait pendre Toumâm-bek, leur dernier chef, mit fin à cette dynastie. (*a*)

(*a*) L'histoire de ce premier empire des Mamlouks, et en général celle de l'Égypte depuis l'invasion des Arabes, a laissé jusqu'à ce jour une lacune dans nos connaissances : néanmoins il existe à la bibliothèque nationale deux manuscrits arabes capables de satisfaire notre curiosité à cet égard. La découverte en est due à M. Venture, interprète des langues orientales, qui aujourd'hui accompagne le général Buonaparte, et

Selon les principes de la politique turke, Sélim devait exterminer tout le corps des Mamlouks; mais une vue plus raffinée le fit pour cette fois déroger à l'usage. Il sentit, en établissant un pacha dans l'Égypte, que l'éloignement de la capitale deviendrait une grande tentation de révolte, s'il lui confiait la même autorité que dans les autres provinces. Pour parer à cet inconvénient, il combina une forme d'administration, telle que les pouvoirs partagés entre plusieurs corps, gardassent un équilibre qui les tînt tous dans sa dépendance: la portion des Mamlouks échappés à son premier massacre, lui parut propre à ce dessein. Il établit donc un *diouân*, ou *conseil* de régence, qui fut composé du pacha et des chefs des sept corps militaires. L'office du pacha fut de notifier à ce conseil les ordres de la *Porte*, de faire passer le tribut, de veiller à la sûreté du pays contre les ennemis extérieurs, de s'opposer à l'agrandissement des divers partis; de leur

qui dans nos relations d'amitié et d'estime m'en a montré une traduction presque achevée. Il est à désirer qu'elle soit un jour publiée; mais comme le moment en paraît encore reculé, je crois faire une chose agréable aux lettres et à l'amitié, en insérant une notice de ces manuscrits que le lecteur trouvera à la fin de l'article de l'Égypte.

Digitized by Google

côté, les membres du conseil eurent le droit de rejeter les ordres du pacha, en motivant les refus; de le déposer même, et de ratifier toutes les ordonnances civiles ou politiques. Quant aux *Mamlouks*, il fut arrêté qu'on prendrait parmi eux les vingt-quatre gouverneurs ou beks des provinces : on leur confia le soin de contenir les Arabes, de veiller à la perception des tributs et à toute la police intérieure; mais leur autorité fut purement passive, et ils ne durent être que les instrumens des volontés du conseil. L'un d'eux, résidant au Kaire, eut le titre de *chaik-el-beled*, (*a*) qu'on doit traduire par *gouverneur de la ville*, dans un sens purement civil, c'est-à-dire, sans aucun pouvoir militaire.

Le sultan établit aussi des tributs, dont une partie fut destinée à soudoyer vingt mille hommes de pied et un corps de douze mille cavaliers, résidans sur le pays : l'autre, à procurer à la Mekke et à Médine des provisions de blé dont elles manquent; et la troisième, à grossir le kazné ou trésor de Constantinople, et à soutenir le luxe du *sérail*. Du reste, le peuple

(*a*) *Chaik* signifie proprement un *vieillard*, *senior populi*; il a pris la même acception en Orient que parmi nous, et il désigne un *seigneur*, un commandant.

qui devait subvenir à ces dépenses, ne fut compté, comme l'a très-bien observé Savary, que comme un agent passif, et resta soumis comme auparavant à toute la rigueur d'un despotisme militaire.

Cette forme de gouvernement n'a pas mal répondu aux intentions de Sélim, puisqu'elle a duré plus de deux siècles; mais depuis cinquante ans, la Porte s'étant relâchée de sa vigilance, il s'est introduit des nouveautés dont l'effet a été de multiplier les *Mamlouks;* de reporter en leurs mains les richesses et le crédit; et enfin, de leur donner sur les Ottomans un ascendant qui a réduit à peu de chose le pouvoir de ceux-ci. Pour concevoir cette révolution, il faut connaître par quels moyens les *Mamlouks* se sont perpétués et multipliés en Égypte.

En les voyant subsister en ce pays depuis plusieurs siècles, on croirait qu'ils s'y sont reproduits par la voie ordinaire de la génération; mais si leur premier établissement fut un fait singulier, leur perpétuation en est un autre qui n'est pas moins bizarre. Depuis cinq cent cinquante ans qu'il y a des *Mamlouks* en Égypte, pas un seul n'a donné lignée subsistante; il n'en existe pas une famille à la seconde géné-

ration : tous leurs enfans périssent dans le premier ou le second âge. Les Ottomans sont presque dans le même cas, et l'on observe qu'ils ne s'en garantissent qu'en épousant des femmes indigènes ; ce que les *Mamlouks* ont toujours dédaigné. (*a*) Qu'on explique pourquoi des

(*a*) Les femmes des Mamlouks sont, comme eux, des esclaves transportées de Géorgie, de Mingrelie, etc. On parle toujours de leur beauté, et il faut y croire sur la foi de la renommée. Mais un Européen qui n'a été qu'en Turkie, n'a pas le droit d'en rendre témoignage. Ces femmes y sont encore plus invisibles que les autres, et c'est sans doute à ce mystère qu'elles doivent l'idée qu'on se fait de leur beauté. J'ai eu occasion d'en demander des nouvelles à l'épouse d'un de nos négocians au Kaire, à laquelle le commerce des galons et des étoffes de Lyon ouvrait tous les *harem*. Cette dame, qui a plus d'un droit d'en bien juger, m'a assuré que sur mille à douze cents femmes d'élite qu'elle a vues, elle n'en a pas trouvé dix qui fussent d'une vraie beauté ; mais les Turks ne sont pas si difficiles ; pourvu qu'une femme soit blanche, elle est belle ; si elle est grasse, elle est admirable. *Son visage est comme la pleine lune ; ses hanches sont comme des coussins*, disent-ils pour exprimer le superlatif de la beauté. On peut dire qu'ils la mesurent au quintal. Ils ont d'ailleurs un proverbe remarquable pour les physiciens : *Prends une blanche pour tes yeux ; mais pour le plaisir, prends une Égyptienne.* L'expérience leur a prouvé

hommes bien constitués, mariés à des femmes saines, ne peuvent naturaliser sur les bords du Nil, un sang formé aux pieds du Caucase, et qu'on se rappelle que les plantes d'Europe refusent également d'y maintenir leur espèce; on pourra hésiter de croire ce double phénomène; mais il n'en est pas moins constant, et il ne paraît pas nouveau; les anciens ont des observations qui y sont analogues : ainsi, lorsque Hippocrate (*a*) dit que chez les Scythes et les Égyptiens, tous les individus se ressemblent, et que ces deux nations ne ressemblent à aucune autre; lorsqu'il ajoute que dans le pays de ces deux peuples, le climat, les saisons, les élémens et le terrain ont une uniformité qu'ils n'ont point ailleurs, n'est-ce pas reconnaître cette espèce d'intolérance dont je parle? Quand de tels pays impriment un caractère si particulier à ce qui leur appartient, n'est-ce pas une raison de repousser tout ce qui leur est étranger? Il semble alors que le seul moyen de naturalisation pour les animaux et pour les plantes, est de se ménager une affinité avec le climat, en s'alliant aux espèces indigènes; et

que les femmes du nord sont réellement plus froides que celles du midi.

(*a*) *Hippocrates, lib. de Aere, Locis et Aquis.*

les *Mamlouks*, ainsi que je l'ai dit, s'y sont refusés. Le moyen qui les a perpétués et multipliés, est donc le même qui les y a établis; c'est-à-dire, qu'ils se sont régénérés par des esclaves transportés de leur pays originel. Depuis les Mogols, ce commerce n'a pas cessé sur les bords du Kuban et du Phase, (*a*) comme en Afrique, il s'y entretient, et par les guerres que se font les nombreuses peuplades de ces contrées, et par la misère des habitans qui vendent leurs propres enfans pour vivre. Ces esclaves des deux sexes, transportés d'abord à Constantinople, sont ensuite répandus dans tout l'empire, où ils sont achetés par les gens riches. Les Turks, en s'emparant de l'Égypte, auraient dû sans doute y prohiber cette dangereuse marchandise. ne l'ayant pas fait, ils se sont attiré le revers qui aujourd'hui les dépossède; ce revers a été préparé de longue main par plusieurs abus. Depuis long-temps, la Porte négligeait les affaires de cette province. Pour contenir les pachas, elle avait laissé le

(*a*) Ce pays fut de tout temps une pépinière d'esclaves : il en fournissait aux Grecs, aux Romains et à l'ancienne Asie. Mais n'est-il pas singulier de lire dans Hérodote que jadis la Colchide (aujourd'hui la Géorgie) reçut des habitans noirs de l'Égypte, et de voir qu'aujourd'hui elle lui en rende de si différens ?

divan étendre son pouvoir, et les chefs des *janissaires* et des *azâbs* étaient devenus tout-puissans. Les soldats eux-mêmes, devenus citoyens par les mariages qu'ils avaient contractés, n'étaient plus les créatures de Constantinople. Un changement arrivé dans la discipline, avait aggravé le désordre. Dans l'origine, les sept corps militaires avaient des caisses communes; et quoique la société fût riche, les particuliers ne disposant de rien, ne pouvaient rien. Les chefs, que cette disposition gênait, eurent le crédit de la faire abolir, et ils obtinrent la permission de posséder des propriétés foncières, des terres et des villages. Or, comme ces terres et ces villages dépendaient des gouverneurs *mamlouks*, il fallut les ménager, pour qu'ils ne les grevassent point. De ce moment, les *beks* acquirent une influence sur les gens de guerre, qui jusqu'alors les avaient dédaignés; et cette influence devint d'autant plus grande que leur gestion leur procurait des richesses considérables : ils les employèrent à se faire des amis et des créatures; ils multiplièrent leurs esclaves, et après les avoir affranchis, ils les poussèrent de tout leur crédit aux grades de la milice et du gouvernement. Ces parvenus, conservant pour leurs patrons un respect que

l'usage de l'Orient consacre, ils leur formèrent des factions dévouées à toutes leurs volontés. Telle fut la marche par laquelle *Ybrahim*, l'un des kiâyas (*a*) ou colonels vétérans des *janissaires*, parvint vers 1746 à se saisir de tous les pouvoirs : il avait tellement multiplié et avancé ses affranchis, que sur les vingt-quatre beks que l'on devait compter, il y en avait huit de sa *maison*. Il en retirait une prépondérance d'autant plus certaine, que le pacha laissait toujours des places vacantes pour en percevoir les émolumens. D'autre part, ses largesses lui avaient attaché les officiers et les soldats de son corps. Enfin l'association de *Rodoan*, le plus accrédité des colonels *azâbs*, mettait le sceau à sa puissance. Le pacha, maîtrisé par cette faction, ne fut plus qu'un fantôme, et les ordres du sultan s'évanouirent devant ceux d'Ybrahim. A sa mort, arrivée en 1757, sa *maison*, c'est-à-dire ses affranchis, divisés entre eux, mais réunis contre les autres, continuèrent de faire la loi. Rodoan, qui avait succédé à son collègue, ayant été chassé et tué par une cabale de jeunes

(*a*) Les corps militaires des janissaires, azâbs, etc., étaient commandés par des kiâyas, qui, après un an d'exercice, se démettaient de leur emploi, et devenaient vétérans, avec voix au *diouân*.

beks, on vit divers *commandans* se succéder dans un assez court espace. Enfin, vers 1766, un des principaux acteurs des troubles, *Ali-bek*, qui pendant plusieurs années a fixé l'attention de l'Europe, prit un ascendant décidé sur ses rivaux, et sous le titre d'*émir-hadj* et de *chaik-el-beled*, parvint à s'arroger toute la puissance. L'histoire des Mamlouks étant liée à la sienne, nous allons continuer l'une en exposant l'autre.

CHAPITRE III.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE D'ALI-BEK. (*a*)

La naissance d'Ali-bek est soumise aux mêmes incertitudes que celle de la plupart des

(*a*) J'avais depuis long-temps rédigé cet article, lorsque Savary a publié deux nouveaux volumes sur l'Égypte, dans l'un desquels se trouve la vie de ce même Ali-bek. Je comptais y trouver des récits propres à vérifier ou à redresser les miens; mais quel a été mon étonnement de voir que nous n'avons presque rien de commun! Cette diversité m'a été d'autant plus désagréable, que déjà ne m'étant pas trouvé du même avis sur d'autres objets, il pourra sembler à bien des lecteurs

Mamlouks. Vendus en bas âge par leurs parens, ou enlevés par des ennemis, ces enfans

que je prends à tâche de contrarier ce voyageur. Mais outre que je ne connais point la personne de Savary, je proteste que de telles partialités n'entrent point dans mon caractère. Par quel accident arrive-t-il donc qu'ayant été sur les mêmes lieux, ayant dû voir les mêmes témoins, nos récits soient si divers ? J'avoue que je n'en vois pas bien la raison : tout ce que je puis assurer, c'est que pendant six mois que j'ai vécu au Kaire, j'ai interrogé avec soin ceux de nos négocians et des marchands chrétiens à qui une longue résidence et un esprit sage m'ont paru donner un témoignage plus authentique. Je les ai trouvés d'accord sur les faits principaux, et j'ai eu l'avantage d'entendre confirmer leurs récits par un négociant vénitien (C. Rosetti), qui a été l'un des conseillers intimes d'Ali-bek, et le promoteur de ses liaisons avec les Russes, et de ses projets sur le commerce de l'Inde. Dans la Syrie, j'ai trouvé une foule de témoins oculaires des événemens communs au chaik Dâher et à Ali-bek, et j'ai pu juger du degré d'instruction de mes auteurs d'Égypte. Pendant huit mois que j'ai demeuré chez les Druzes, j'ai appris de l'évêque d'Alep, alors évêque d'Acre, mille particularités d'autant plus certaines, que le ministre de Dâher, *Ibrahim-Sabbâr*, était fréquemment dans sa maison. En Palestine, j'ai vécu avec des chrétiens et des musulmans qui ont commandé des troupes de Dâher, fait le premier siége de Yâfa avec Ali-bek, et soutenu le second contre Mohammad-bek. J'ai vu les lieux, j'ai en-

conservent peu le souvenir de leur origine et de leur patrie, souvent même ils les cèlent.

tendu les témoins; j'ai reçu des notes historiques de l'agent de Venise à *Yâfa*, qui a essuyé sa part de tous les troubles. Voilà les matériaux sur lesquels j'ai rédigé ma narration. Ce n'est pas que je n'aie trouvé quelques *variantes* de circonstances: quels faits n'en ont pas? La bataille de Fontenoi n'a-t-elle pas dix versions différentes? Il suffit d'obtenir les principaux résultats, d'admettre les plus grandes probabilités, et j'ai pu apprendre par moi-même, en cette occasion, combien la stricte vérité des faits historiques est difficile à établir.

Ce n'est pas non plus que je n'aie entendu quelques-uns des récits de Savary; et lui-même ne peut être taxé de les avoir imaginés; car sa narration est, mot pour mot celle d'un livre anglais imprimé en 1783, et intitulé *Précis de la révolte d'Ali-bek* *, quoiqu'il n'y ait que quarante pages consacrées à ce sujet, et que le reste ne traite que de lieux communs, de mœurs et de géographie. J'étais au Kaire lorsque les papiers publics rendirent compte de cet ouvrage; et je me rappelle bien que lorsque nos négocians entendirent parler d'une Marie, femme d'Ali-bek; d'un Grec Dâoud, père de ce commandant; d'une reconnaissance comme celle de Joseph, ils se regardèrent avec étonnement, et finirent *par rire des contes que l'on faisait en Europe*. Ainsi le facteur anglais, qui était en Égypte en 1771, a beau réclamer l'autorité du kiâya d'Ali-bek et d'une foule de

* An account of history of the revolt of Ali-bek, etc. *London*, 1783, 1 vol. in-8°.

L'opinion la plus accréditée sur Ali, est qu'il naquit parmi les Abazans, l'un des peuples qui habitent le Caucase, et dont les esclaves sont les plus recherchés. (*a*) Les marchands qui font ce commerce, le transportèrent, dans l'une de leurs cargaisons annuelles, au Kaire : il y fut acheté par les frères Isaac et Yousef, juifs douaniers, qui en firent présent à Ybrahim Kiâya. On estime qu'il pouvait avoir alors douze à quatorze ans; mais les Orientaux, tant musulmans que chrétiens, ne tenant point de registres de naissance, on ne sait jamais leur âge précis. Ali, chez son nouveau patron, remplit les fonctions des Mamlouks, qui sont presque en tout celles

beks qu'il a consultés *sans savoir l'arabe*, on ne peut le regarder comme bien instruit. Je le suspecte d'autant plus d'erreur, qu'il débute par une faute impardonnable, en disant que le pays d'*Abaza* est la même chose qu'*Amasée*, puisque l'un est une contrée du Caucase, en tirant vers le Kuban, et l'autre une ville de l'ancienne Cappadoce ou Natolie moderne.

(*a*) Les Turks estiment en premier lieu les esclaves Tchercasses ou Circassiens, puis les Abazans ; 3° les Mingreliens ; 4° les Géorgiens ; 5° les Russes et les Polonais ; 6° les Hongrois et les Allemands ; 7° les Noirs ; et enfin les derniers de tous sont les Espagnols, les Maltais et autres Francs, qu'ils déprisent comme étant ivrognes, débauchés, mutins et de peu de travail.

Digitized by Google

des pages chez les princes. Il reçut l'éducation d'usage, qui consiste à bien manier un cheval, à tirer la carabine et le pistolet, à lancer le *djerid*, à frapper du sabre, et même un peu à lire et à écrire. Dans tous ces exercices il montra une pétulance qui lui valut le surnom turk de *djendâli*, c'est-à-dire, *fou*. Mais les soucis de l'ambition parvinrent à le calmer. Vers l'âge de dix-huit à vingt ans, son patron lui laissa croître la barbe, c'est-à-dire, qu'il l'affranchit; car chez les Turks un visage sans moustaches et sans barbe n'appartient qu'aux esclaves et aux femmes, et de là cette impression défavorable qu'ils reçoivent du premier aspect de tout Européen. En l'affranchissant, Ybrahim lui donna une femme, des revenus, et le promut au grade de *kâchef* ou *gouverneur* de district; enfin il le mit au rang des vingt-quatre beks. Ces divers grades, le crédit et les richesses qu'il y acquit, éveillèrent l'ambition d'Ali-bek. La mort de son patron, arrivée en 1757, ouvrit à ses projets une libre carrière. Il se mêla dans toutes les intrigues qui se firent pour élever ou supplanter les commandans. Rodoan Kiâya lui dut sa ruine. Après Rodoan, diverses factions portèrent tour à tour leurs chefs à sa place. Celui qui l'occupait en 1762, était Abd-el-Rah-

mân, peu puissant par lui-même, mais soutenu par plusieurs maisons confédérées. Ali était alors *chaik-el-beled;* il saisit le moment qu'Abd-el-Rahmân conduisait la caravane de la Mekke, pour le faire exiler; mais lui-même eut bientôt son tour, et fut condamné à passer à Gaze. Gaze, dépendant d'un pacha turk, n'était point un lieu assez agréable ni assez sûr pour qu'il acceptât cet exil; aussi n'en prit-il la route que par feinte, et dès le troisième jour il tourna vers *Saïd*, où il fut rejoint par ses partisans. Ce fut à Djirdjé qu'un séjour de deux ans mûrit sa tête, et qu'il prépara les moyens d'obtenir et d'assurer le pouvoir qu'il ambitionnait. Les amis que son argent lui fit au Kaire l'ayant enfin rappelé en 1766, il parut subitement dans cette ville, et en une seule nuit il tua quatre beks de ses ennemis, en exila quatre autres, et se trouva désormais chef du parti le plus nombreux. Devenu dépositaire de toute l'autorité, il résolut de l'employer à s'agrandir encore davantage. Son ambition ne se borna plus au simple titre de *commandant* ni de *qâïem-maqâm*. La suzeraineté de Constantinople offensa son orgueil, et il n'aspira pas moins qu'au titre de *sultan* d'Égypte. Toutes ses démarches furent relatives à ce but : il chassa le pacha, qui n'était plus

qu'un être de représentation; il refusa le tribut accoutumé; enfin, en 1768, il battit monnaie à son propre coin. (*a*) La Porte ne vit pas sans indignation ces atteintes à son autorité; mais pour les réprimer il eût fallu une guerre ouverte, et les circonstances n'étaient pas favorables. L'Arabe *Dâher*, établi dans *Acre*, tenait en échec la Syrie; et le divan de Constantinople, occupé des affaires de la Pologne et des prétentions des Russes, n'avait d'attention que pour le nord. On tenta la voie usitée des capidjis; mais le poison ou le poignard surent toujours prévenir le cordon qu'ils portaient. *Ali-bek* profitant des circonstances, poussa de plus en plus ses entreprises et ses succès. Depuis plusieurs années une partie du Saïd était occupée par des chaiks arabes peu soumis. L'un d'eux, nommé *Hammâm*, y formait une puissance capable d'inquiéter. Ali commença par se délivrer de ce souci, et sous prétexte que ce chaik recélait un dépôt confié par Ybrahim Kiâya, et qu'il accueillait des rebelles, il envoya contre

(*a*) Lors de sa ruine, ses piastres perdirent vingt pour cent, parce qu'on prétendit qu'elles étaient surchargées d'alliage. Un négociant en fit passer 10,000 à Marseille, et elles rendirent à la fonte un bénéfice assez considérable.

lui, en 1769, un corps de Mamlouks commandé par son favori Mohammad-bek qui détruisit en une seule journée Hammâm et sa puissance.

La fin de cette même année vit une autre expédition dont les suites devaient rejaillir jusque sur l'Europe. Ali-bek arma des vaisseaux à *Suez*, et les chargeant de Mamlouks, il ordonna au bek *Hasan* d'aller occuper Djedda, port de la Mekke, pendant qu'un corps de cavalerie, sous la conduite de *Mohammad-bek*, marcha par terre à la Mekke même, qui fut prise sans coup férir et livrée au pillage. Son dessein était de faire de Djedda l'entrepôt du commerce de l'Inde; et ce projet suggéré par un jeune négociant vénitien (*a*) admis à sa confiance, devait faire abandonner le trajet par le cap de Bonne-Espérance, et lui substituer l'ancienne route de la Méditerranée et de la mer Rouge. Mais, sans parler du revers qui termina cette entreprise, (*b*) la suite des faits a prouvé qu'on s'était trop pressé, et qu'avant d'introduire l'or dans un pays, il faut y établir des lois.

(*a*) C. Rosetti; son frère Balthasar Rosetti devait être douanier de Djedda.

(*b*) Peu après, les habitans de la Mekke chassèrent les Mamlouks du port et de la ville, et rétablirent le chérif que l'on avait dépossédé.

Cependant Ali-bek, vainqueur d'un chaik du Saïd, et du chérif de la Mekke, se crut fait désormais pour commander au monde entier. Ses courtisans lui dirent qu'il était aussi puissant que le sultan de Constantinople, et il le crut comme ses courtisans. Un peu de raisonnement lui eût démontré que la proportion de l'Égypte au reste de l'empire, n'en fait qu'un bien petit état, et que sept ou huit mille cavaliers qu'il commandait, étaient peu de chose en comparaison de cent mille janissaires dont le sultan pouvait disposer ; mais les Mamlouks ne savent point de géographie; et Ali, qui voyait l'Égypte de près, la trouvait plus grande que la Turkie qu'il voyait de loin. Il résolut donc de commencer le cours de ses conquêtes. La Syrie qui était à sa porte, fut naturellement la première qu'il se proposa : tout favorisait ses vues. La guerre des Russes, ouverte en 1769, occupait toutes les forces des Turks dans le Nord. Le chaik Dâher révolté, était un allié puissant et fidèle; enfin les concussions du pacha de Damas, en disposant les esprits à la révolte, offraient la plus belle occasion d'envahir son gouvernement, et de mériter le titre de libérateur des peuples. Ali saisit très-bien cet ensemble, et il ne différa de se mettre en mouve-

ment, qu'autant que l'exigeaient les préparatifs nécessaires. Toutes les mesures étant prises, il publia, en décembre 1770, un manifeste contre *Osman*, pacha de Damas, et il envoya cinq cents Mamlouks occuper Gaze, pour s'assurer l'entrée de la Palestine. Osman n'apprit pas plus tôt l'invasion, qu'il accourut. Les Mamlouks, effrayés de sa diligence et du nombre de ses troupes, se tinrent, la bride en main, prêts à fuir au premier signal; mais *Dâher*, l'homme le plus diligent qu'ait vu depuis long-temps la Syrie, *Dâher* accourut d'Acre, et les tira d'embarras. Osman, campé près de Yâfa, prit la fuite sans rendre de combat. Dâher occupa Yâfa, Ramlé et toute la Palestine, et la route resta ouverte à la grande armée qu'on attendait.

Elle arriva sur la fin de février 1771 : les gazettes du temps qui comptèrent soixante mille hommes, ont fait croire en Europe que c'était une armée semblable à celles de Russie ou d'Allemagne; mais les Turks, et surtout ceux de l'Asie, diffèrent encore plus des Européens par l'état militaire que par les usages et les mœurs. Il s'en faut beaucoup que soixante mille hommes chez eux, soient soixante mille soldats comme les nôtres. L'armée dont il s'agit en est un exemple : elle pouvait monter réellement à

quarante mille têtes qu'il faut classer comme il suit ; savoir, cinq mille Mamlouks, tous à cheval, et c'était là véritablement l'armée ; environ quinze cents Barbaresques à pied, et pas d'autre infanterie. Les Turks n'en connaissent pas ; chez eux, l'homme à cheval est tout. En outre, chaque Mamlouk ayant à sa suite deux valets à pied armés d'un bâton, il en résulte dix mille valets ; plus, un excédant de valets et de *serrâdjs* ou valets à cheval pour les beks et kâchefs, évalué deux mille, et tout le reste vivandiers et goujats : voilà cette armée, telle que me l'ont dépeinte en Palestine des personnes qui l'ont vue et suivie. Elle était commandée par le favori d'*Ali-bek*, *Mohammad-bek*, surnommé *Aboudâhâb*, ou père de l'or, à raison du luxe de sa tente et de ses harnais. Quant à l'ordre et à la discipline, il n'en faut pas faire mention. Les armées des Mamlouks et des Turks ne sont qu'un amas confus de cavaliers sans uniformes, de chevaux de toute taille et de toutes couleurs, marchant sans observer ni rangs, ni distributions. Cette foule s'achemina vers Acre, laissant sur son passage les traces de son indiscipline et de sa rapacité : là se fit la réunion des troupes du chaik Dâher, qui consistaient en quinze cents *Safadiens* (*a*) à cheval, comman-

(*a*) Les gens de Dâher portaient ce nom, parce que

dés par son fils *Ali*; en douze cents cavaliers *Mottouâlis*, ayant pour chef le chaik *Nâsif*, et à peu près mille Barbaresques à pied. Cette réunion opérée, et le plan concerté, l'on marcha vers Damas dans le courant d'avril. Osman, qui avait eu le loisir de se préparer, avait de son côté rassemblé une armée aussi nombreuse et aussi mal ordonnée. Les pachas de Saïd, (*a*) de Tripoli et d'Alep s'étaient joints à lui, et ils attendaient l'ennemi sous les murs mêmes de Damas. Il ne faut pas s'imaginer ici des mouvemens combinés, tels que ceux qui depuis cent ans, ont fait de la guerre parmi nous une science de calcul et de réflexion. Les Asiatiques n'ont pas les premiers élémens de cette conduite. Leurs armées sont des *cohues*, leurs marches des pillages, leurs campagnes des incursions, leurs batailles des batteries; le plus fort ou le plus hardi va chercher l'autre, qui souvent fuit sans combat; s'il attend de pied ferme, on s'aborde, on se mêle; on tire les carabines, on rompt des lances, on se taille à coups de sabre; on n'a presque jamais de canon, et lorsqu'il y

le siége originel de l'état de Dâher était à Safad, village de Galilée.

(*a*) Prononcez *Sède*; c'est la ville qui a succédé à Sidon.

en a, il est de peu de service. La terreur se répand souvent sans raison : un parti fuit ; l'autre le presse, et crie victoire. Le vaincu subit la loi du vainqueur, et souvent la campagne finit avec la bataille.

Tel fut en partie ce qui se passa en Syrie en 1771. L'armée d'Ali-bek et de Dâher marcha contre Damas. Les pachas l'attendirent ; on s'approcha, et le 6 juin on en vint à une affaire décisive : les Mamlouks et les Safadiens fondirent avec tant de fureur sur les Turks, que ceux-ci, épouvantés du carnage, prirent la fuite ; les pachas ne furent pas les derniers à se sauver ; les alliés, maîtres du terrain, s'emparèrent sans effort de la ville qui n'avait ni soldats ni murs. Le château seul résista. Ses murailles ruinées n'avaient pas un canon, encore moins des canonniers ; mais il y avait un fossé marécageux, et derrière les ruines quelques fusiliers ; et cela suffit pour arrêter cette armée de cavaliers : cependant, comme les assiégés étaient vaincus par l'opinion, ils capitulèrent le troisième jour, et la place devait être livrée le lendemain, lorsque le point du jour amena la plus étrange des révolutions. Au moment que l'on attendait le signal de la reddition, Mohammad fait tout à coup crier la retraite, et tous ses cavaliers tour-

ner vers l'Égypte. En vain Ali-Dâher et Nâsif surpris, accourent et demandent la cause d'un retour si incroyable : le *Mamlouk* ne répond à leurs instances que par une menace hautaine, et tout décampe en confusion. Ce ne fut pas une retraite, mais une fuite ; on eût dit que l'ennemi les chassait l'épée dans les reins ; la route de Damas au Kaire fut couverte de piétons, de cavaliers épars, de munitions et de bagages abandonnés. On attribua dans le temps cette aventure bizarre à un prétendu bruit de la mort d'Ali-bek ; mais le vrai nœud de l'énigme fut une conférence secrète qui se passa de nuit dans la tente de Mohammad-bek. Osman ayant vu que la force était sans succès, employa la séduction. Il trouva moyen d'introduire chez le général égyptien un agent délié qui, sous prétexte de traiter de pacification, tenta de semer la révolte et la discorde. Il insinua à Mohammad que le rôle qu'il jouait était aussi peu convenable à son honneur qu'à sa sûreté ; qu'il se trompait s'il croyait que le sultan dût laisser impunies les saillies d'Ali-bek ; que c'était un sacrilége de violer une ville sainte comme Damas, l'une des deux portes de la *Kîabé ;* (*a*) qu'il s'étonnait

(*a*) A raison du pèlerinage, dont les deux grandes caravanes partent du Kaire et de Damas.

que lui Mohammad préférât à la faveur du sultan, celle d'un de ses esclaves, et qu'il plaçât un second maître entre son souverain et lui; que d'ailleurs on savait que ce maître, en l'exposant chaque jour à de nouveaux dangers, le sacrifiait, et à son ambition personnelle, et à la jalousie de son kiâya, le Copte *Rezq*. Ces raisons, et surtout ces deux dernières, qui portaient sur des faits connus, frappèrent vivement Mohammad et ses beks : aussitôt ils délibérèrent, et se lièrent par serment sur le *sabre* et le *Qôran*; ils décidèrent qu'on partirait sans délai pour le Kaire. Ce fut en conséquence de ce dessein qu'ils décampèrent si brusquement, en abandonnant leur conquête; ils marchèrent avec tant de précipitation, que le bruit de leur arrivée ne les précéda au Kaire que de six heures. Ali-bek en fut épouvanté, et il eût désiré de punir sur-le-champ son général; mais Mohammad parut si bien accompagné, qu'il n'y eut pas moyen de rien tenter contre sa personne : il fallut dissimuler, et Ali-bek s'y soumit d'autant plus aisément, qu'il devait sa fortune bien plus encore à cet art qu'à son courage.

Privé tout à coup des fruits d'une guerre dispendieuse, Ali-bek ne renonça pas à ses projets. Il continua d'envoyer des secours à son allié

Dâher, et il prépara une seconde armée pour l'année 1772; mais la fortune, lasse de faire pour lui plus que sa prudence, cessa de le favoriser. Un premier revers fut la perte de plusieurs *cayâsses* ou bateaux qu'un corsaire russe enleva à la vue de Damiât, au moment qu'ils portaient des riz à Dâher; mais un autre accident bien plus grave, fut l'évasion de Mohammad-bek. Ali-bek avait de la peine à oublier l'affaire de Damas; néanmoins, par un reste de cet amour que l'on a pour ceux à qui l'on a fait du bien, il ne pouvait se décider à un coup violent, quand un propos glissé par le négociant vénitien qui jouissait de sa confiance, vint l'y déterminer. « Les sultans des Francs, *disait un* » *jour Ali-bek à cet Européen, de qui je le tiens*, » les sultans des Francs ont-ils des enfans aussi » riches que mon fils Mohammad? Non, sei- » gneur, lui répondit le courtisan: ils s'en don- » nent bien de garde; car ils prétendent que » les enfans trop grands sont souvent pressés » d'hériter de leurs pères. » Ce mot pénétra comme un trait dans le cœur d'Ali-bek. De ce moment il vit dans Mohammad un rival dangereux, et il résolut sa perte. Pour l'effectuer sans risques, il envoya d'abord un ordre à toutes les portes du Kaire de ne laisser sortir aucun

Mamlouk dans la soirée ou pendant la nuit; puis il fit signifier à Mohammad d'aller sur-le-champ en exil au Saïd. Il comptait, par cette contradiction, que Mohammad serait arrêté aux portes et que les gardiens s'emparant de sa personne, on en aurait bon marché; mais le hasard trompa ces mesures vagues et timides. La fortune voulut que par un mal-entendu, on crût Mohammad chargé d'ordres particuliers d'Ali. On le laissa passer avec sa suite, et de ce moment tout fut perdu. Ali-bek, instruit de la méprise, le fit poursuivre; mais Mohammad tint une contenance si menaçante, qu'on n'osa l'attaquer. Il se retira au Saïd, frémissant de colère et plein du désir de la vengeance. Un autre danger l'y attendait. Ayoub-bek, lieutenant d'Ali, feignant d'entrer dans les ressentimens de l'exilé, l'accueillit avec transport, et jura sur le sabre et le Qôran de faire cause commune avec lui. Peu de temps après on surprit des lettres de cet Ayoub à Ali, par lesquelles il lui promettait incessament la tête de son ennemi. Mohammad ayant découvert la trame, fit saisir le traître; et après lui avoir coupé les poings et la langue, il l'envoya au Kaire recevoir la récompense de son patron.

Cependant les Mamlouks, jaloux de la fortune et las des hauteurs d'Ali-bek, désertèrent

en foule vers son rival. Les Arabes de *Hammâm*, par ressentiment et par espoir de butin, se joignirent à eux. En quarante jours Mohammad se vit assez fort pour descendre du Saïd et venir camper à quatre lieues du Kaire. Ali-bek, troublé de son approche, hésita sur le parti qu'il devait prendre, et prit le plus mauvais. Craignant de se voir trahi s'il marchait en personne, il fit avancer un corps de troupes sous la conduite d'Ismaël-bek, dont il avait lieu de se défier, et lui-même campa avec sa maison aux portes du Kaire. Ismaël qui avait trempé dans l'affaire de Damas, ne fut pas plus tôt en présence de l'ennemi, qu'il passa de son côté; ses troupes déconcertées se replièrent en fuyant vers le Kaire : pendant qu'elles se rejoignaient au corps de réserve, les Arabes et les Mamlouks qui les poursuivaient les attaquèrent si brusquement que la déroute devint générale. Ali-bek perdant courage ne songea plus qu'à sauver ses trésors et sa personne. Il rentra précipitamment dans la ville, et pillant à la hâte sa propre maison, il prit la fuite vers Gaze, suivi de huit cents Mamlouks qui s'attachèrent à sa fortune. Il voulait passer sur-le-champ jusqu'à Acre, chez son allié Dâher, mais les habitans de Nâblous et de Yâfâ lui fermèrent la route.

Il fallut que Dâher vînt lui-même lever les obstacles. L'Arabe le reçut avec cette simplicité et cette franchise qui de tout temps ont fait le caractère de sa nation, et il l'emmena à Acre. Saïde alors assiégée par les troupes d'Osman et par les Druzes, demandait des secours. Il alla les porter, et Ali l'y accompagna. Leurs troupes réunies formaient environ sept mille cavaliers. A leur approche les Turks levèrent le siége et se retirèrent à une lieue au nord de la ville, sur la rivière d'*Aoula*. Ce fut là que se livra en juillet 1772, la bataille la plus considérable et la plus méthodique de toute cette guerre. L'armée turke, trois fois plus forte que celle des deux alliés, fut complétement battue. Les sept pachas qui la commandaient prirent la fuite, et Saïde resta à *Dâher*, et à son gouverneur *Degnizlé*. De retour à *Acre*, Ali-bek et Dâher allèrent châtier les habitans de Yâfâ, qui s'étaient révoltés pour garder à leur profit un dépôt de munitions et de vêtemens qu'une flottille d'Ali y avait laissé avant qu'il fût chassé du Kaire. La ville occupée par un chaik de *Nâblous*, ferma ses portes, et il fallut l'assiéger. Cette expédition commença en juillet, et dura huit mois, quoique Yâfâ n'eût pour enceinte qu'un vrai mur de jardin sans fossé; mais en Syrie et en

Égypte on est encore plus novice dans la guerre de siége que dans celle de campagne : enfin les assiégés capitulèrent en février 1773. Ali, désormais libre, ne songea plus qu'à repasser au Kaire. *Dâher* lui offrait des secours; les Russes, avec qui Ali avait contracté une alliance en traitant l'affaire du corsaire, promettaient de le seconder : seulement il fallait du temps pour rassembler ces moyens épars, et Ali s'impatientait. Les promesses de Rezq, son oracle et son kiâya, irritaient encore sa pétulance. Ce Copte ne cessait de lui dire que l'heure de son retour était venue ; que les astres en présentaient les signes les plus favorables; que la perte de Mohammad était présagée de la manière la plus certaine. Ali, qui, comme tous les Turks, croyait fermement à l'astrologie, et qui se fiait d'autant plus à Rezq, que souvent ses prédictions avaient réussi, ne pouvait plus supporter de délais. Les nouvelles du Kaire achevèrent de lui faire perdre patience. Dans les premiers jours d'avril on lui remit des lettres signées de ses amis, par lesquelles ils lui marquaient qu'on était las de son ingrat esclave, et qu'on n'attendait que sa présence pour le chasser. Sur-le-champ il arrêta son départ, et sans donner aux Russes le temps d'arriver, il partit avec

ses Mamlouks et quinze cents Safadiens commandés par *Osman*, fils de *Dâher*; mais il ignorait que les lettres du Kaire étaient une ruse de Mohammad ; que ce bek les avait exigées par violence pour le tromper et l'attirer dans un piége qu'il lui tendait. En effet, Ali s'étant engagé dans le désert qui sépare Gaze de l'Égypte, rencontra près de *Salèhie* un corps de mille Mamlouks d'élite qui l'attendaient. Ce corps était conduit par le jeune bek *Mourâd*, qui, épris de la femme d'Ali-bek, l'avait obtenue de Mohammad au cas qu'il livrât la tête de cet illustre infortuné. A peine Mourâd eut-il aperçu la poussière qui annonçait au loin les ennemis, que fondant sur eux avec sa troupe, il les mit en désordre ; pour comble de bonheur il rencontra Ali-bek dans la mêlée, l'attaqua, le blessa au front d'un coup de sabre, le prit et le conduisit à Mohammad. Celui-ci, campé deux lieues en arrière, reçut son ancien maître avec ce respect exagéré si familier aux *Turks* et cette sensibilité que sait feindre la perfidie. Il lui donna une tente magnifique, recommanda qu'on en prît le plus grand soin, se dit mille fois *son esclave*, *baisant la poussière de ses pieds* ; mais le troisième jour ce spectacle se termina par la mort d'Ali-bek, due, selon les uns,

aux suites de sa blessure, selon les autres, au poison : les deux cas sont si également probables, qu'on n'en peut rien décider.

Ainsi se termina la carrière de cet homme, qui, pendant quelque temps, avait fixé l'attention de l'Europe, et donné à bien des politiques l'espérance d'une grande révolution. On ne peut nier qu'il n'ait été un homme extraordinaire ; mais l'on s'en fait une idée exagérée, quand on le met dans la classe des grands hommes : ce que racontent de lui des témoins dignes de foi, prouve que s'il eut le germe des grandes qualités, le défaut de culture les empêcha de prendre ce développement qui en fait de grandes vertus. Passons sur sa crédulité en astrologie, qui détermina plus souvent ses actions que des motifs réfléchis. Passons aussi sur ses trahisons, ses parjures, l'assassinat même de ses bienfaiteurs, (*a*) par lesquels il acquit ou maintint sa puissance. Sans doute, la morale d'une société anarchique est moins sévère que celle d'une société paisible ; mais en jugeant les ambitieux par leurs propres principes, on trouvera qu'Ali-bek a mal connu ou mal suivi son plan d'agrandissement, et qu'il a lui-même préparé sa perte. On a droit

(*a*) Tel que Sâléh-bek.

surtout de lui reprocher trois fautes : 1° Cette imprudente passion de conquêtes, qui épuisa sans fruit ses revenus et ses forces, et lui fit négliger l'administration intérieure de son propre pays. 2° Le repos précoce auquel il se livra, ne faisant plus rien que par ses lieutenans ; ce qui diminua parmi les Mamlouks le respect qu'on avait pour lui, et enhardit les esprits à la révolte. 3° Enfin, les richesses excessives qu'il entassa sur la tête de son favori, et qui lui procurèrent le crédit dont il abusa. En supposant Mohammad vertueux, Ali ne devait-il pas craindre la séduction des adulateurs, qui en tout pays se rassemblent autour de l'opulence ? Cependant il faut admirer dans Ali-bek une qualité qui le distingue de la foule des tyrans qui ont gouverné l'Égypte : si les vices d'une mauvaise éducation l'empêchèrent de connaître la vraie gloire, il est du moins constant qu'il en eut le désir ; et ce désir ne fut jamais celui des ames vulgaires. Il ne lui manqua que d'être approché par des hommes qui en connussent les routes ; et parmi ceux qui commandent, il en est peu dont on puisse faire cet éloge.

Je ne puis passer sous silence une observation que j'ai entendu faire au Kaire. Ceux des

négocians européens qui ont vu le règne d'Ali-bek et sa ruine, après avoir vanté la bonté de son administration, son zèle pour la justice et sa bienveillance pour les Francs, ajoutent avec surprise que le peuple ne le regretta point; ils en prennent occasion de répéter ces reproches d'inconstance et d'ingratitude qu'on a coutume de faire au peuple; mais en examinant tous les accessoires, ce fait ne m'a pas paru si bizarre qu'il en a l'apparence. En Égypte, comme en tous pays, les jugemens du peuple sont dictés par l'intérêt de sa subsistance; c'est selon que ses gouverneurs la lui rendent aisée ou difficile, qu'il les aime ou les hait, les blâme ou les approuve : et cette manière de juger ne peut être ni aveugle ni injuste. En vain lui diront-ils que l'honneur de l'empire, la gloire de la nation, l'encouragement du commerce et des beaux-arts exigent telle ou telle opération. Le besoin de vivre doit passer avant tout; et quand la multitude manque de pain, elle a du moins le droit de refuser sa reconnaissance et son admiration. Qu'importait au peuple d'Égypte qu'Ali-bek conquît le Saïd, la Mekke et la Syrie, si ces conquêtes ne rendaient pas son sort meilleur? Et il en devint pire; car ces guerres aggravè-

rent les contributions par leurs frais. La seule expédition de la Mekke coûta 26,000,000 de France. Les sorties de blé qu'occasionèrent les armées, jointes au monopole de quelques négocians en faveur, causèrent une famine qui désola le pays pendant tout le cours de 1770 et 1771. Or, quand les habitans du Kaire et les paysans des villages mouraient de faim, avaient-ils tort de murmurer contre Ali-bek? avaient-ils tort de condamner le commerce de l'Inde, si tous ses avantages devaient se concentrer en quelques mains? Quand Ali dépensait 225,000 livres pour l'inutile poignée d'un *kandjar*, (*a*) si les joailliers vantaient sa magnificence, le peuple n'avait-il pas le droit de détester son luxe? Cette libéralité que ses courtisans appelaient vertu, le peuple, aux dépens de qui elle s'exerçait, n'avait-il pas raison de l'appeler vice? Était-ce un mérite à cet homme, de prodiguer un or qui ne lui coûtait rien? Était-ce une justice de satisfaire, aux dépens du public, ses affections ou ses obligations particulières, comme il fit avec son pânetier? (*b*) On ne peut le nier, la plupart des ac-

(*a*) Poignard qu'on porte à la ceinture.

(*b*) Ali-bek partant pour un exil (car il fut exilé jusqu'à trois fois), était campé près du Kaire, ayant

tions d'Ali-bek offrent bien moins les principes généraux de la justice et de l'humanité, que les motifs d'une ambition et d'une vanité personnelles. L'Égypte n'était à ses yeux qu'un domaine et le peuple un troupeau dont il pouvait disposer à son gré. Doit-on s'étonner après cela, si les hommes qu'il traita en maître impérieux, l'ont jugé en mercenaires mécontens ?

un délai de vingt-quatre heures pour payer ses dettes : un nommé Hasan, janissaire, à qui il devait 500 sequins (3750 liv.), vint le trouver. Ali croyant qu'il demandait son argent, commença de s'excuser ; mais Hasan tirant 500 autres sequins, lui dit : Tu es dans le malheur ; prends encore ceux-ci. Ali, confondu de cette générosité, jura, par la tête du prophète, que s'il revenait, il ferait à cet homme une fortune sans exemple. En effet, à son retour, il le créa son fournisseur général des vivres ; et quoiqu'on l'avertît des concussions scandaleuses de Hasan, jamais il ne les réprima.

CHAPITRE IV.

PRÉCIS DES ÉVÉNEMENS ARRIVÉS DEPUIS LA MORT D'ALI-BEK JUSQU'EN 1785.

Depuis la mort d'Ali-bek, le sort des Égyptiens ne s'est pas amélioré : ses successeurs n'ont pas même imité ce qu'il y avait de louable dans sa conduite. *Mohammad-bek*, qui prit sa place au mois d'avril 1773, n'a montré, pendant deux ans de règne, que les fureurs d'un brigand et les noirceurs d'un traître. D'abord, pour colorer son ingratitude envers son patron, il avait feint de n'être que le vengeur des droits du sultan, et le ministre de ses volontés; en conséquence, il avait envoyé à Constantinople le tribut interrompu depuis six ans, et le serment d'une obéissance sans bornes. Il renouvela sa soumission à la mort d'Ali-bek; et, sous prétexte de prouver son zèle pour le sultan, il demanda la permission de faire la guerre à l'Arabe *Dâher*. La Porte qui eût elle-même sollicité cette démarche comme une faveur, se trouva trop heureuse de l'accorder comme une

grâce : elle y ajouta le titre de pacha du Kaire, et Mohammad ne songea plus qu'à cette expédition. On pourra demander quel intérêt politique avait un gouverneur d'Égypte à détruire l'Arabe *Dâher*, rebelle en Syrie. Mais ici la politique n'était pas plus consultée qu'en d'autres occasions. Les mobiles étaient des passions particulières, et entre autres un ressentiment personnel à Mohammad-bek. Il ne pouvait oublier une lettre sanglante que *Dâher* lui avait écrite lors de la révolution de Damas, ni toutes les démarches hostiles que le chaik avait faites contre lui en faveur d'Alibek. D'ailleurs la cupidité se joignait à la haine. Le ministre de Dâher, *Ybrahim-Sabbâr*, (*a*) passait pour avoir entassé des trésors extraordinaires, et l'Égyptien voyait, en perdant Dâher, le double avantage de s'enrichir et de se venger. Il ne balança donc pas à entreprendre cette guerre, et il en fit les préparatifs avec toute l'activité que donne la haine. Il se munit d'un train d'artillerie extraordinaire; il fit venir des canonniers étrangers, et il en confia le commandement à l'Anglais Robinson; il fit transporter de Suez un canon de seize

(*a*) *Sabbâr* en grasseyant l'*r*, ce qui signifie *teinturier*; avec l'*r* ordinaire ce mot signifierait *sondeur*.

pieds de longueur, qui restait depuis long-temps inutile. Enfin, au mois de février 1776, il parut en Palestine avec une armée égale à celle qu'il avait menée contre Damas. A son approche, les gens de Dâher qui occupaient *Gaze*, ne pouvant espérer de s'y soutenir, se retirèrent; il s'en empara, et sans s'arrêter il marcha contre Yâfâ. Cette ville qui avait une garnison, et dont les habitans avaient tous l'habitude de la guerre, se montra moins docile que Gaze, et il fallut l'assiéger. L'histoire de ce siége serait un monument curieux de l'ignorance de ces contrées dans l'art militaire; quelques faits principaux en donneront une idée suffisante.

Yâfâ, l'ancienne Ioppé, est située sur un rivage dont le niveau général est peu élevé au-dessus de la mer. Le seul emplacement de la ville se trouve être une colline en pain de sucre, d'environ cent trente pieds perpendiculaires. Les maisons distribuées sur la pente, offrent le coup d'œil pittoresque des gradins d'un amphithéâtre; sur la pointe est une petite citadelle qui domine le tout; le bas de la colline est enceint d'un mur sans rempart, de douze à quatorze pieds de haut, sur deux ou trois d'épaisseur. Les créneaux qui règnent sur son faîte, sont les seuls signes qui le distinguent d'un mur

de jardin. Ce mur, qui n'a point de fossé, est entouré de jardins, où les limons, les oranges et les poncires acquièrent dans un sol léger une grosseur prodigieuse : voilà la ville qu'attaquait Mohammad. Elle avait pour défenseurs cinq à six cents *Safadiens* et autant d'habitans, qui, à la vue de l'ennemi, prirent leur sabre et leur fusil à pierre et à mèche. Ils avaient quelques canons de bronze de vingt-quatre livres de balles, sans affûts ; ils les élevèrent tant bien que mal sur quelques charpentes faites à la hâte : et comptant le courage et la haine pour la force, ils répondirent aux sommations de l'ennemi par des menaces et des coups de fusil.

Mohammad, voyant qu'il fallait les emporter de vive force, vint asseoir son camp devant la ville ; mais le Mamlouk savait si peu les règles de l'art, qu'il se plaça à demi-portée du canon ; les boulets qui tombèrent sur ses tentes l'avertirent de sa faute : il recula : nouvelle expérience, nouvelle leçon ; enfin il trouva la mesure, et se fixa : on planta sa tente, où le luxe le plus effréné fut déployé de toutes parts : on dressa tout autour et sans ordre, celles des Mamlouks ; les Barbaresques se firent des huttes avec les troncs et les branches des orangers et des limoniers ; et la suite de l'armée s'arran-

gea comme elle put : on distribua, tant bien que mal, quelques gardes, et, sans faire de retranchemens, on se réputa campé. Il fallait dresser des batteries; on choisit un terrain un peu élevé vers le sud-est de la ville, et là, derrière quelques murs de jardin, on pointa huit pièces de gros canons à deux cents pas de la ville, et l'on commença de tirer, malgré les fusiliers de l'ennemi, qui, du haut des terrasses, tuèrent plusieurs canonniers. Tout cet ordre paraîtra si étrange en Europe, que l'on sera tenté d'en douter; mais ces faits n'ont pas onze ans; j'ai vu les lieux, j'ai entendu nombre de témoins oculaires, et je regarde comme un devoir de n'altérer ni en bien ni en mal des faits sur lesquels l'esprit d'une nation doit être jugé.

On sent qu'un mur de trois pieds d'épaisseur et sans rempart, fut bientôt ouvert d'une large brèche; il fallut, non pas y monter, mais la franchir. Les Mamlouks voulaient qu'on le fît à cheval; mais on leur fit comprendre que cela était impossible; et, pour la première fois, ils consentirent à marcher à pied. Ce dut être un spectacle curieux de les voir avec leurs immenses culottes de *sailles* de Venise, embarrassés de leurs beniches retroussés, le sabre courbe à la main et le pistolet au côté, avancer

en trébuchant parmi les décombres d'une muraille. Ils crurent avoir tout surmonté, quand ils eurent franchi cet obstacle; mais les assiégés, qui jugeaient mieux, attendirent qu'ils eussent débouché sur le terrain vide qui est entre la ville et le mur; là ils les assaillirent du haut des terrasses et des fenêtres des maisons, d'une telle grêle de balles, que les Mamlouks n'eurent pas même l'envie de mettre le feu; ils se retirèrent, persuadés que cet endroit était un coupe-gorge impénétrable, puisqu'on n'y pouvait entrer à cheval. Mourâd-bek les ramena plusieurs fois, toujours inutilement. Mohammad-bek séchait de désespoir, de rage et de soucis: quarante-six jours se passèrent ainsi. Cependant les assiégés, dont le nombre diminuait par les attaques réitérées, et qui ne voyaient pas qu'on leur préparât des secours du côté d'*Acre*, s'ennuyaient de soutenir seuls la cause de Dâher. Les musulmans surtout se plaignaient que les chrétiens, occupés à prier, se tenaient plus dans les églises qu'au champ de bataille. Quelques personnes ouvrirent des pourparlers: on proposa d'abandonner la place, si les Égyptiens donnaient des sûretés: on arrêta des conditions, et l'on pouvait regarder le traité comme conclu, lorsque dans la sécurité qu'il

occasionait, quelques Mamlouks entrèrent dans la ville. La foule les suivit, ils voulurent piller, on voulut se défendre, et l'attaque recommença ; l'armée alors s'y précipita en foule, et la ville éprouva les horreurs du sac ; femmes, enfans, vieillards, hommes faits, tout fut passé au fil du sabre ; et Mohammad, aussi lâche que barbare, fit ériger sous ses yeux, pour monument de sa victoire, une pyramide de toutes les têtes de ces infortunés : on assure qu'elles passaient douze cents. Cette catastrophe, arrivée le 19 mai 1776, répandit la terreur dans tout le pays. Le chaik Dâher même s'enfuit d'Acre, où son fils Ali le remplaça. Cet Ali, dont la Syrie célèbre encore l'active intrépidité, mais qui en a terni la gloire par ses révoltes perpétuelles contre son père, cet Ali crut que Mohammad, avec qui il avait fait un traité, le respecterait ; mais le Mamlouk, arrivé aux portes d'Acre, lui déclara que pour prix de son amitié, il voulait la tête de Dâher même. Ali trompé rejeta le parricide, et abandonna la ville aux Égyptiens ; ils la pillèrent complétement : à peine les négocians français furent-ils épargnés ; bientôt même ils se virent dans un danger affreux. Mohammad, instruit qu'ils étaient dépositaires des richesses d'Ybrahim, Kiâya de Dâher, leur

déclara que s'ils ne les restituaient, il les ferait tous égorger. Le dimanche suivant était assigné pour cette terrible recherche, quand le hasard vint les délivrer, eux et la Syrie, de ce fléau. Mohammad, saisi d'une fièvre maligne, périt en deux jours à la fleur de l'âge. (*a*) Les chrétiens de Syrie sont persuadés que cette mort fut une punition du prophète Élie, dont il viola l'église sur le Carmel. Ils racontent même que dans son agonie, il le vit plusieurs fois sous la forme d'un vieillard, et qu'il s'écriait sans cesse : *Otez-moi ce vieillard qui m'assiége et m'épouvante.* Mais ceux qui approchèrent de ce général dans ses derniers momens, ont rapporté au Kaire, à des personnes dignes de foi, que cette vision, effet du délire, avait son origine dans le souvenir de meurtres particuliers, et que la mort de Mohammad fut due aux causes bien naturelles d'un climat connu pour malsain, d'une chaleur excessive, d'une fatigue immodérée et des soucis cuisans que lui avait causés le siége de Yâfâ. Il n'est pas hors de propos de remarquer à ce sujet, que si l'on écrivait l'histoire des chrétiens de Syrie et d'Égypte, elle serait aussi remplie de prodiges et d'apparitions qu'au temps passé.

(*a*) Au mois de juin 1776.

Cette mort ne fut pas plus tôt connue, que toute cette armée, par une déroute semblable à celle de Damas, prit en tumulte le chemin de l'Égypte. Mourâd-bek, à qui la faveur de Mohammad avait acquis un grand crédit, se hâta de regagner le Kaire, pour y disputer le commandement à Ybrahim-bek. Celui-ci, également affranchi et favori du mort, n'eut pas plus tôt appris l'état des affaires, qu'il prit des mesures pour s'assurer une autorité dont il était dépositaire depuis l'absence de son patron. Tout annonçait une guerre ouverte; mais les deux rivaux mesurant chacun leurs moyens, se trouvèrent une égalité qui leur fit craindre l'issue d'un combat. Ils prirent le parti de la paix, et ils passèrent un accord, par lequel l'autorité resta indivise, à condition cependant qu'Ybrahim conserverait le titre de *chaik-el-beled*, ou de *commandant :* l'intérêt de leur sûreté commune décida surtout cet arrangement. Depuis la mort d'Ali-bek, les beks et les kachefs, issus de sa *maison*, (*a*) frémissaient en secret de voir la puissance passée aux mains d'une faction nouvelle; la supériorité de Mohammad, ci-devant leur égal, avait blessé leurs

(*a*) C'est-à-dire dont il avait été patron : chez les Mamlouks, l'affranchi passe pour l'enfant de la *maison*.

prétentions ; celle de ses esclaves leur parut encore plus insupportable : ils résolurent de s'en affranchir ; et ils commencèrent des intrigues et des cabales qui aboutirent à former une ligue contre Ybrahim et Mourâd. Elle eut pour chef cet Ismaël-bek qui avait trahi Ali-bek, et qui restait seul bek de la création d'Ybrahim Kyâya. Il se conduisit avec tant d'artifice, que Mourâd et Ybrahim furent obligés d'évacuer le Kaire de leur propre mouvement ; ils se réfugièrent sous la protection du château ; mais Ismaël les y ayant assiégés, ils prirent le parti de passer au Saïd. Peu après, la conduite tyrannique de ce chef leur procura une foule de transfuges avec lesquels ils revinrent l'attaquer, et ils le chassèrent à leur tour. Ismaël dépossédé s'enfuit à Gaze, d'où il passa par mer à *Derné*, à l'ouest d'Alexandrie, et se rendit par le désert au Saïd. D'autre part, *Hasan-bek*, ci-devant gouverneur de Djedda, ayant été exilé du Kaire et s'étant pareillement réfugié au Saïd, ces deux chefs s'unirent d'intérêts, et formèrent un parti qui subsiste encore. Mourâd et Ybrahim, inquiets de sa durée, ont tenté plusieurs fois de le détruire, sans en pouvoir venir à bout. Ils avaient fini par accorder aux rebelles un district au-dessus de

Djirdjé ; mais ces Mamlouks, qui ne soupirent qu'après les délices du Kaire, ayant fait quelques mouvemens en 1783, Mourâd-bek crut devoir faire une tentative pour les exterminer : j'arrivai dans le temps qu'il en faisait les préparatifs. Ses gens répandus sur le Nil, arrêtaient tous les bateaux qu'ils rencontraient, et, le bâton à la main, forçaient les malheureux patrons de les suivre au Kaire ; chacun fuyait pour se dérober à une corvée qui ne devait rapporter aucun salaire. Dans la ville, on avait imposé une contribution de 500,000 dahlers (*a*) sur le commerce; on forçait les boulangers et les divers marchands à fournir leurs denrées au-dessous du prix qu'elles leur coûtaient, et toutes ces extorsions si abhorrées en Europe, étaient des choses d'usage. Tout fut prêt dans les premiers jours d'avril, et Mourâd partit pour le Saïd. Les nouvelles de Constantinople et celles d'Europe qui les répètent, peignirent dans le temps cette expédition comme une guerre considérable, et l'armée de Mourâd comme une puissante armée; elle l'était relativement à ses moyens et à l'état de l'Égypte ; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle ne passait pas deux mille cavaliers. A voir l'altération

(*a*) 2,625,000 livres.

habituelle des nouvelles de Constantinople, il faut croire, ou que les Turks de la capitale n'entendent rien aux affaires de l'Égypte et de la Syrie, ou qu'ils veulent en imposer aux Européens. Le peu de communication qu'il y a entre ces parties éloignées de l'empire, rend le premier cas plus probable que le second. D'un autre côté, il semblerait que la résidence de nos négocians dans les diverses échelles, dût nous éclaircir; mais les négocians, renfermés dans leurs *kans* comme dans des prisons, ne s'embarrassent que peu de tout ce qui est étranger à leur commerce; et ils se contentent de rire des gazettes qu'on leur envoie d'Europe. Quelquefois ils ont voulu les redresser; mais on a fait un si mauvais emploi de leurs renseignemens, qu'ils ont renoncé à un soin onéreux et sans profit.

Mourâd parti du Kaire, conduisit ses cavaliers à grandes journées le long du fleuve; les équipages, les munitions suivaient dans les bateaux, et le vent du nord qui règne le plus souvent, favorisait leur diligence. Les exilés, au nombre d'environ cinq cents, étaient placés au-dessus de Djirdjé. Lorsqu'ils apprirent l'arrivée de l'ennemi, la division se mit parmi eux; quelques-uns voulaient combattre, d'au-

tres voulaient capituler ; plusieurs prirent ce dernier parti, et se rendirent à Mourâd-bek ; mais Hasan et Ismaël, toujours inébranlables, remontèrent vers Asouan, suivis d'environ deux cent cinquante cavaliers. Mourâd les poursuivit jusque vers la cataracte, où ils s'établirent sur des lieux escarpés si avantageux, que les Mamlouks, toujours ignorans dans la guerre de poste, tinrent pour impossible de les forcer. D'ailleurs, craignant qu'une trop longue absence du Kaire n'y fît éclore des nouveautés contre lui-même, Mourâd se hâta d'y revenir, et les exilés, sortis d'embarras, revinrent prendre possession de leur poste au Saïd, comme ci-devant.

Dans une société où les passions des particuliers ne sont point dirigées vers un but général, où chacun ne pensant qu'à soi, ne voit dans l'incertitude du lendemain que l'intérêt du moment; où les chefs, n'imprimant aucun sentiment de respect, ne peuvent maintenir la subordination : dans une pareille société, un état fixe et constant est une chose impossible ; le choc tumultueux des parties incohérentes, doit donner une mobilité perpétuelle à la machine entière : c'est ce qui ne cesse d'arriver dans la société des Mamlouks au Kaire. A peine

Mourâd fut-il de retour, que de nouvelles combinaisons d'intérêts excitèrent de nouveaux troubles; outre sa faction et celles d'Ybrahim et de la maison d'Ali-bek, il y avait encore au Kaire divers beks sortis d'autres maisons étrangères à celles-là. Ces beks, que leur faiblesse particulière faisait négliger par les factions dominantes, s'avisèrent, au mois de juillet 1783, de réunir leurs forces, jusqu'alors isolées, et de former un parti qui eut aussi ses prétentions au commandement. Le hasard voulut que cette ligue fût éventée, et leurs chefs, au nombre de cinq, se virent condamnés à l'improviste à passer en exil dans le Delta. Ils feignirent de se soumettre; mais à peine furent-ils sortis de la ville, qu'ils prirent la route du Saïd, refuge ordinaire et commode de tous les mécontens : on les poursuivit inutilement pendant une journée dans le désert des Pyramides; ils échappèrent aux Mamlouks et aux Arabes, et ils arrivèrent sans accident à Minié, où ils s'établirent. Ce village, situé quarante lieues au-dessus du Kaire, et placé sur le bord du Nil qu'il domine, était très-propre à leur dessein. Maîtres du fleuve, ils pouvaient arrêter tout ce qui descendait du Saïd : ils surent en profiter; l'envoi de blé que cette province fait chaque

année en cette saison, était une circonstance favorable, ils la saisirent ; et le Kaire, frustré de son approvisionnement, se vit menacé de la famine. D'autre part, les beks et les propriétaires dont les terres étaient dans le *Faïoum* et au delà, perdirent leurs revenus, parce que les exilés les mirent à contribution. Ce double désordre exigeait une nouvelle expédition. Mourâd-bek, fatigué de la précédente, refusa d'en faire une autre ; Ybrahim-bek s'en chargea. Dès le mois d'août, malgré le *Ramâdan*, on en fit les préparatifs : comme à l'autre, on saisit tous les bateaux et leurs patrons; on imposa des contributions; on contraignit les fournisseurs. Enfin, dans les premiers jours d'octobre, Ybrahim partit avec une armée qui passait pour formidable, parce qu'elle était d'environ trois mille cavaliers. La marche se fit par le Nil, attendu que les eaux de l'inondation n'avaient pas encore évacué tout le pays, et que le terrain restait fangeux. En peu de jours on fut en présence. Ybrahim, qui n'a pas l'humeur si guerrière que Mourâd, n'attaqua point les confédérés; il entra en négociation, et il conclut un traité verbal, dont les conditions furent le retour des beks, et leur rétablissement. Mourâd, qui soupçonna quel-

Digitized by Google

que trame contre lui dans cet accord, en fut très-mécontent : la défiance s'établit plus que jamais entre lui et son rival. L'arrogance que les exilés montrèrent dans un divan général, acheva de l'alarmer : il se crut trahi ; et pour en prévenir l'effet, il sortit du Kaire avec ses agens, et il se retira au Saïd. On crut qu'il y avait une guerre ouverte ; mais Ybrahim temporisa. Au bout de quatre mois, Mouràd vint à Djizé, comme pour décider la querelle par une bataille : pendant vingt-cinq jours les deux partis, séparés par le fleuve, restèrent en présence sans rien faire. On pourparla ; mais Mourâd, mécontent des conditions, et ne se trouvant pas assez fort pour en dicter de vive force, retourna au Saïd. Il y fut suivi par des envoyés, qui, après quatre mois de négociations, parvinrent enfin à le ramener au Kaire : les conditions furent, qu'il continuerait de partager l'autorité avec Ybrahim, et que les cinq beks seraient dépouillés de leurs biens. Ces beks se voyant sacrifiés par Ybrahim, prirent la fuite ; Mouràd les poursuivit, et les ayant fait prendre par les Arabes du désert, il les ramena au Kaire pour les y garder à vue. Alors la paix sembla rétablie ; mais ce qui s'était passé entre les deux commandans, leur

avait trop dévoilé à chacun leurs véritables intentions, pour qu'ils pussent désormais vivre comme amis. Chacun d'eux, bien convaincu que son rival n'épiait que l'occasion de le perdre, veilla pour éviter une surprise, ou la préparer. Cette guerre sourde en vint au point d'obliger Mouràd-bek de quitter le Kaire en 1784; mais en se campant aux portes, il y tint une si bonne contenance, qu'Ybrahim, effrayé à son tour, s'enfuit avec ses gens au Saïd. Il y resta jusqu'en mars 1785, que, par un nouvel accord, il est revenu au Kaire. Il y partage comme ci-devant l'autorité avec son rival, en attendant que quelque nouvelle intrigue lui fournisse l'occasion de prendre sa revanche. Tel est le sommaire des révolutions qui ont agité l'Égypte dans ces dernières années. Je n'ai point détaillé la foule d'incidens dont les événemens ont été compliqués, parce que, outre leur incertitude, ils ne portent ni intérêt ni instruction : ce sont toujours des cabales, des intrigues, des trahisons, des meurtres, dont la répétition finit par ennuyer; c'en est assez si le lecteur saisit la chaîne des faits principaux, et en tire des idées générales sur les mœurs et l'état politique du pays qu'il étudie. Il nous reste à joindre sur ces deux objets de plus grands éclaircissemens.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

ÉTAT PRÉSENT DE L'ÉGYPTE.

Depuis la révolution d'Ybrahim Kiâya, et surtout depuis celle d'Ali-bek, le pouvoir des Ottomans en Égypte est devenu plus précaire que dans aucune autre province. Il est bien vrai que la Porte y conserve toujours un pacha; mais ce pacha, resserré et gardé à vue dans le château du Kaire, est plutôt le prisonnier des Mamlouks, que le substitut du sultan. On le dépose, on l'exile, on le chasse à volonté; et sur la simple sommation d'un héraut vêtu de noir, (*a*) il *descend* de son palais comme le plus simple particulier. Quelques pachas, choisis à dessein par la Porte, ont tenté, par des manéges secrets, de rétablir les pouvoirs de leur dignité; mais les beks ont rendu ces intrigues si dangereuses, qu'ils se bornent maintenant à passer tranquillement les trois ans que doit durer leur captivité, et à

(*a*) La formule de déposition consiste en ce mot: *Enzel*; c'est-à-dire, *descends* du château.

Digitized by Google

manger en paix la pension qu'on leur alloue.

Cependant les beks, dans la crainte de porter le divan à quelque parti violent, n'osent déclarer leur indépendance. Tout continue de se faire au nom du sultan : ses ordres sont reçus, comme l'on dit, *sur la tête et sur les yeux*, c'est-à-dire, avec le plus grand respect; mais cette apparence illusoire n'est jamais suivie de l'exécution. Le tribut est souvent suspendu, et il subit toujours des défalcations. On passe en compte des dépenses, telles que le curage des canaux, le transport des décombres du Kaire à la mer, le paiement des troupes, la réparation des mosquées, etc., etc., qui sont autant de dépenses fausses et simulées. On trompe sur le degré de l'inondation des terres : la crainte seule des caravelles qui, chaque année, viennent à Damiât et à Alexandrie, fait acquitter la contribution des riz et des blés; encore trouve-t-on le moyen d'altérer les fournissemens effectifs en capitulant avec ceux qui les reçoivent. De son côté, la Porte, fidèle à sa politique ordinaire, ferme les yeux sur tous ces abus; elle sent que pour les réprimer, il faudrait des efforts coûteux, et peut-être même une guerre ouverte qui compromettrait sa dignité : d'ailleurs, depuis plusieurs années, des

intérêts plus pressans l'obligent de rassembler vers le nord toutes ses forces ; occupée de sa propre sûreté dans Constantinople, elle laisse aux circonstances le soin de rétablir son pouvoir dans les provinces éloignées : elle fomente les divisions des divers partis, pour empêcher qu'aucun ne prenne consistance ; et cette méthode, qui ne l'a point encore trompée, est également avantageuse à ses grands officiers, qui se font de gros revenus en vendant aux rebelles leur protection et leur influence. L'amiral actuel, *Hasan-Pacha*, a su plus d'une fois s'en prévaloir vis-à-vis de Mourâd et d'Ybrahim, de manière à en obtenir des sommes considérables.

CHAPITRE VI.

CONSTITUTION DE LA MILICE DES MAMLOUKS.

En s'emparant du gouvernement de l'Égypte, les Mamlouks ont pris des mesures qui semblent leur en assurer la possession. La plus efficace, sans doute, est la précaution qu'ils ont eue d'avilir les corps militaires des *azâbs*

Digitized by Google

et des *janissaires*. Ces deux corps, qui jadis étaient la terreur du pacha, ne sont plus que des simulacres aussi vains que lui-même. La Porte a encore cette faute à se reprocher : car, dès avant l'insurrection d'Ybrahim *Kidya*, le nombre des troupes turkes, qui devait être de quarante mille hommes, partie cavalerie, avait été réduit à plus de moitié par l'avarice des commandans, qui détournaient les payes à leur profit; après Ybrahim, Ali-bek compléta ce désordre. D'abord il se défit de tous les chefs qui pouvaient lui faire ombrage; il laissa vaquer les places sans les remplir; il ôta aux commandans toute influence, et il avilit toutes les troupes turkes, au point qu'aujourd'hui les janissaires, les azâbs et les cinq autres corps ne sont qu'un ramas d'artisans, de goujats et de vagabonds qui gardent les portes de qui les paie, et qui tremblent devant les Mamlouks comme la populace du Kaire. C'est véritablement dans le corps de ces Mamlouks que consiste toute la force militaire de l'Égypte : parmi eux, quelques centaines sont répandues dans le pays et les villages pour y maintenir l'autorité, y percevoir les tributs, et veiller aux exactions; mais la masse est rassemblée au Kaire. D'après les supputations de personnes

instruites, leur nombre ne doit pas excéder huit mille cinq cents hommes, tant beks, kâchefs, que simples affranchis et Mamlouks encore esclaves; dans ce nombre, il y a une foule de jeunes gens qui n'ont pas atteint vingt et vingt-deux ans. La plus forte maison est celle d'*Ybrahim-bek*, qui a environ six cents Mamlouks : après lui vient Mouràd, qui n'en a pas plus de quatre cents, mais qui, par son audace et sa prodigalité, fait contre-poids à l'opulence avare de son rival; le reste des beks, au nombre de dix-huit à vingt, en a depuis cinquante jusqu'à deux cents. Il y a en outre un grand nombre de Mamlouks que l'on pourrait appeler vagues, en ce qu'étant issus de maisons éteintes, ils s'attachent à l'une ou à l'autre, selon leur intérêt, prêts à changer pour qui leur donnera davantage. Il faut encore compter quelques *Serrâdjes*, espèce de domestiques à cheval qui portent les ordres des beks, et remplissent les fonctions d'huissiers : le tout ensemble ne va pas à dix mille cavaliers. On ne doit point compter d'infanterie : elle n'est point estimée en Turkie, et surtout dans les provinces d'Asie. Les préjugés des anciens Perses et des Tartares règnent encore dans ces contrées : la guerre n'y étant que l'art de fuir

ou de poursuivre, l'homme de cheval qui remplit le mieux ce double but, est réputé le seul homme de guerre; et comme chez les barbares, l'homme de guerre est le seul homme distingué, il en est résulté, pour la marche à pied, quelque chose d'avilissant qui l'a fait réserver au peuple. C'est à ce titre que les Mamlouks ne permettent aux habitans de l'Égypte que les mulets et les ânes, et qu'eux seuls ont le privilége d'aller à cheval; ils en usent dans toute son étendue : à la ville, à la campagne, en visite, même de porte en porte, on ne les voit jamais qu'à cheval. Leur habillement est venu se joindre aux préjugés pour leur en imposer l'obligation. Cet habillement qui, pour la forme, ne diffère point de celui de tous les gens aisés en Turkie, mérite d'être décrit.

§ I.

VÊTEMENS DES MAMLOUKS.

D'abord c'est une ample chemise de toile de coton claire et jaunâtre, par-dessus laquelle on revêt une espèce de robe de chambre en toile des Indes, ou en étoffes légères de Damas et d'Alep. Cette robe, appelée *antari*, tombe du cou aux chevilles, et croise sur le devant du

corps jusque vers les hanches où elle se fixe par deux cordons. Sur cette première enveloppe vient une seconde, de la même forme, de la même ampleur, et dont les larges manches tombent également jusqu'au bout des doigts. Celle-ci s'appelle *coftân ;* elle se fait ordinairement d'étoffes de soie plus riches que la première. Une longue ceinture serre ces deux vêtemens à la taille, et partage le corps en deux paquets. Par-dessus ces deux pièces en vient une troisième, que l'on appelle *djoubé ;* elle est de drap sans doublure, elle a la même forme générale, excepté que ses manches sont coupées au coude. Dans l'hiver, et souvent même dans l'été, ce *djoubé* est garni d'une fourrure, et devient *pelisse.* Enfin on met par-dessus ces trois enveloppes une dernière, que l'on appelle *beniche.* C'est le manteau ou l'habit de cérémonie. Son emploi est de couvrir exactement tout le corps, même le bout des doigts, qu'il serait très-indécent de laisser paraître devant les grands. Sous ce beniche, le corps a l'air d'un long sac d'où sortent un cou nu et une tête sans cheveux, couverte d'un turban. Celui des Mamlouks, appelé *qâouq,* est un cylindre jaune, garni en dehors d'un rouleau de mousseline artistement compassé. Leurs pieds sont

couverts d'un chausson de cuir jaune qui remonte jusqu'aux talons, et d'une pantoufle sans quartier, toujours prête à rester en chemin. Mais la pièce la plus singulière de cet habillement, est une espèce de pantalon dont l'ampleur est telle, que dans sa hauteur, il arrive au menton, et que chacune de ses jambes pourrait recevoir le corps entier : ajoutez que les Mamlouks le font de ce drap de Venise, qu'on appelle *saille*, qui, quoique aussi moelleux que l'elbeuf, est plus épais que la bure; et que, pour marcher plus à l'aise, ils y renferment, sous une ceinture à coulisse, toute la partie pendante des vêtemens dont nous avons parlé. Ainsi emmaillotés, on conçoit que les Mamlouks ne sont pas des piétons agiles; mais ce que l'on ne conçoit qu'après avoir vu les hommes de divers pays, est qu'ils regardent leur habillement comme très-commode. En vain leur objecte-t-on qu'à pied il empêche de marcher, qu'à cheval il charge inutilement, et que tout cavalier démonté est un homme perdu; ils répondent : *C'est l'usage*, et ce mot répond à tout.

§ II.

ÉQUIPAGE DES MAMLOUKS.

Voyons si l'équipage de leur cheval est mieux raisonné. Depuis que l'on a pris en Europe le bon esprit de se rendre compte des motifs de chaque chose, on a senti que le cheval, pour exécuter ses mouvemens sous le cavalier, avait besoin d'être le moins chargé qu'il est possible, et l'on a allégé son harnais autant que le permettait la solidité. Cette révolution, que le dix-huitième siècle a vu éclore parmi nous, est encore bien loin des Mamlouks, dont l'esprit est resté au douzième siècle. Toujours guidés par l'usage, ils donnent au cheval une selle dont la charpente grossière est chargée de fer, de bois et de cuir. Sur cette selle s'élève un troussequin de huit pouces de hauteur, qui couvre le cavalier jusqu'aux reins, pendant que sur le devant, un pommeau, saillant de quatre à cinq pouces, menace sa poitrine quand il se penche. Sous la selle, au lieu de coussins, ils étendent trois épaisses couvertures de laine: le tout est fixé par une sangle qui passe sur la selle, et s'attache, non par des boucles à ardillon, mais par des nœuds de courroies peu solides et très-compliqués. D'ailleurs, ces selles

ont un large poitrail et manquent de croupière, ce qui les jette trop sur les épaules du cheval. Les étriers sont une plaque de cuivre plus longue et plus large que le pied, et dont les côtés relevés d'un pouce, viennent mourir à l'anse d'où ils pendent. Les angles de cette plaque sont tranchans, et servent, au lieu d'éperon, à ouvrir les flancs par de longues blessures. Le poids ordinaire d'une paire de ces étriers est de neuf à dix livres, et souvent ils passent douze et treize. La selle et les couvertures n'en pèsent pas moins de vingt-cinq; ainsi le cheval porte d'abord un poids de trente-six livres, ce qui est d'autant plus ridicule, que les chevaux d'Égypte sont très-petits. La bride est aussi mal conçue dans son genre; elle est de l'espèce qu'on appelle *à la genette*, sans articulation. La gourmette, qui n'est qu'un anneau de fer, serre le menton, au point d'en couper la peau; aussi tous ces chevaux ont les barres brisées, et manquent absolument de *bouche* : c'est un effet nécessaire des pratiques des Mamlouks, qui, au lieu de la ménager comme nous, la détruisent par des saccades violentes; ils les emploient surtout pour une manœuvre qui leur est particulière : elle consiste à lancer le cheval à bride abattue, puis à l'arrêter subitement au

plus fort de la course; saisi par le mords, le cheval roidit les jambes, plie les jarrets et termine sa carrière en glissant d'une seule pièce, comme un cheval de bois : on conçoit combien cette manœuvre répétée perd les jambes et la bouche; mais les Mamlouks lui trouvent de la grâce, et elle convient à leur manière de combattre. Du reste, malgré leurs jambes en crochets, et les perpétuels mouvemens de leurs corps, on ne peut nier qu'ils ne soient des cavaliers fermes et vigoureux, et qu'ils n'aient quelque chose de guerrier qui flatte l'œil même d'un étranger; il faut convenir aussi qu'ils ont mieux raisonné le choix de leurs armes.

§ III.

ARMES DES MAMLOUKS.

La première, est une carabine anglaise d'environ trente pouces de longueur, et d'un calibre tel, qu'elle peut lancer à la fois dix à douze balles, dont l'effet, même sans adresse, est toujours meurtrier. En second lieu, ils portent à la ceinture deux grands pistolets qui tiennent au vêtement par un cordon de soie. A l'arçon pend quelquefois une masse d'armes dont ils se servent pour assommer; enfin, sur la cuisse gauche pend à une bandoulière un

sabre courbe, d'une espèce peu connue en Europe; sa lame, prise en ligne droite, n'a pas plus de vingt-quatre pouces, mais mesurée dans sa courbure, elle en a trente. Cette forme, qui nous paraît bizarre, n'a pas été adoptée sans motifs; l'expérience apprend que l'effet d'une lame droite est borné au lieu et au moment de sa chute, parce qu'elle ne coupe qu'en appuyant : une lame courbe, au contraire, présentant le tranchant en retraite, glisse par l'effort du bras, et continue son action dans un long espace. Les barbares, dont l'esprit s'exerce de préférence sur les arts meurtriers, n'ont pas manqué cette observation, et de là l'usage des cimeterres, si général et si ancien dans l'Orient. Le commun des Mamlouks tire les siens de Constantinople et d'Europe; mais les beks se disputent les lames de Perse et des anciennes fabriques de Damas, (*a*) qu'ils paient jusqu'à quarante et cinquante louis. Les qualités qu'ils en estiment, sont la légèreté, la trempe égale et bien sonnante, les ondulations du fer, et surtout la finesse du tranchant : il faut avouer qu'elle est exquise; mais ces lames ont le défaut d'être fragiles comme le verre.

(*a*) Je dis anciennes, car aujourd'hui on n'y fabrique plus d'acier.

§ IV.

ÉDUCATION ET EXERCICES DES MAMLOUKS.

L'art de se servir de ces armes fait le sujet de l'éducation des Mamlouks, et l'occupation de toute leur vie. Chaque jour, de grand matin, la plupart se rendent dans une plaine hors du Kaire; et là, courant à toute bride, ils s'exercent à sortir prestement la carabine de la bandoulière, à la tirer juste, à la jeter sous la cuisse, pour saisir un pistolet qu'ils tirent et jettent par-dessus l'épaule : puis un second, dont ils font de même, se fiant au cordon qui les attache, sans perdre de temps à les replacer. Les beks présens les encouragent; et quiconque brise le vase de terre qui sert de but, reçoit des éloges et de l'argent. Ils s'exercent aussi à bien manier le sabre, et surtout à donner le coup de revers qui prend de bas en haut, et qui est le plus difficile à parer. Leurs tranchans sont si bons, et leurs mains si adroites, que plusieurs coupent une tête de coton mouillé, comme un pain de beurre. Ils tirent aussi l'arc, quoiqu'ils l'aient banni des combats; mais leur exercice favori est celui du *Djerid:* ce nom, qui signifie proprement *roseau*, se donne en gé-

Digitized by Google

néral à tout bâton qu'on lance à la main, selon des principes qui ont dû être ceux des Romains pour le *pilum;* au lieu de bâton, les Mamlouks emploient des branches fraîches de palmier effeuillées. Ces branches, qui ont la forme d'une tige d'artichaut, ont quatre pieds de longueur, et pèsent cinq à six livres. Armés de ce trait, les cavaliers entrent en lice, et courant à toute bride, ils se le lancent d'assez loin. Sitôt lancé, l'agresseur tourne bride, et celui qui fuit, poursuit et jette à son tour. Les chevaux, dressés par l'habitude, secondent si bien leurs maîtres, qu'on dirait qu'ils y prennent autant de plaisir; mais ce plaisir est dangereux, car il y a des bras qui lancent avec tant de roideur, que souvent le coup blesse, et même devient mortel. Malheur à qui n'esquivait pas le djerid d'Ali-bek! Ces jeux, qui nous semblent barbares, tiennent de près à l'état politique des nations. Il n'y a pas trois siècles qu'ils existaient parmi nous, et leur extinction est bien moins due à l'accident de Henri II, ou à un esprit philosophique, qu'à un état de paix intérieure qui les a rendus inutiles. Chez les Turks, au contraire, et chez les Mamlouks, ils se sont conservés, parce que l'anarchie de leur société a continué de faire un besoin de

tout ce qui est relatif à la guerre. Voyons si leurs progrès dans cette partie sont proportionnés à leur pratique.

§ V.

ART MILITAIRE DES MAMLOUKS.

Dans notre Europe, quand on parle de troupes et de guerre, on se figure sur-le-champ une distribution d'hommes par compagnies, par bataillons, par escadrons ; des uniformes de tailles et de couleurs différentes, des formations par rangs et lignes, des combinaisons de manœuvres particulières ou d'évolutions générales; en un mot, tout un système d'opérations fondées sur des principes réfléchis. Ces idées sont justes par rapport à nous; mais quand on les transporte aux pays dont nous traitons, elles deviennent autant d'erreurs. Les Mamlouks ne connaissent rien de notre art militaire; ils n'ont ni uniformes, ni ordonnance, ni formation, ni discipline, ni même de subordination. Leur réunion est un attroupement, leur marche est une cohue, leur combat est un duel, leur guerre est un brigandage; ordinairement elle se fait dans la ville même du Kaire: au moment qu'on y pense le moins, une ca-

bale éclate, des beks montent à cheval, l'alarme se répand, leurs adversaires paraissent : on se charge dans la rue le sabre à la main ; quelques meurtres décident la querelle, et le plus faible ou le plus timide est exilé. Le peuple n'est pour rien dans ces combats ; que lui importe que les tyrans s'égorgent ? Mais on ne doit pas le croire spectateur tranquille, au milieu des balles et des coups de cimeterre ; ce rôle est toujours dangereux : chacun fuit du champ de bataille, jusqu'au moment où le calme se rétablit. Quelquefois la populace pille les maisons des exilés, et les vainqueurs n'y mettent pas d'obstacle. A ce sujet, il est bon d'observer que ces phrases usitées dans les nouvelles d'Europe : *les beks ont fait des recrues, les beks ont ameuté le peuple, le peuple a favorisé un parti*, sont peu propres à donner des idées exactes. Dans les démêlés des Mamlouks, le peuple n'est jamais qu'un acteur passif.

Quelquefois la guerre est transportée à la campagne, et les combattans n'y déploient pas plus d'art. Le parti le plus fort ou le plus audacieux poursuit l'autre ; s'ils sont égaux en courage, ils s'attendent ou se donnent un rendez-vous, et là, sans égard pour les avantages de position, les

deux troupes s'approchent en peloton, les plus hardis marchent en tête; on s'aborde, on se défie, on s'attaque; chacun choisit son homme: on tire, si l'on peut, et l'on passe vite au sabre; c'est là que se déploient l'art du cavalier et la souplesse du cheval. Si celui-ci tombe, l'autre est perdu. Dans les déroutes, les valets toujours présens, relèvent leurs maîtres; et s'il n'y a pas de témoins, ils l'assomment pour prendre la ceinture de sequins qu'il a soin de porter. Souvent la bataille se décide par la mort de deux ou trois personnes. Depuis quelque temps surtout, les Mamlouks ont compris que leurs patrons étant les principaux intéressés, devaient courir les plus grands risques, et ils leur en laissent l'honneur. S'ils ont l'avantage, tant mieux pour tout le monde; s'ils sont vaincus, l'on capitule avec le vainqueur, qui souvent a fait ses conditions d'avance. Il n'y a que profit à rester tranquille; on est sûr de trouver un maître qui paie, et l'on revient au Kaire vivre à ses dépens jusqu'à nouvelle fortune.

§ VI.

DISCIPLINE DES MAMLOUKS.

Ce caractère, qui cause la mobilité de cette milice, est une suite nécessaire de sa constitu-

tion. Le jeune paysan vendu en Mingrelie ou en Géorgie, n'a pas plutôt mis le pied en Égypte, que ses idées subissent une révolution. Une carrière immense s'ouvre à ses regards. Tout se réunit pour éveiller son audace et son ambition; encore esclave, il se sent destiné à devenir maître, et déjà il prend l'esprit de sa future condition. Il calcule le besoin qu'a de lui son patron, et il lui fait acheter ses services et son zèle; il les mesure sur le salaire qu'il en reçoit, ou sur celui qu'il en attend. Or, comme cette société ne connaît pas d'autre mobile que l'argent, il en résulte que le soin principal des maîtres est de satisfaire l'avidité de leurs serviteurs pour maintenir leur attachement. De là cette prodigalité des beks, ruineuse à l'Égypte qu'ils pillent; de là cette insubordination des Mamlouks, fatale à leurs chefs qu'ils dépouillent; de là ces intrigues qui ne cessent d'agiter les grands et les petits. A peine un esclave est-il affranchi, qu'il porte déjà ses regards sur les premiers emplois. Qui pourrait arrêter ses prétentions? Rien dans ceux qui commandent ne lui offre cette supériorité de talens qui imprime le respect. Il n'y voit que des soldats comme lui, parvenus à la puissance *par les décrets du sort;* et s'il plaît au sort de le favoriser, il par-

viendra de même, et il ne sera pas moins habile dans l'art de gouverner, puisque cet art ne consiste qu'à prendre de l'argent et à donner des coups de sabre. De cet ordre de choses est encore né un luxe effréné, qui levant les barrières à tous les besoins, a donné à la rapacité des grands une étendue sans bornes. Ce luxe est tel, qu'il n'y a point de Mamlouk dont l'entretien ne coûte par an 2,500 livres, et il en est beaucoup qui coûtent le double. A chaque ramâdan, il faut un habillement neuf, il faut des draps de France, des sailles de Venise, des étoffes de Damas et des Indes. Il faut souvent renouveler les chevaux, les harnais. On veut des pistolets et des sabres damasquinés, des étriers dorés d'or moulu, des selles et des brides plaquées d'argent. Il faut aux chefs, pour les distinguer du vulgaire, des bijoux, des pierres précieuses, des chevaux arabes de 2 et 300 louis, des châles de Kachemire (*a*) de 25 et 50 louis, et une foule de pelisses, dont les moindres coûtent 500 livres. (*b*) Les fem-

(*a*) Voyez, *Voyage*, tom. II, État politique de la Syrie, chap. III, la note relative aux *châles*.

(*b*) Les négocians européens qui ont pris goût à ce luxe, ne croient pas avoir une garde-robe décente quand elle ne passe pas 12 ou 15,000 francs.

mes ont rejeté comme trop simple, l'ancien usage des garnitures de sequins sur la tête et sur la poitrine; elles y ont substitué les diamans, les émeraudes, les rubis, les perles fines; et à la passion des châles et des fourrures, elles ont joint celle des étoffes et des galons de Lyon. Quand de tels besoins se trouvent dans une classe qui a en main toute l'autorité, et qui ne connaît de droits, ni de propriété, ni de vie, qu'on juge des conséquences qu'ils doivent avoir, et pour les classes obligées d'y fournir, et pour les mœurs mêmes de ceux qui les ont.

§ VII.

MŒURS DES MAMLOUKS.

Les mœurs des Mamlouks sont telles, qu'il est à craindre, en conservant les simples traits de la vérité, d'encourir le soupçon d'une exagération passionnée. Nés la plupart dans le rit grec, et circoncis au moment qu'on les achète, ils ne sont aux yeux des Turks mêmes, que des *renégats*, sans foi ni religion. Étrangers entre eux, ils ne sont point liés par ces sentimens naturels qui unissent les autres hommes. Sans parens, sans enfans, le passé n'a rien fait pour eux; ils ne font rien pour l'a-

venir. Ignorans et superstitieux par éducation, ils deviennent farouches par les meurtres, séditieux par les tumultes, perfides par les cabales, lâches par la dissimulation, et corrompus par toute espèce de débauche. Ils sont surtout adonnés à ce genre honteux qui fut de tout temps le vice des Grecs et des Tartares; c'est la première leçon qu'ils reçoivent de leur maître d'armes. On ne sait comment expliquer ce goût, quand on considère qu'ils ont tous des femmes, à moins de supposer qu'ils recherchent dans un sexe, le piquant des refus dont ils ont dépouillé l'autre; mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a pas un seul Mamlouk sans tache; et leur contagion a dépravé les habitans du Kaire, même les chrétiens de Syrie qui y demeurent.

§ VIII.

GOUVERNEMENT DES MAMLOUKS.

Telle est l'espèce d'hommes qui fait en ce moment le sort de l'Égypte; ce sont des esprits de cette trempe qui sont à la tête du gouvernement : quelques coups de sabre heureux, plus d'astuce ou d'audace mènent à cette prééminence; mais on conçoit qu'en changeant de fortune, les parvenus ne changent point de

caractère, et qu'ils portent l'ame des esclaves dans la condition des rois. La souveraineté n'est pas pour eux l'art difficile de diriger vers un but commun les passions diverses d'une société nombreuse, mais seulement un moyen d'avoir plus de femmes, de bijoux, de chevaux, d'esclaves, et de satisfaire leurs fantaisies. L'administration, à l'intérieur et à l'extérieur, est conduite dans cet esprit. D'un côté, elle se réduit à manœuvrer vis-à-vis de la cour de Constantinople, pour éluder le tribut ou les menaces du sultan; de l'autre, à acheter beaucoup d'esclaves, à multiplier les amis, à prévenir les complots, à détruire les ennemis secrets par le fer ou le poison; toujours dans les alarmes, les chefs vivent comme les anciens tyrans de Syracuse. Mourâd et Ybrahim ne dorment qu'au milieu des carabines et des sabres. Du reste, nulle idée de police ni d'ordre public. (*a*) L'unique affaire est de se

(*a*) Lorsque j'étais au Kaire, des Mamlouks enlevèrent la femme d'un Juif qui passait le Nil avec elle. Ce Juif ayant fait porter des plaintes à Mourâd, ce bek répondit de sa voix de charretier : *Et, laissez ces jeunes gens s'ébattre !* Le soir, les Mamlouks firent dire au Juif qu'ils lui rendraient sa femme, s'il comptait 100 piastres pour *leurs peines*, et il fallut en passer par-là. Il est remarquable que dans les mœurs

procurer de l'argent ; et le moyen employé comme le plus simple, est de le saisir partout où il se montre, de l'arracher par violence à quiconque en possède, d'imposer à chaque instant des contributions arbitraires sur les villages et sur la douane, qui les reverse sur le commerce.

CHAPITRE VII.

§ I.

ÉTAT DU PEUPLE EN ÉGYPTE.

On jugera aisément que dans un tel pays, tout est analogue à un tel régime. Là où le cultivateur ne jouit pas du fruit de ses peines, il ne travaille que par contrainte, et l'agriculture est languissante : là où il n'y a point de sûreté dans les jouissances, il n'y a point de cette industrie qui les crée, et les arts sont dans l'enfance : là où les connaissances ne mènent à rien, l'on ne fait rien pour les acquérir, et les esprits sont dans la barbarie. Tel

du pays, l'article des femmes est une chose plus sacrée que la vie même.

est l'état de l'Égypte. La majeure partie des terres est aux mains des beks, des Mamlouks, des gens de loi; le nombre des autres propriétaires est infiniment borné, et leur propriété est sujette à mille charges. A chaque instant c'est une contribution à payer, un dommage à réparer; nul droit de succession ni d'héritage pour les immeubles; tout rentre au gouvernement, dont il faut tout racheter. Les paysans y sont des manœuvres à gages, à qui l'on ne laisse pour vivre que ce qu'il faut pour ne pas mourir. Le riz et le blé qu'ils cueillent passent à la table des maîtres, pendant qu'eux ne se réservent que le *doura*, dont ils font un pain sans levain et sans saveur quand il est froid. Ce pain, cuit à un feu formé de la fiente séchée des buffles et des vaches, (*a*) est, avec l'eau et les ognons crus, leur nourriture de toute l'année : ils sont heureux s'ils y peuvent ajouter de temps en temps du miel, du fromage, du lait aigre et des dattes. La viande et la graisse, qu'ils aiment avec passion, ne paraissent qu'aux plus grands jours de fête, et chez les plus aisés. Tout leur vêtement consiste en une chemise de grosse toile bleue, et

(*a*) On se rappelle que l'Égypte est un pays nu et sans bois.

en un manteau noir d'un tissu clair et grossier. Leur coiffure est une toque d'une espèce de drap, sur laquelle ils roulent un long mouchoir de laine rouge. Les bras, les jambes, la poitrine sont nus, et la plupart ne portent pas de caleçon. Leurs habitations sont des huttes de terre, où l'on étouffe de chaleur et de fumée, et où les maladies causées par la malpropreté, l'humidité et les mauvais alimens, viennent souvent les assiéger : enfin, pour combler la mesure, viennent se joindre à ces maux physiques des alarmes habituelles, la crainte des pillages des Arabes, des visites des Mamlouks, des vengeances des familles, et tous les soucis d'une guerre civile continue. Ce tableau, commun à tous les villages, n'est guère plus riant dans les villes. Au Kaire même, l'étranger qui arrive est frappé d'un aspect général de ruine et de misère; la foule qui se presse dans les rues, n'offre à ses regards que des haillons hideux et des nudités dégoûtantes. Il est vrai qu'on y rencontre souvent des cavaliers richement vêtus; mais ce contraste de luxe ne rend que plus choquant le spectacle de l'indigence. Tout ce que l'on voit ou que l'on entend, annonce que l'on est dans le pays de l'esclavage et de la tyrannie. On ne parle

que de troubles civils, que de misère publique, que d'extorsions d'argent, que de bastonnades et de meurtres. Nulle sûreté pour la vie ou la propriété. On verse le sang d'un homme comme celui d'un bœuf. La justice même le verse sans formalité. L'officier de nuit dans ses rondes, l'officier de jour dans ses tournées, jugent, condamnent et font exécuter en un clin d'œil et sans appel. Des bourreaux les accompagnent, et au premier ordre la tête d'un malheureux tombe dans le sac de cuir, où on la reçoit de peur de souiller la place. Encore si l'apparence seule du délit exposait au danger de la peine! mais souvent, sans autre motif que l'avidité d'un homme puissant et la délation d'un ennemi, on cite devant un bek un homme soupçonné d'avoir de l'argent; on exige de lui une somme; et s'il la dénie, on le renverse sur le dos, on lui donne deux et trois cents coups de bâton sur la plante des pieds, et quelquefois on l'assomme. Malheur à qui est soupçonné d'avoir de l'aisance! Cent espions sont toujours prêts à le dénoncer. Ce n'est que par les dehors de la pauvreté qu'il peut échapper aux rapines de la puissance.

Digitized by Google

§ II.

MISÈRE ET FAMINE DES DERNIÈRES ANNÉES.

C'est surtout dans les trois dernières années, que cette capitale et l'Égypte entière ont offert le spectacle de la misère la plus déplorable. Aux maux habituels d'une tyrannie effrénée, à ceux qui résultaient des troubles des années précédentes, se sont joints des fléaux naturels encore plus destructeurs. La peste, apportée de Constantinople au mois de novembre 1783, exerça pendant l'hiver ses ravages accoutumés; on compta jusqu'à mille cinq cents morts sortis dans un jour par les portes du Kaire. (*a*) Par un effet ordinaire dans ce pays, l'été vint la calmer. Mais à ce premier fléau en succéda bientôt un autre aussi terrible. L'inondation de 1783 n'avait pas été complète; une grande partie des terres n'avait pu être ensemencée faute d'arrosement; une autre ne l'avait pas été faute de semences: le Nil n'ayant pas encore atteint, en

(*a*) En Turkie, les tombeaux, selon l'usage des anciens, sont toujours hors des villes; et comme chaque tombeau a ordinairement une grande pierre et une petite maçonnerie, il en résulte presque une seconde ville, que l'on pourrait appeler, comme jadis à Alexandrie, *Nécropolis, la ville des morts*.

1784, les termes favorables, la disette se déclara sur-le-champ. Dès la fin de novembre, la famine enlevait au Kaire presque autant de monde que la peste; les rues, qui d'abord étaient pleines de mendians, n'en offrirent bientôt pas un seul: tout périt ou déserta. Les villages ne furent pas moins ravagés; un nombre infini de malheureux, qui voulurent échapper à la mort, se répandirent dans les pays voisins. J'en ai vu la Syrie inondée; en janvier 1785, les rues de Saïde, d'Acre, et la Palestine étaient pleines d'Égyptiens, reconnaissables partout à leur peau noirâtre; et il en a pénétré jusqu'à Alep et à Diarbekr. L'on ne peut évaluer précisément la dépopulation de ces deux années, parce que les Turks ne tiennent pas des registres de morts, de naissances, ni de dénombrement; (*a*) mais l'opinion commune était que le pays avait perdu le sixième de ses habitans.

Dans ces circonstances, on a vu se renouveler tous ces tableaux dont le récit fait frémir, et dont la vue imprime un sentiment d'horreur et de tristesse qui s'efface difficilement. Ainsi que dans la famine arrivée au Bengale, il y a quelques années, les rues et les places publiques

(*a*) Ils ont contre cet usage des préjugés superstitieux.

étaient jonchées de squelettes exténués et mourans ; leurs voix défaillantes imploraient en vain la pitié des passans ; la crainte d'un danger commun endurcissait les cœurs ; ces malheureux expiraient adossés aux maisons des beks, qu'ils savaient être approvisionnés de riz et de blé, et souvent les Mamlouks, importunés par leurs cris, les chassaient à coups de bâton. Aucun des moyens révoltans d'assouvir la rage de la faim n'a été oublié ; ce qu'il y a de plus immonde était dévoré ; et je n'oublierai jamais que revenant de Syrie en France, au mois de mars 1785, j'ai vu sous les murs de l'ancienne Alexandrie, deux malheureux assis sur le cadavre d'un chameau, et disputant aux chiens ses lambeaux putrides.

Il se trouve parmi nous des ames énergiques qui après avoir payé le tribut de compassion dû à de si grands malheurs, passent, par un retour d'indignation, à en faire un crime aux hommes qui les endurent. Ils jugent dignes de la mort ces peuples qui n'ont pas le courage de la repousser, ou qui la reçoivent sans se donner la consolation de la vengeance. On va même jusqu'à prendre ces faits en preuve d'un paradoxe moral témérairement avancé : et l'on veut en appuyer ce prétendu axiome, *que les habitans*

des pays chauds, avilis par tempérament et par caractère, sont destinés par la nature à n'être jamais que les esclaves du despotisme.

Mais a-t-on bien examiné si des faits semblables ne sont jamais arrivés dans les climats qu'on veut honorer du privilége exclusif de la liberté? A-t-on bien observé si les faits généraux dont on s'autorise, ne sont point accompagnés de circonstances et d'accessoires qui en dénaturent les résultats? Il en est de la politique comme de la médecine, où des phénomènes isolés jettent dans l'erreur sur les vraies causes du mal. On se presse trop d'établir en règles générales des cas particuliers: ces principes universels qui plaisent tant à l'esprit, ont presque toujours le défaut d'être vagues. Il est si rare que les faits sur lesquels on raisonne soient exacts, et l'observation en est si délicate, que l'on doit souvent craindre d'élever des systèmes sur des bases imaginaires.

Dans le cas dont il s'agit, si l'on approfondit les causes de l'accablement des Égyptiens, on trouvera que ce peuple maîtrisé par des circonstances cruelles, est bien plus digne de pitié que de mépris. En effet, il n'en est pas de l'état politique de ce pays comme de celui de notre Europe. Parmi nous, les traces des an-

ciennes révolutions s'affaiblissant chaque jour, les étrangers vainqueurs se sont rapprochés des indigènes vaincus; et ce mélange a formé des corps de nations identiques, qui n'ont plus eu que les mêmes intérêts. Dans l'Égypte, au contraire, et dans presque toute l'Asie, les peuples indigènes, asservis par des révolutions encore récentes, à des conquérans étrangers, ont formé des corps mixtes dont les intérêts sont tous opposés. L'état est proprement divisé en deux factions; l'une, celle du peuple vainqueur, dont les individus occupent tous les emplois de la puissance civile et militaire; l'autre, celle du peuple vaincu, qui remplit toutes les classes subalternes de la société. La faction gouvernante s'attribuant à titre de conquête le droit exclusif de toute propriété, ne traite la faction gouvernée que comme un instrument passif de ses jouissances; et celle-ci à son tour, dépouillée de tout intérêt personnel, ne rend à l'autre que le moins qu'il lui est possible : c'est un esclave à qui l'opulence de son maître est à charge, et qui s'affranchirait volontiers de sa servitude, s'il en avait les moyens. Cette impuissance est un autre caractère qui distingue cette constitution des nôtres. Dans les états de l'Europe, les gouvernemens tirant du sein

même des nations les moyens de les gouverner, il ne leur est ni facile ni avantageux d'abuser de leur puissance; mais si, par un cas supposé, ils se formaient des intérêts personnels et distincts, ils n'en pourraient porter l'usage qu'à la tyrannie. La raison en est qu'outre cette multitude qu'on appelle *peuple*, qui, quoique forte par sa masse, est toujours faible par sa désunion, il existe un ordre mitoyen, qui, participant des qualités du peuple et du gouvernement, fait en quelque sorte équilibre entre l'un et l'autre. Cet ordre est la classe de tous ces citoyens opulens et aisés, qui, répandus dans les emplois de la société, ont un intérêt commun qu'on respecte les droits de sûreté et de propriété dont ils jouissent. Dans l'Égypte, au contraire, point d'état mitoyen, point de ces classes nombreuses de nobles, de gens de robe ou d'église, de négocians, de propriétaires, etc., qui sont en quelque sorte un corps intermédiaire entre le peuple et le gouvernement. Là, tout est militaire ou homme de loi, c'est-à-dire homme du gouvernement; ou tout est laboureur, artisan, marchand, c'est-à-dire *peuple*; et le *peuple* manque surtout du premier moyen de combattre l'oppression, l'art d'unir et de diriger ses forces. Pour détruire ou réformer les Mamlouks, il fau-

drait une ligue générale des paysans, et elle est impossible à former : le système d'oppression est méthodique ; on dirait que partout les tyrans en ont la science infuse. Chaque province, chaque district a son gouverneur. Chaque village a son *lieutenant* (*a*) qui veille aux mouvemens de la multitude. Seul contre tous, s'il paraît faible, la puissance qu'il représente le rend fort. D'ailleurs, l'expérience prouve que partout où un homme a le courage de se faire maître, il en trouve qui ont la bassesse de le seconder. Ce lieutenant communique de son autorité à quelques membres de la société qu'il opprime, et ces individus deviennent ses appuis : jaloux les uns des autres, ils se disputent sa faveur, et il se sert de chacun tour à tour pour les détruire tous également. Les mêmes jalousies, et des haines invétérées divisent aussi les villages ; mais en supposant une réunion déjà si difficile, que pourrait, avec des bâtons ou même des fusils, une troupe de paysans à pied et presque nus, contre des cavaliers exercés et armés de pied en cap? Je désespère surtout du salut de l'Égypte, quand je considère la nature du ter-

(*a*) En arabe *qâiem maqâm*, mot à mot *tenant lieu*, dont on a fait *caïmacan*.

Digitized by Google

rain trop propre à la cavalerie. Parmi nous, si l'infanterie la mieux constituée redoute encore la cavalerie en plaine, que sera-ce chez un peuple qui n'a pas les premières idées de la tactique, qui ne peut même les acquérir, parce qu'elles sont le fruit de la pratique, et que la pratique est impossible. Ce n'est que dans les pays de montagnes que la liberté a de grandes ressources; c'est là qu'à la faveur du terrain, une petite troupe supplée au nombre par l'habileté. Unanime, parce qu'elle est d'abord peu nombreuse, elle acquiert chaque jour de nouvelles forces par l'habitude de les employer. L'oppresseur moins actif, parce qu'il est déjà puissant, temporise; et il arrive enfin que ces troupes de paysans ou de voleurs qu'il méprisait, deviennent des soldats aguerris qui lui disputent dans les plaines l'art des combats et le prix de la victoire. Dans les pays plats, au contraire, le moindre attroupement est dissipé, et le paysan novice, qui ne sait pas même faire un retranchement, n'a de ressource que dans la pitié de son maître et la continuation de son servage. Aussi, s'il était un principe général à établir, nul ne serait plus vrai que celui-ci: *que les pays de plaine sont le siége de l'indolence et de l'esclavage; et les montagnes, la*

patrie de l'énergie et de la liberté. (*a*) Dans la situation présente des Égyptiens, il pourrait encore se faire qu'ils ne montrassent point de courage, sans qu'on pût dire que le germe leur en manque, et que le climat le leur a refusé. En effet, cet effort continu de l'ame qu'on appelle *courage*, est une qualité qui tient bien plus au moral qu'au physique. Ce n'est point le plus ou le moins de chaleur du climat, mais plutôt l'énergie des passions et la confiance en ses forces qui donnent l'audace d'affronter les dangers. Si ces deux conditions n'existent pas, le courage peut rester inerte; mais ce sont les circonstances qui manquent, et non la faculté.

(*a*) En effet, la plupart des peuples anciens et modernes qui ont déployé une grande activité, se trouvent être des montagnards. Les Assyriens qui conquirent depuis l'Indus jusqu'à la Méditerranée, vinrent des montagnes d'Atourie. Les Kaldéens étaient originaires des mêmes contrées; les Perses de Cyrus sortirent des montagnes de l'Élymaïde, les Macédoniens, des monts Rhodope. Dans les temps modernes, les Suisses, les Écossais, les Savoyards, les Miquelets, les Asturiens, les habitans des Cevennes, toujours libres, ou difficiles à soumettre, prouveraient la généralité de cette règle, si l'exception des Arabes et des Tartares n'indiquait qu'il est une autre cause morale qui appartient aux plaines comme aux montagnes.

D'ailleurs, s'il est des hommes capables d'énergie, ce doit être ceux dont l'ame et le corps trempés, si j'ose dire, par l'habitude de souffrir, ont pris une roideur qui émousse les traits de la douleur; et tels sont les Égyptiens. On se fait illusion quand on se les peint comme énervés par la chaleur, ou amollis par le libertinage. Les habitans des villes et les gens aisés peuvent avoir cette mollesse, qui dans tout climat est leur apanage; mais les paysans si méprisés, sous le nom de *fellâhs*, supportent des fatigues étonnantes. On les voit passer des jours entiers à tirer l'eau du Nil, exposés nus à un soleil qui nous tuerait. Ceux d'entre eux qui servent de valets aux Mamlouks, font tous les mouvemens du cavalier. A la ville, à la campagne, à la guerre, partout ils le suivent, et toujours à pied; ils passent des journées entières à courir devant ou derrière les chevaux; et quand ils sont las, ils s'attachent à leur queue, plutôt que de rester en arrière. Des traits moraux fournissent des inductions analogues à ces traits physiques. L'opiniâtreté que ces paysans montrent dans leurs haines et leurs vengeances, (*a*) leur acharnement dans les

(*a*) Quand un homme est tué par un autre, la famille du mort exige de celle de l'assassin un *ta-*

combats qu'ils se livrent quelquefois de village à village, le point d'honneur qu'ils mettent à souffrir la bastonnade sans déceler leur secret, (*a*) leur barbarie même à punir dans leurs femmes et leurs filles le moindre échec à la pudeur, (*b*) tout prouve que si le préjugé a su leur trouver de l'énergie sur certains points, cette énergie n'a besoin que d'être dirigée, pour devenir un courage redoutable. Les émeutes et les séditions que leur patience lassée excite quelquefois, surtout dans la province de *Charqié*, indiquent un feu couvert qui n'attend pour faire explosion, que des mains qui sachent l'agiter.

lion, dont la poursuite se transmet de race en race, sans jamais l'oublier.

(*a*) Quand un homme a subi cette torture sans déceler son argent, on dit de lui : *C'est un homme*, et ce mot l'indemnise.

(*b*) Souvent, sur un soupçon, ils les égorgent; et ce préjugé a lieu également dans la Syrie. Lorsque j'étais à Ramlé, un paysan se promena plusieurs jours dans le marché, ayant son manteau taché du sang de sa fille qu'il avait ainsi égorgée; le grand nombre l'approuvait : la justice turke ne se mêle pas de ces choses.

§ III.

ÉTATS DES ARTS ET DES ESPRITS.

Mais un obstacle puissant à toute heureuse révolution en Égypte, c'est l'ignorance profonde de la nation; c'est cette ignorance qui, aveuglant les esprits sur les causes des maux et sur leurs remèdes, les aveugle aussi sur les moyens d'y remédier.

Me proposant de revenir à cet article qui, comme plusieurs des précédens, est commun à toute la Turkie, je n'insiste pas sur les détails. Il suffit d'observer que cette ignorance répandue sur toutes les classes, étend ses effets sur tous les genres de connaissances morales et physiques, sur les sciences, sur les beaux-arts, même sur les arts mécaniques. Les plus simples y sont encore dans une sorte d'enfance. Les ouvrages de menuiserie, de serrurerie, d'arquebuserie, y sont grossiers. Les merceries, les quincailleries, les canons de fusil et de pistolet viennent tous de l'étranger. A peine trouve-t-on au Kaire un horloger qui sache raccommoder une montre, et il est Européen. Les joailliers y sont plus communs qu'à Smyrne et à Alep; mais ils ne savent pas monter proprement la plus simple rose. On y fait

de la poudre à canon, mais elle est brute. Il y a des raffineries, mais le sucre est plein de mélasse, et celui qui est blanc devient trop coûteux. Les seuls objets qui aient quelque perfection, sont les étoffes de soie; encore le travail en est bien moins fini, et le prix beaucoup plus fort qu'en Europe.

CHAPITRE VIII.

ÉTAT DU COMMERCE.

Dans cette barbarie générale, on pourra s'étonner que le commerce ait conservé l'activité qu'il déploie encore au Kaire; mais l'examen attentif des sources d'où il la tire, donne la solution du problème.

Deux causes principales font du Kaire le siége d'un grand commerce : la première est la réunion de toutes les consommations de l'Égypte dans l'enceinte de cette ville. Tous les grands propriétaires, c'est-à-dire les Mamlouks et les gens de loi y sont rassemblés, et ils y attirent leurs revenus, sans rien rendre au pays qui les fournit.

La seconde est la position qui en fait un lieu

Digitized by Google

de passage, un centre de circulation dont les rameaux s'étendent par la mer Rouge dans l'Arabie et dans l'Inde; par le Nil, dans l'Abissinie et l'intérieur de l'Afrique; et par la Méditerranée, dans l'Europe et l'empire turk. Chaque année il arrive au Kaire une caravane d'Abissinie, qui apporte mille à douze cents esclaves noirs, et des dents d'éléphant, de la poudre d'or, des plumes d'autruche, des gommes, des perroquets et des singes. (*a*) Une autre, formée aux extrémités de Maroc, et destinée pour la Mekke, appelle les pèlerins, même des rives du Sénégal. (*b*) Elle côtoie la Méditerranée en recueillant ceux d'Alger, de Tunis, de Tripoli, etc., et arrive par le désert à Alexandrie, forte de trois à quatre mille chameaux. De là elle va au Kaire, où elle se joint à la caravane d'Égypte. Toutes deux de concert

(*a*) Cette caravane vient par terre le long du Nil; c'est avec elle que Bruce, Anglais, revint en 1772 de l'Abissinie, où il avait fait le voyage le plus hardi qu'on ait tenté dans ce siècle. En traversant le désert, la caravane manqua de vivres, et vécut pendant plusieurs jours de gomme seulement.

(*b*) J'ai vu au Kaire plusieurs noirs arrivés par cette caravane, qui venaient du pays des *Foulis*, au nord du Sénégal, qui disaient avoir vu des Francs dans leurs contrées.

partent ensuite pour la Mekke, d'où elles reviennent cent jours après. Mais les pèlerins de Maroc, qui ont encore six cents lieues à faire, n'arrivent chez eux qu'après une absence totale de plus d'un an. Le chargement de ces caravanes consiste en étoffes de l'Inde, en *châles*, en gommes, en parfums, en perles, et surtout en cafés de l'*Yémen*. Ces mêmes objets arrivent par une autre voie à Suez, où les vents de sud amènent en mai vingt-six à vingt-huit voiles parties du port de Djedda. Le Kaire ne garde pas la somme entière de ces marchandises; mais, outre la portion qu'il en consomme, il profite encore des droits de passage et des dépenses des pèlerins. D'autre part, il vient de temps en temps de Damas de petites caravanes qui apportent des étoffes de soie et de coton, des huiles et des fruits secs. Dans la belle saison la rade de Damiât a toujours quelques vaisseaux qui débarquent les tabacs à pipe de *Lataqîé*. La consommation de cette denrée est énorme en Égypte. Ces vaisseaux prennent du riz en échange, pendant que d'autres se succèdent sans cesse à Alexandrie, et apportent de Constantinople des vêtemens, des armes, des fourrures, des passagers et des merceries. D'autres encore arrivent de Mar-

seille, de Livourne et de Venise, avec des draps, des cochenilles, des étoffes et des galons de Lyon, des épiceries, du papier, du fer, du plomb, des sequins de Venise, et des dahlers d'Allemagne. Tous ces objets transportés par mer à Rosette sur des bateaux qu'on appelle *djerm*, (*a*) y sont d'abord déposés, puis rembarqués sur le Nil et envoyés au Kaire. D'après ce tableau, il n'est pas étonnant que le commerce offre un spectacle imposant dans cette capitale; (*b*) mais si l'on examine en quels canaux se versent ces richesses, si l'on considère qu'une grande partie des marchandises de l'Inde, et du café, passe à l'étranger; que la dette en est acquittée avec des marchandises d'Europe et de Turkie; que la consommation du pays consiste presque toute en objets de luxe qui ont reçu leur dernier travail; enfin, que les produits donnés en retour sont, en

(*a*) Espèce de bateaux qui portent une immense voile latine rayée de bleu et de brun comme du coutil.

(*b*) En 1784, l'Égypte consommait pour deux millions et demi de nos denrées, et nous en rendait pour trois millions. Or, cette branche étant au moins le cinquième de tout son commerce, il ne peut s'évaluer à plus de quinze millions d'actif au total.

grande partie, des matières brutes, l'on jugera que tout ce commerce s'exécute sans qu'il en résulte beaucoup d'avantages pour la richesse de l'Égypte et le bien-être de la nation.

CHAPITRE IX.

DE L'ISTHME DE SUEZ, ET DE LA JONCTION DE LA MER ROUGE A LA MÉDITERRANÉE.

J'ai parlé du commerce que le Kaire entretient avec l'Arabie et l'Inde par la voie de Suez; ce sujet rappelle une question dont on s'occupe assez souvent en Europe : savoir, s'il ne serait pas possible de couper l'isthme qui sépare la mer Rouge de la Méditerranée, afin que les vaisseaux pussent se rendre dans l'Inde par une route plus courte que celle du cap de Bonne-Espérance. On est porté à croire cette opération praticable, à raison du peu de largeur de l'isthme. Mais dans un voyage que j'ai fait à Suez, il m'a semblé voir des raisons de penser le contraire.

1° Il est bien vrai que l'espace qui sépare les deux mers n'est pas de plus de dix-huit à dix-

neuf lieues communes; il est bien vrai encore que ce terrain n'est point traversé par des montagnes, et que du haut des terrasses de Suez l'on ne découvre avec la lunette d'approche sur une plaine nue et rase, à perte de vue, qu'un seul rideau dans la partie du nord-ouest : ainsi ce n'est point la différence des niveaux qui s'oppose à la jonction; (*a*) mais le grand obstacle est que dans toute la partie où la Méditerranée et la mer Rouge se répondent, le rivage de part et d'autre est un sol bas et sablonneux, où les eaux forment des lacs et des marais semés de grèves; en sorte que les vais-

(*a*) Les anciens ont pensé que la mer Rouge était plus élevée que la Méditerranée; en effet, si l'on observe que depuis le canal de Qolzoum jusqu'à la mer, le Nil a encore une pente l'espace de trente lieues, l'on ne croira pas cette idée si ridicule, encore qu'il semble que le niveau dût s'établir par le cap de Bonne-Espérance. Ajoutez qu'il est de fait que des vents continus d'un même côté élèvent les eaux sur les rives opposées : ainsi les vents d'est élèvent de douze à dix-huit pouces le niveau de la mer dans les ports de Toulon, de Marseille et de la Catalogne; et la mousson de sud doit produire un effet semblable dans le canal long et étroit de la mer Rouge : mais par inverse la mousson de nord doit produire l'effet contraire; dans tous les cas l'expérience des anciens est à recommencer.

seaux ne peuvent s'approcher de la côte qu'à une grande distance. Or, comment pratiquer dans les sables mouvans un canal durable? D'ailleurs la plage manque de ports, et il faudrait les construire de toutes pièces; enfin le terrain manque absolument d'eau douce, et il faudrait pour une grande population la tirer de fort loin, c'est-à-dire, du Nil.

Le meilleur et le seul moyen de jonction est donc celui qu'on a déjà pratiqué plusieurs fois avec succès; savoir, de faire communiquer les deux mers par l'intermède du fleuve même : le terrain s'y prête sans effort; car le mont Moqattam s'abaissant tout à coup à la hauteur du Kaire, ne forme plus qu'une esplanade basse et demi-circulaire, autour de laquelle règne une plaine d'un niveau égal depuis le bord du Nil jusqu'à la pointe de la mer Rouge. Les anciens, qui saisirent de bonne heure l'état de ce local, en prirent l'idée de joindre les deux mers par un canal conduit au fleuve. Strabon observe que le premier fut construit sous Sésostris, qui régnait du temps de la guerre de Troie; (*a*) et cet ouvrage avait fait assez de sen-

(*a*) Strabo, lib. XVII : or la guerre de Troie, selon des calculs qui me sont particuliers, correspond au temps de Salomon. Voyez un *Mémoire sur la chro-*

sation pour qu'on eût noté *qu'il avait cent coudées* (*ou cent soixante-dix pieds de large*) *sur une profondeur suffisante à un grand vaisseau.* Après l'invasion des Grecs, les Ptolémées le rétablirent. Sous l'empire des Romains, Trajan le renouvela. Enfin il n'y a pas jusqu'aux Arabes qui n'aient suivi ces exemples. *Du temps d'Omar ebn-el Kattab* (en 640), dit l'historien el-Makin, *les villes de la Mekke et de Médine souffrant de la disette, ce kalife ordonna au gouverneur d'Égypte, Amrou, de tirer un canal du Nil à Qolzoum, afin de faire passer désormais par cette voie les contributions de blé et d'orge destinées à l'Arabie.* Cent trente-quatre ans après, le kalife Abou-Djafar-al-Mansor le fit obstruer par le motif inverse de couper les vivres à un descendant d'Ali, révolté à Médine; et depuis ce temps il n'a pas été rouvert. Ce canal est le même qui, de nos jours, passe au Kaire, et qui va se perdre dans la campagne au nord-est de *Berket-el-Hadj*, ou *lac des Pèlerins. Qolzoum*, le *Clysma* des Grecs, où il aboutissait, est ruiné depuis plusieurs siècles; mais le nom et

nologie ancienne, inséré dans le *Journal des savans*, janvier 1782; et dans l'*Encyclopédie par ordre de matières*, tome III, des Antiquités.

l'emplacement subsistent encore dans un monticule de sable, de briques et de pierres, situé à trois cents pas au nord de Suez, sur le bord de la mer, en face du gué qui conduit à la source d'*el-Nabâ*. J'ai vu cet endroit comme Niebuhr, et les Arabes m'ont dit, comme à lui, qu'il s'appelait *Qolzoum;* ainsi d'Anville s'est trompé lorsque, sur une indication vicieuse de Ptolémée, il a rejeté *Clysma* huit lieues plus au sud. Je le crois également en erreur dans l'application qu'il fait de Suez à l'ancienne *Arsinoé*. Cette ville ayant été, selon les Grecs et les Arabes, au nord de Clysma, on doit en chercher les traces d'après l'indication de Strabon, (*a*) *tout au fond du golfe, en tirant vers l'Égypte*, sans aller néanmoins, comme Savary, jusqu'à *Adjeroud*, qui est trop dans l'ouest : l'on doit se borner au terrain bas qui s'étend environ deux lieues au bout du golfe actuel, cet espace étant tout ce qu'on peut accorder de retraite à la mer depuis dix-sept siècles. Jadis ces cantons étaient peuplés de villes qui ont disparu avec l'eau du Nil; les canaux qui l'apportaient se sont détruits, parce que dans ce terrain mouvant ils s'encombrent rapidement,

(*a*) Lib. XVII.

et par l'action du vent, et par la cavalerie des Arabes bedouins. Aujourd'hui le commerce du Kaire avec Suez, ne s'exerce qu'au moyen des caravanes qui ont lieu lors de l'arrivée et du départ des vaisseaux, c'est-à-dire sur la fin d'avril, ou au commencement de mai, et dans le cours de juillet et d'août. Celle que j'accompagnai en 1783 était composée d'environ trois mille chameaux, et de cinq à six mille hommes. (*a*) Le chargement consistait en bois, voiles et cordages pour les vaisseaux de Suez; en quelques ancres portées chacune par quatre chameaux; en barres de fer, en étain, en plomb; en quelques ballots de draps et barils de cochenille; en blés, orges, fèves, etc.; en piastres de Turkie, sequins de Venise, et dahlers de l'Empire. Toutes ces marchandises étaient destinées pour *Djedda*, la *Mekke* et *Moka*, où elles acquittent la dette des marchandises venues de l'Inde, et du café d'Arabie, qui

(*a*) Elle resta plus de quarante jours assemblée, différant son départ par diverses raisons, entre autres à cause des jours *malheureux* dont les Turks ont la superstition comme les Romains. Enfin elle partit le 27 juillet, et arriva le 29 à Suez, ayant marché vingt-neuf heures par la route des Haouatâs, une lieue plus au sud que le lac des Pèlerins.

fait la base des retours. Il y avait en outre une grande quantité de pèlerins, qui préféraient la route de mer à celle de terre, et enfin les provisions nécessaires, telles que le riz, la viande, le bois, et même l'eau; car Suez est l'endroit du monde le plus dénué de tout. Du haut des terrasses, la vue portée sur la plaine sablonneuse du nord et de l'ouest, ou sur les rochers blanchâtres de l'Arabie à l'est, ou sur la mer et le *Moqattam* dans le sud, ne rencontre pas un arbre, pas un brin de verdure où se reposer. Des sables jaunes, ou une plaine d'eau verdâtre, voilà tout ce qu'offre le séjour de Suez; l'état de ruine des maisons en augmente la tristesse. La seule eau potable des environs, vient de *el-Nabâ*, c'est-à-dire la *source*, située à trois heures de marche sur le rivage d'Arabie; elle est si saumâtre qu'il n'y a qu'un mélange de *rum* qui puisse la rendre supportable à des Européens. La mer pourrait fournir quantité de poissons et de coquillages; mais les Arabes pêchent peu et mal : aussi, lorsque les vaisseaux sont partis, ne reste-t-il à Suez que le Mamlouk qui en est le gouverneur, et douze à quinze personnes qui forment sa maison et la garnison. Sa forteresse est une masure sans défense, que les Arabes regardent comme une citadelle, à

cause de six canons de bronze de quatre livres de balle, et de deux canonniers grecs qui tirent en détournant la tête. Le port est un mauvais quai, où les plus petits bateaux ne peuvent aborder que dans la marée haute : c'est là néanmoins qu'on prend les marchandises pour les conduire, à travers les bancs de sable, aux vaisseaux qui mouillent dans la rade. Cette rade, située à une lieue de la ville, en est séparée par une plage découverte au temps du reflux; elle n'a aucune protection, en sorte qu'on y attaquerait impunément les vingt-huit bâtimens que j'y ai comptés. Ces bâtimens, par eux-mêmes, sont incapables de résistance, n'ayant chacun pour toute artillerie que quatre pierriers rouillés. Chaque année leur nombre diminue, parce que, naviguant terre à terre sur une côte pleine d'écueils, il en périt toujours au moins un sur neuf. En 1783, l'un d'eux ayant relâché à *el-Tor* pour faire de l'eau, il fut surpris par les Arabes, pendant que l'équipage dormait à terre. Après en avoir débarqué quinze cents fardes de café, ils abandonnèrent le navire au vent, qui le jeta sur la côte. Le chantier de Suez est peu propre à réparer ces pertes ; on y bâtit à peine une *cayasse* en trois ans. D'ailleurs, la mer qui, par son flux et reflux, accumule les sables sur cette

plage, finira par encombrer le *chenal*, et il arrivera à Suez ce qui est arrivé à *Qolzoum* et à *Arsinoé*. Si l'Égypte avait alors un bon gouvernement, il profiterait de cet accident pour élever une autre ville dans la rade même, où l'on pourrait l'exploiter par une chaussée de sept à huit pieds d'élévation seulement, attendu que la marée ne monte pas à plus de trois et demi à l'ordinaire. Il réparerait ou recreuserait le canal du Nil, et il économiserait les 500,000 livres que coûte chaque année l'escorte des Arabes *Haouatât* et *Ayaïdi*. Enfin, pour éviter la barre si dangereuse du *Bogâz* de Rosette, il rendrait navigable le canal d'Alexandrie, d'où les marchandises se verseraient immédiatement dans le port. Mais de tels soins ne seront jamais ceux du gouvernement actuel. Le peu de faveur qu'il accorde au commerce n'est pas même fondé sur des motifs raisonnables; s'il le tolère, ce n'est que parce qu'il y trouve un moyen de satisfaire sa rapacité, une source où il puise sans s'embarrasser de la tarir. Il ne sait pas même profiter du grand intérêt que les Européens mettent à communiquer avec l'Inde. En vain les Anglais et les Français ont essayé de prendre des arrangemens avec lui pour s'ouvrir

cette route, il s'y est refusé, ou il les a rendus inutiles. L'on se flatterait à tort de succès durables; car, lors même qu'on aurait conclu des traités, les révolutions, qui du soir au matin changent le Kaire, en annulleraient l'effet, comme il est arrivé au traité que le gouverneur du Bengale avait conclu en 1775 avec Mohammad-Bek. Telle est d'ailleurs l'avidité et la mauvaise foi des *Mamlouks*, qu'ils trouveront toujours des prétextes pour vexer les négocians, ou qu'ils augmenteront, contre leur parole, les droits de douane. Ceux du café sont énormes en ce moment. La balle ou *farde* de cette denrée, pesant trois cent soixante et dix à trois cent soixante et quinze livres, et coûtant à Moka 45 pataques, (*a*) ou 236 livres tournois, paie à Suez en droit de *bahr* ou de mer, 147 livres : plus, une addition de 69 livres, imposée en 1783; (*b*) en sorte que, si

(*a*) C'est le nom que les Provençaux donnent au dahler de l'Empire, d'après les Arabes qui l'appellent *Riâl oboutâqâ*, ou *père de la fenêtre*, à cause de son écusson qui ressemble, selon eux, à une fenêtre. Le dahler vaut cinq livres cinq sous de France.

(*b*) En mai 1783, la flotte de Djedda, consistant en vingt-huit voiles, dont quatre vaisseaux percés pour soixante canons, apporta près de trente mille fardes

l'on y joint les six pour cent perçus à *Djedda*, on trouvera que les droits égalent presque le prix d'achat. (*a*)

CHAPITRE X.

DES DOUANES ET DES IMPÔTS.

La régie des douanes forme en Égypte, comme par toute la Turkie, un des principaux emplois du gouvernement. L'homme qui

de café, qui, à raison de trois cent soixante-dix livres la farde, font un poids total de onze millions cent mille livres, ou cent et un mille quintaux ; mais il faut observer que les demandes de cette année furent un tiers plus fortes qu'à l'ordinaire. Ainsi l'on doit compter soixante à soixante-dix mille quintaux par an. La farde payant deux cent seize livres de droits à Suez, les trente mille fardes ont rendu à la douane six millions quatre cent quatre-vingt mille livres tournois.

(*a*) A Moka.	16 liv.
A Suez	147
Plus	69
Total des droits.	232
Achat	236
TOTAL.	468

l'exerce est tout à la fois contrôleur et fermier général. Tous les droits d'entrée, de sortie et de circulation dépendent de lui. Il nomme tous les subalternes qu'il lui plaît pour les percevoir. Il y joint les *paltes* ou *priviléges* exclusifs des natrons de Terâné, des soudes d'Alexandrie, de la casse de Thébaïde, et des sénés de Nubie; en un mot, il est le despote du commerce, qu'il règle à son gré. Son bail n'est jamais que pour un an. Le prix de sa ferme, en 1783, était de mille bourses, qui, à raison de 500 piastres la bourse, et de 2 livres 10 sous la piastre, font 1,250,000 livres. Il est vrai qu'on y peut joindre un casuel d'*avanies*, ou de demandes accidentelles; c'est-à-dire, que lorsque *Mourâd-bek* ou *Ibrahim* ont besoin de 500,000 livres, ils font venir le douanier, qui ne se dispense jamais de les compter. Mais sur le rescrit qu'ils lui délivrent, il a la faculté de reverser l'*avanie* sur le commerce dont il taxe à l'amiable les divers corps ou nations, tels que les Francs, les Barbaresques, les Turks, etc., et il arrive souvent que cela même devient une aubaine pour

A quoi joignant le fret, les pertes, les déchets, on ne doit pas s'étonner si le café moka se vend quarante-cinq et cinquante sous la livre en Égypte, et trois francs à Marseille.

lui. Dans quelques provinces de Turkie, le douanier est aussi chargé de la perception du *miri*, espèce d'impôt qui porte uniquement sur les terres. Mais en Égypte cette régie est confiée aux écrivains coptes, qui l'exercent sous la direction du secrétaire du commandant. Ces écrivains ont les registres de chaque village, et sont chargés de recevoir les paiemens, et de les compter au trésor ; souvent ils profitent de l'ignorance des paysans pour ne point porter en reçu les à-compte, et les font payer deux fois : souvent ils font vendre les bœufs, les buffles, et jusqu'à la natte de ces malheureux : l'on peut dire qu'ils sont en tout des agens dignes de leurs maîtres. La taxe ordinaire devrait revenir à 33 piastres par *feddán*, c'est-à-dire, à près de 83 livres par couple de bœufs ; mais elle se trouve quelquefois portée, par abus, jusqu'à 200 livres. On estime que la somme totale du *miri*, perçue tant en argent qu'en blés, orges, fèves, riz, etc., peut se monter de 46 à 50 millions de France, lorsque le pain se vend un *fadda* le *rotle*, c'est-à-dire cinq liards la livre de quatorze onces.

Pour en revenir aux douanes, elles étaient ci-devant exercées, selon l'ancien usage, par les juifs ; mais Ali-bek les ayant complétement

ruinés en 1769, par une avanie énorme, la douane a passé aux mains des chrétiens de Syrie, qui la conservent encore. Ces chrétiens, venus de Damas au Kaire il y a environ cinquante ans, n'étaient d'abord que deux ou trois familles; leurs bénéfices en attirèrent d'autres, et le nombre s'en est multiplié jusqu'à près de cinq cents. Leur modestie et leur économie les mirent à portée de s'emparer d'une branche de commerce, puis d'une autre; enfin ils se trouvèrent en état d'affermer la douane lors du désastre des juifs; et de ce moment ils ont acquis une opulence et pris des prétentions qui pourront finir par le sort des juifs. On en crut le moment venu, lorsque leur chef, Antoine *Fardouan*, déserta furtivement l'Égypte (en 1784), et vint à Livourne chercher la sûreté nécessaire pour jouir d'une fortune de trois millions; mais cet événement, qui n'avait pas d'exemple, (*a*) n'a pas eu de suites.

DU COMMERCE DES FRANCS AU KAIRE.

Après ces chrétiens, le corps des négocians le plus considérable est celui des Européens,

(*a*) En général les Orientaux ont une aversion pour les mœurs d'Europe, qui les éloigne de toute idée d'émigration.

connus dans le Levant sous le nom de *Francs*. Dès long-temps les Vénitiens ont eu au Kaire des établissemens où ils avaient des sailles, des étoffes de soie, des glaces, des merceries, etc. Les Anglais y ont aussi participé en envoyant des draps, des armes et quincailleries qui ont conservé jusqu'à ce jour une réputation de supériorité. Mais les Français, en fournissant des objets semblables à bien meilleur marché, ont depuis vingt ans obtenu la préférence et donné l'exclusion à leurs rivaux. Le pillage de la caravane, qui voulut passer de Suez au Kaire en 1779, (*a*) a porté le dernier coup aux Anglais;

(*a*) Les nouvelles du temps parlèrent beaucoup de ce pillage, à l'occasion de M. de Saint-Germain, de l'île de Bourbon, dont le désastre fit du bruit en France. La caravane était composée d'officiers et de passagers anglais et de quelques prisonniers français, qui étaient venus sur deux vaisseaux débarquer à Suez, pour passer en Europe par la voie du Kaire. Les Arabes bedouins de *Tôr*, informés que ces passagers seraient accompagnés d'un riche chargement, résolurent de les piller, et les pillèrent en effet à cinq lieues de Suez. Les Européens, dépouillés nus comme la main, et dispersés par la frayeur, se partagèrent en deux bandes. Les uns retournèrent à Suez; les autres, au nombre de sept, croyant pouvoir arriver au Kaire, s'enfoncèrent dans le désert. Bientôt la fatigue, la soif, la faim et l'ardeur du soleil, les firent périr les uns

et depuis cette époque on n'a pas vu dans ces deux villes, même un seul facteur de cette nation. La base du commerce des Français en

après les autres. Ce seul M. de Saint-Germain résista à tous ces maux. Pendant trois jours et deux nuits, il erra dans ce désert aride et nu, glacé du vent de nord pendant la nuit (c'était en janvier), brûlé du soleil pendant le jour, sans autre ombrage qu'un seul buisson, où il se plongea la tête parmi les épines, sans autre boisson que son urine. Enfin, le troisième jour, ayant aperçu l'eau de *Berket-el-Hadj*, il s'efforça de s'y rendre ; mais déjà il était tombé trois fois de faiblesse, et sans doute il fût resté à sa dernière chute, si un paysan, monté sur son chameau, ne l'eût aperçu d'une grande distance. Cet homme charitable le transporta chez lui, et l'y soigna pendant trois jours avec la plus grande humanité. Au bout de ce terme, les négocians du Kaire, informés de son aventure, firent apporter M. de Saint-Germain à la ville ; il y arriva dans l'état le plus déplorable. Son corps n'était qu'une plaie, son haleine était celle d'un cadavre, et il ne lui restait que le souffle de la vie. Cependant, à force de soins et d'attentions, Charles Magallon, qui l'avait reçu dans sa maison, eut la satisfaction de le sauver, et même de le rétablir. On a beaucoup parlé dans le temps, de la barbarie des Arabes, qui cependant ne tuèrent personne ; aujourd'hui l'on doit blâmer l'imprudence des Européens, qui dans toute cette affaire se conduisirent comme des fous. Il régnait parmi eux la plus grande discorde ; et ils avaient poussé la négli-

Égypte consiste, comme dans tout le Levant, en draps légers de Languedoc, appelés *londrins* premiers et *londrins* seconds. Ils en débitent, année commune, entre neuf cents et mille ballots. Le bénéfice est de trente-cinq et quarante pour cent; mais les retraits qu'ils font, leur donnant une perte de vingt et vingt-cinq, le produit net reste de quinze pour cent. Les autres objets d'importation sont du fer, du plomb, des épiceries, cent vingt barils de cochenille, quelques galons, des étoffes de Lyon, divers articles de mercerie, enfin des dahlers et des sequins.

En échange, ils prennent des cafés d'Arabie, des gommes d'Afrique, des toiles grossières de coton fabriquées à Manouf, et qu'on envoie en Amérique; des cuirs crus, du safranon, du sel

gence, au point de n'avoir pas un pistolet en état. Toutes les armes étaient au fond des caisses. D'ailleurs, il paraît que les Arabes n'agirent pas de leur propre mouvement; des personnes bien instruites assurent que l'affaire avait été préparée à Constantinople, par la compagnie anglaise de l'Inde, qui voyait de mauvais œil que des particuliers entrassent en concurrence avec elle pour le débit des marchandises du Bengale; et ce qui s'est passé dans le cours des poursuites, a prouvé la vérité de cette assertion.

ammoniac et du riz. (*a*) Ces objets acquittent rarement la dette, et l'on est toujours embarrassé pour les retours; ce n'est pas cependant faute de productions variées, puisque l'Égypte rend du blé, du riz, du doura, (*b*) du millet, du sésame, du coton, du lin, du séné, de la casse, des cannes à sucre, du nitre, du natron, du sel ammoniac, du miel et de la cire. L'on pourrait avoir des soies et du vin; mais l'industrie et l'activité manquent, parce que l'homme qui cultiverait n'en jouirait pas. On estime que l'importation des Français peut s'élever de deux millions et demi à *trois millions de livres*. La France avait entretenu un consul jusqu'en 1777; mais à cette époque, les dépenses qu'il causait engagèrent à le retirer : on le transféra à Alexandrie, et les négocians, qui le laissèrent partir sans réclamer d'indemnités, sont demeurés au Kaire à leurs risques et fortune. Leur situation, qui n'a pas changé, est à peu près celle des Hollandais à Nangazaki, c'est-à-

(*a*) Le blé est prohibé, et Pocoke remarquait en 1737 que cela avait nui à la culture.

(*b*) Espèce de grain assez semblable aux lentilles, qui croît par touffes, sur un roseau de six à sept pieds de haut : c'est le *holcus arundinaceus* de Linné.

dire que, renfermés dans un grand cul-de-sac, ils vivent entre eux sans beaucoup de communications au dehors ; ils les craignent même, et ne sortent que le moins qu'il est possible, pour ne pas s'exposer aux insultes du peuple, qui hait le nom des Francs, ou aux outrages des Mamlouks, qui les forcent dans les rues de descendre de leurs ânes. Dans cette espèce de détention habituelle, ils tremblent à chaque instant que la peste ne les oblige de se clorre dans leurs maisons, ou que quelque émeute n'expose leur *contrée* au pillage, ou que le commandant ne fasse quelque demande d'argent, (*a*) ou qu'enfin des beks ne les forcent à des fournissemens toujours dangereux. Leurs affaires ne leur causent pas moins de soucis. Obligés de vendre à crédit, rarement sont-ils payés aux termes convenus. Les lettres de change même n'ont aucune police, aucun recours en justice, parce que la justice est un mal pire qu'une banqueroute : tout se fait sur conscience, et cette conscience, depuis quelque temps s'altère de plus en plus : on leur diffère des paiemens pendant des années entières ; quelquefois on n'en fait pas du tout, presque

(*a*) Ils ont observé que ces avanies vont, année commune, à soixante-trois mille livres tournois.

toujours on les tronque. Les chrétiens, qui sont leurs principaux correspondans, sont à cet égard plus infidèles que les Turks mêmes; et il est remarquable que dans tout l'empire, le caractère des chrétiens est très-inférieur à celui des musulmans; cependant on s'est réduit à faire tout par leurs mains. Ajoutez qu'on ne peut jamais réaliser les fonds, parce que l'on ne recouvre sa dette qu'en s'engageant d'une créance plus considérable. Par toutes ces raisons, le Kaire est l'échelle la plus précaire et la plus désagréable de tout le Levant : il y a quinze ans, l'on y comptait neuf maisons françaises; en 1785, elles étaient réduites à trois, et bientôt peut-être n'en restera-t-il pas une seule. Les chrétiens qui se sont établis depuis quelque temps à Livourne, portent une atteinte fatale à cet établissement, par la correspondance immédiate qu'ils entretiennent avec leurs compatriotes; et le grand-duc de Toscane, qui les traite comme ses sujets, concourt de tout son pouvoir à l'augmentation de leur commerce.

CHAPITRE XI.

DE LA VILLE DU KAIRE.

Le Kaire, dont j'ai déjà beaucoup parlé, est une ville si célèbre, qu'il convient de la faire encore mieux connaître par quelques détails. Cette capitale de l'Égypte ne porte point dans le pays le nom d'*el-Qâhera*, que lui donna son fondateur; les Arabes ne la connaissent que sous celui de *Masr*, qui n'a pas de sens connu, mais qui paraît l'ancien nom oriental de la basse Égypte. (*a*) Cette ville est située sur la rive orientale du Nil, à un quart de lieue de ce fleuve, ce qui la prive d'un grand avantage. Le canal qui l'y joint ne saurait l'en dédommager, puisqu'il n'a d'eau courante que pendant l'inondation. A entendre parler du *grand Kaire*, il semblerait que ce dût être une

(*a*) Ce nom de *masr* a les mêmes consonnes que celui de *mesr*-aïm, allégué par les Hébreux; lequel, à raison de sa forme plurielle, semble désigner proprement les habitans du Delta, pendant que ceux de la Thébaïde s'appelaient *benikous* ou *enfans de kous*.

capitale au moins semblable aux nôtres; mais si l'on observe que chez nous-mêmes les villes n'ont commencé à se décorer que depuis cent ans, on jugera que dans un pays où tout est encore au dixième siècle, elles doivent participer à la barbarie commune. Aussi le Kaire n'a-t-il pas de ces édifices publics ou particuliers, ni de ces places régulières, ni de ces rues alignées, où l'architecture déploie ses beautés. Les environs sont masqués par des collines poudreuses, formées des décombres qui s'accumulent chaque jour; (*a*) et près d'elles la multitude des tombeaux et l'infection des voiries, choquent à la fois l'odorat et les yeux. Dans l'intérieur, les rues sont étroites et tortueuses; et comme elles ne sont point pavées, la foule des hommes, des chameaux, des ânes et des chiens qui s'y pressent, élève une poussière incommode; souvent les particuliers arrosent devant leurs portes, et à la poussière succèdent la boue et des vapeurs mal odorantes. Contre l'usage ordinaire de l'Orient, les maisons sont à deux et trois étages, terminés par une terrasse pavée ou glaisée, la plu-

(*a*) Le sultan Sélim avait assigné des bateaux pour les porter sans cesse à la mer; mais on a détruit cet établissement pour en détourner les deniers.

Digitized by Google

part sont en terre et en briques mal cuites; le reste est en pierres molles d'un beau grain, que l'on tire du mont Moqattam, qui est voisin; toutes ces maisons ont un air de prison, parce qu'elles manquent de jour sur la rue. Il est trop dangereux en pareil pays d'être éclairé; l'on a même la précaution de faire la porte d'entrée fort basse; l'intérieur est mal distribué; cependant chez les grands on trouve quelques ornemens et quelques commodités; on doit surtout y priser de vastes salles où l'eau jaillit dans des bassins de marbre. Le pavé, formé d'une marqueterie de marbre et de faïence colorés, est couvert de nattes, de matelas, et par-dessus le tout d'un riche tapis sur lequel on s'assied jambes croisées. Autour du mur règne une espèce de sofa chargé de coussins mobiles propres à appuyer le dos ou les coudes. A sept ou huit pieds de hauteur, est un rayon de planches garnies de porcelaines de la Chine et du Japon. Les murs, d'ailleurs nus, sont bigarrés de sentences tirées du Qôran, et d'arabesques en couleurs, dont on charge aussi le portail des beks. Les fenêtres n'ont point de verres ni de châssis mobiles, mais seulement un treillage à jour, dont la façon coûte quelquefois plus que nos glaces.

Le jour vient des cours intérieures, d'où les sycomores renvoient un reflet de verdure qui plaît à l'œil. Enfin, une ouverture au nord ou au sommet du plancher, procure un air frais, pendant que, par une contradiction assez bizarre, on s'environne de vêtemens et de meubles chauds, tels que les draps de laine et les fourrures. Les riches prétendent, par ces précautions, écarter les maladies; mais le peuple, avec sa chemise bleue et ses nattes dures, s'enrhume moins et se porte mieux.

POPULATION DU KAIRE ET DE L'ÉGYPTE.

On fait souvent des questions sur la population du Kaire : si l'on en veut croire le douanier Antoun *Fardoun*, cité par le baron de Tott, elle approche de sept cent mille ames, y compris *Boulâq*, faubourg et port détaché de la ville; mais tous les calculs de la population en Turkie sont arbitraires, parce qu'on n'y tient point de registres de naissances, de morts ou de mariages. Les musulmans ont même des préjugés superstitieux contre les dénombremens. Les seuls chrétiens pourraient être recensés au moyen des billets de leur capitation. (*a*) Tout ce qu'on peut dire de cer-

(*a*) Elle s'appelle *karadj*; *k* est ici le *jota* espagnol.

tain, c'est que d'après le plan géométrique de Niebuhr, levé en 1761, le Kaire a trois lieues de circuit, c'est-à-dire à peu près le circuit de Paris, pris par la ligne des boulevards. Dans cette enceinte il y a quantité de jardins, de cours, de terrains vides et de ruines. Or, si Paris, dans l'enceinte des boulevards, ne donne pas plus de sept cent mille ames, quoique bâti à cinq étages, il est difficile de croire que le Kaire, qui n'en a que deux, tienne plus de deux cent cinquante mille ames. Il est également impossible d'apprécier au juste la population de l'Égypte entière. Néanmoins, puisqu'il est connu que le nombre des villes et des villages ne passe pas deux mille trois cents, (*a*) le nombre des habitans de chaque lieu ne pouvant s'évaluer l'un portant l'autre à plus de mille ames, même en y confondant le Kaire, la population totale ne doit s'élever qu'à deux

(*a*) D'Anville a connu deux listes des villages de l'Égypte : l'une du siècle dernier, compte deux mille six cent quatre-vingt-seize villes et villages; l'autre du milieu de celui-ci, deux mille trois cent quatre-vingt-quinze, dont neuf cent cinquante-sept au Saïd, et mille quatre cent trente-neuf dans le Delta (ce qui fait cependant, comme l'observe aussi d'Anville, deux mille trois cent quatre-vingt-seize). Le résumé que je donne est de l'année 1783.

millions trois cent mille ames. La consistance des terres cultivables est, selon d'Anville, de deux mille et cent lieues carrées : de là résulte, par chaque lieue carrée, mille cent quarante-deux habitans. Ce rapport, plus fort que celui de France même, pourra faire croire que l'Égypte n'est pas si dépeuplée qu'on l'imagine; mais si l'on observe que les terres ne se reposent jamais, et qu'elles sont toutes fécondes, on conviendra que cette population est très-faible en comparaison de ce qu'elle a été, et de ce qu'elle pourrait être.

Parmi les singularités qui frappent un étranger au Kaire, on peut citer la quantité prodigieuse de chiens hideux qui vaguent dans les rues, et de milans, qui planent sur les maisons, en jetant des cris importuns et lugubres. Les musulmans ne tuent ni les uns ni les autres, quoiqu'ils les réputent également immondes; (*a*) au contraire, ils leur jettent souvent les débris des tables, et les dévots font pour les chiens des fondations d'eau et de pain. Ces animaux ont d'ailleurs la ressource des voiries qui, à la vérité, n'empêche pas qu'ils

(*a*) Les tourterelles, dont il y a une prodigieuse quantité, font leurs nids dans les maisons, et les enfans mêmes n'y touchent pas.

Digitized by Google

n'endurent quelquefois la faim et la soif; mais ce qui doit étonner, c'est que ces extrémités ne sont jamais suivies de la rage. *Prosper Alpin* en a déjà fait la remarque dans son *Traité de la médecine des Égyptiens*. La rage est également inconnue en Syrie; cependant le nom de cette maladie existe dans la langue arabe, et n'y a point une origine étrangère.

CHAPITRE XII.

DES MALADIES DE L'ÉGYPTE.

§ I.

DE LA PERTE DE LA VUE.

Ce phénomène dans le genre des maladies, n'est pas le seul remarquable en Égypte; il en est plusieurs autres qui méritent d'être rapportés.

Le plus frappant de tous, est la quantité prodigieuse de vues perdues ou gâtées; elle est au point que, marchant dans les rues du Kaire, j'ai souvent rencontré sur cent personnes, vingt aveugles, dix borgnes, et vingt

autres dont les yeux étaient rouges, purulens ou tachés. Presque tout le monde porte des bandeaux, indices d'une ophtalmie naissante ou convalescente; ce qui ne m'a pas moins étonné, est le sang-froid ou l'apathie avec laquelle on supporte un si grand malheur. *C'était écrit*, dit le musulman; *louange à Dieu! Dieu l'a voulu*, dit le chrétien; *qu'il soit béni!* Cette résignation est sans doute ce qu'il y a de mieux à faire quand le mal est arrivé; mais par un abus funeste, en empêchant de rechercher les causes, elle en devient une elle-même. Parmi nous, quelques médecins ont traité cette question; mais n'ayant point connu toutes les circonstances du fait, ils n'en ont pu parler que vaguement. J'en vais faire un tableau général, afin que l'on puisse en tirer la solution du problème.

1° Les fluxions des yeux et leurs suites ne sont point particulières à l'Égypte; on les retrouve également en Syrie, avec cette différence qu'elles y sont moins répandues; et il est remarquable que la côte de la mer y est seule sujette.

2° La ville du Kaire, toujours pleine d'immondices, y est plus sujette que tout le reste de l'Égypte; (*a*) le peuple, plus que les gens aisés;

(*a*) Il faut observer que les aveugles des villages

les naturels, plus que les étrangers : rarement les Mamlouks en sont-ils attaqués. Enfin, les paysans du Delta y sont plus sujets que les Arabes bedouins.

3° Les fluxions n'ont pas de saison bien marquée, quoi qu'en ait dit *Prosper Alpin ;* c'est une endémie commune à tous les mois et à tous les âges.

En raisonnant sur ces élémens, il m'a semblé que l'on ne pouvait pas admettre pour cause principale les vents du midi, parce qu'alors l'épidémie devrait être propre au mois d'avril, et que les bedouins en seraient affectés comme les paysans : on ne peut admettre non plus la poussière fine répandue dans l'air, parce que les paysans y sont plus exposés que les habitans de la ville : l'habitude de dormir sur les terrasses a plus de réalité, mais cette cause n'est point unique ni simple; car dans les pays intérieurs et loin de la mer, tels que la vallée de Balbek, le Diarbekr, les plaines de Haurân et dans les montagnes, on dort sur les terrasses, sans que la vue en soit affectée. Si donc au Kaire, dans tout le Delta et sur les côtes de la Syrie, il est

viennent s'établir à la mosquée des Fleurs (*el-Azhar*), où ils ont une espèce d'hôpital. Lazaret me paraît venir de là.

dangereux de dormir à l'air, il faut que cet air prenne du voisinage de la mer une qualité nuisible : cette qualité, sans doute, est l'humidité jointe à la chaleur, qui devient alors un principe premier de maladies. La salinité de cet air, si marquée dans le Delta, y contribue encore par l'irritation et les démangeaisons qu'elle cause aux yeux, ainsi que je l'ai éprouvé; enfin, le régime des Égyptiens me paraît lui-même un agent puissant. Le fromage, le lait aigre, le miel, le raisiné, les fruits verts, les légumes crus, qui sont la nourriture ordinaire du peuple, produisent dans le bas-ventre un trouble qui, selon l'observation des praticiens, se porte sur la vue ; les ognons crus surtout, dont ils abusent, ont pour l'échauffer une vertu que les moines de Syrie m'ont fait remarquer sur moi-même. Des corps ainsi nourris, abondent en humeurs corrompues qui cherchent sans cesse un écouloir. Détournées des voies internes par la sueur habituelle, elles viennent à l'extérieur, et s'établissent où elles trouvent moins de résistance. Elles doivent préférer la tête, parce que les Égyptiens, en la rasant toutes les semaines, et en la couvrant d'une coiffure prodigieusement chaude, en font un foyer principal de sueur. Or, pour peu que

cette tête reçoive une impression de froid en se découvrant, la transpiration se supprime et se jette sur les dents, ou plus volontiers sur les yeux, comme partie moins résistante. A chaque fluxion l'organe s'affaiblit et il finit par se détruire. Cette disposition transmise par la génération, devient une nouvelle cause de maladie : de là vient que les naturels y sont plus exposés que les étrangers. L'excessive transpiration de la tête est un agent d'autant plus probable, que les anciens Égyptiens qui la portaient nue, n'ont point été cités par les médecins pour être si affligés d'ophtalmies ; (*a*) et les Arabes du désert qui se la couvrent peu, surtout dans le bas âge, en sont de même exempts.

§ II.

DE LA PETITE-VÉROLE.

Une grande partie des cécités en Égypte, est causée par les suites de la petite-vérole. Cette maladie, qui y est très-meurtrière, n'y est point traitée selon une bonne méthode : dans les trois premiers jours on y donne aux malades du *debs* ou raisiné, du miel et du sucre ; et dès le sep-

(*a*) Cependant, l'histoire observe que plusieurs des Faraons moururent aveugles.

tième on leur permet le laitage et le poisson salé comme en pleine santé : dans la dépuration, on ne les purge jamais, et l'on évite surtout de leur laver les yeux, encore qu'ils les aient pleins de pus, et que les paupières soient collées par la sérosité desséchée : ce n'est qu'au bout de quarante jours que l'on fait cette opération, et alors le séjour du pus en irritant le globe, y a déterminé un cautère qui ronge l'œil entier. Ce n'est pas que l'inoculation y soit inconnue, mais on s'en sert peu. Les Syriens et les habitans de *l'Anadolie*, qui la connaissent depuis long-temps, n'en usent guère davantage. (*a*)

L'on doit regarder ces vices de régime, comme des agens plus pernicieux que le climat, qui n'a rien de malsain; (*b*) c'est à la mauvaise nourriture, surtout, que l'on doit attribuer et les hideuses formes des mendians, et l'air misérable et avorté des enfans du Kaire. Ces petites créatures n'offrent nulle part ailleurs un

(*a*) Ils la pratiquent en insérant un fil dans la chair, ou en faisant respirer ou avaler de la poudre de boutons desséchée.

(*b*) On peut citer en preuve les Mamlouks qui, au moyen d'une bonne nourriture et d'un régime bien entendu, jouissent de la santé la plus robuste.

extérieur si affligeant; l'œil creux, le teint hâve et bouffi, le ventre gonflé d'obstructions, les extrémités maigres et la peau jaunâtre, ils ont l'air de lutter sans cesse contre la mort. Leurs mères ignorantes prétendent que c'est *le regard malfaisant* de quelque envieux qui les ensorcelle, et ce préjugé ancien (*a*) est encore général et enraciné dans la Turkie; mais la vraie cause est dans la mauvaise nourriture. Aussi, malgré les talismans, (*b*) en périt-il une quantité incroyable; et cette ville possède, plus qu'aucune capitale, la funeste propriété d'engloutir la population.

Une maladie très-répandue au Kaire, est celle que le vulgaire y appelle *mal béni*, et que nous nommons assez improprement, *mal de Naples :* la moitié du Kaire en est attaquée. La

(*a*) *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.*

VIRG.

(*b*) On voit souvent en Égypte, pendre sur le visage des enfans, et même sur celui des hommes faits, de petits morceaux d'étoffes rouges; ou des rameaux de corail et de verre colorés, leur usage est de fixer, par leur couleur et leur mouvement, le premier coup d'œil de *l'envieux*, parce que c'est celui-là, disent-ils, qui *frappe*.

Digitized by Google

plupart des habitans croient que ce mal vient par *frayeur*, par *maléfice* ou par *malpropreté*. Quelques-uns se doutent de la vraie cause; mais comme elle tient à un article sur lequel ils sont infiniment réservés, ils n'osent s'en vanter. Ce mal béni est très-difficile à guérir; le mercure, sous quelque forme qu'il soit, échoue ordinairement : les végétaux sudorifiques réussissent mieux, sans cependant être infaillibles; heureusement que le virus est peu actif, à raison de la grande transpiration naturelle et artificielle. L'on voit, comme en Espagne, des vieillards le porter jusqu'à quatre-vingts ans. Mais ses effets sont funestes aux enfans qui en naissent infectés. Le danger est imminent pour quiconque le rapporte dans un pays froid; il y fait des progrès rapides, et se montre toujours plus rebelle dans cette transplantation. En Syrie, à Damas et dans les montagnes, il est plus dangereux, parce que l'hiver y est plus rigoureux : faute de soins, il s'y termine avec tous les symptômes qu'on lui connaît, ainsi que j'en ai vu des exemples.

Une incommodité particulière au climat d'Égypte, est une éruption à la peau, qui revient toutes les années. Vers la fin de juin ou le commencement de juillet, le corps se couvre

de rougeurs et de boutons dont la cuisson est très-importune. Les médecins qui se sont aperçus que cet effet venait constamment à la suite de l'eau nouvelle, lui en ont rapporté la cause. Plusieurs ont pensé qu'elle dépendait des sels dont ils ont supposé cette eau chargée; mais l'existence de ces sels n'est point démontrée, et il paraît que cet accident a une raison plus simple. J'ai dit que les eaux du Nil se corrompaient vers la fin d'avril dans le lit du fleuve. Les corps qui s'en abreuvent depuis ce moment, forment des humeurs d'une mauvaise qualité. Lorsque l'eau nouvelle arrive, il se fait dans le sang une espèce de fermentation, dont l'issue est de séparer les humeurs vicieuses et de les chasser vers la peau où la transpiration les appelle : c'est une vraie dépuration purgative, et toujours salutaire.

Un autre mal encore trop commun au Kaire, est une enflure de bourses, qui souvent devient une énorme *hydrocèle*. On observe qu'il attaque de préférence les Grecs et les Coptes; et par-là, le soupçon de sa cause tombe sur l'abus de l'huile dont ils usent plus des deux tiers de l'année. L'on soupçonne aussi que les bains chauds y concourent, et leur usage immodéré a d'autres effets qui ne sont pas moins nuisi-

bles. (*a*) Je remarquerai à cette occasion, que dans la Syrie comme dans l'Égypte, une expérience constante a prouvé que l'eau-de-vie tirée des figues ordinaires, ou de celles des sycomores, ainsi que l'eau-de-vie des dattes et des fruits de *nopal*, a un effet très-prompt sur les bour-

(*a*) Les Égyptiens et les Turks en général, ont pour le bain d'étuve une passion difficile à concevoir dans un pays aussi chaud que le leur; mais elle me paraît venir moins des sensations que des préjugés. La loi du *Qôran*, qui ordonne aux hommes une forte ablution après le devoir conjugal, est elle seule un motif très-puissant; et la vanité qu'ils attachent à l'exécuter, en devient un autre qui n'est pas moins efficace. Pour les femmes, il se joint à ces motifs, 1° que le bain est le seul lieu d'assemblée où elles puissent faire parade de leur luxe et se régaler de melons et fruits, de pâtisserie et autres friandises; 2° qu'elles croient, ainsi que l'a remarqué Prosper Alpin, que le bain leur donne cet embonpoint qui passe pour la beauté. Quant aux étrangers, leurs opinions diffèrent comme leurs sensations. Plusieurs négocians du Kaire aiment le bain, d'autres s'en sont trouvés maltraités, et je leur ai ressemblé. Il m'a donné des vertiges et des tremblemens de genoux qui durèrent deux jours. J'avoue qu'une eau vraiment brûlante, et qu'une sueur arrachée par les convulsions du poumon autant que par la chaleur, m'ont paru des plaisirs d'une espèce étrange; et je n'envierai plus aux Turks ni leur opium, ni leurs étuves, ni leurs *masseurs trop complaisans*.

ses, qu'elle rend douloureuses et dures dès le troisième ou quatrième jour que l'on a commencé d'en boire; et si l'on n'en cesse pas l'usage, le mal dégénère en hydrocèle complète.

L'eau-de-vie des raisins secs n'a pas le même inconvénient ; elle est toujours anisée et très-violente, parce qu'on la distille jusqu'à trois fois. Les chrétiens de Syrie et les coptes d'Égypte en font beaucoup d'usage ; ces derniers, surtout, en boivent des pintes entières à leur souper : j'avais taxé ce fait d'exagération ; mais il a fallu me rendre aux preuves de l'évidence, sans cesser néanmoins de m'étonner que de pareils excès ne tuent pas sur-le-champ, ou ne procurent pas du moins les symptômes de la profonde ivresse.

Le printemps, qui dans l'Égypte est l'été de de nos climats, amène des fièvres malignes dont l'issue est toujours très-prompte. Un médecin français qui en a traité beaucoup a remarqué que le kina, donné dans les rémissions, à la dose de deux et trois onces, a fréquemment sauvé des malades aux portes de la mort. (*a*) Sitôt que le mal se déclare, il faut s'astreindre rigoureusement au régime végétal

(*a*) Le lendemain il donne toujours un lavement pour évacuer ce kina.

acide; on s'interdit la viande, le poisson, et surtout les œufs; ils sont une espèce de poison en Égypte. Dans ce pays comme en Syrie, les observations constatent que la saignée est toujours plus nuisible qu'avantageuse, même lorsqu'elle paraît le mieux indiquée : la raison en est que les corps nourris d'alimens malsains, tels que les fruits verts, les légumes crus, le fromage, les olives, ont peu de sang et beaucoup d'humeurs; leur tempérament est généralement bilieux, ainsi que l'annoncent leurs yeux et leurs sourcils noirs, leur teint brun, et leurs corps maigres. Leur maladie habituelle est le mal d'estomac; presque tous se plaignent d'âcretés à la gorge et de nausées acides; aussi l'émétique et la crème de tartre ont-ils du succès dans presque tous les cas.

Les fièvres malignes deviennent quelquefois épidémiques, et alors on les prendrait volontiers pour la peste, dont il me reste à parler.

§ III.

DE LA PESTE.

Quelques personnes ont voulu établir parmi nous l'opinion que la peste était originaire d'Égypte; mais cette opinion, fondée sur des pré-

jugés vagues, paraît démentie par les faits. Nos négocians établis depuis longues années à Alexandrie, assurent, de concert avec les Égyptiens, que la peste ne vient jamais de l'intérieur du pays, (*a*) mais qu'elle paraît d'abord sur la côte à Alexandrie; d'Alexandrie elle passe à Rosette, de Rosette au Kaire, du Kaire à Damiât, et dans le reste du Delta. Ils observent encore qu'elle est toujours précédée de l'arrivée de quelque bâtiment venant de Smyrne ou de Constantinople, et que si la peste a été violente dans l'une de ces villes pendant l'été, le danger est plus grand pour la leur pendant l'hiver qui suit. Il paraît constant que son vrai foyer est Constantinople; qu'elle s'y perpétue par l'aveugle négligence des Turks; elle est au point que l'on vend publiquement les effets des morts pestiférés. Les vaisseaux qui viennent ensuite à Alexandrie, ne manquent jamais d'apporter des fournitures et des habits de laine qui sortent de ces ventes, et ils les débitent au bazar de la ville, où ils jettent

(*a*) Prosper Alpin, médecin vénitien, qui écrivait en 1591, dit également que la peste n'est point originaire d'Égypte; qu'elle y vient de Grèce, de Syrie, de Barbarie; que les chaleurs la tuent, etc. Voyez *de Medicinâ Egyptiorum*, p. 28.

d'abord la contagion. Les Grecs qui font ce commerce, en sont presque toujours les premières victimes. Peu à peu l'épidémie gagne Rosette, et enfin le Kaire, en suivant la route journalière des marchandises. Aussitôt qu'elle est constatée, les négocians européens s'enferment dans leur *kan* ou *contrée*, eux et leurs domestiques ; et ils ne communiquent plus au dehors. Leurs vivres, déposés à la porte du *kan*, y sont reçus par un portier, qui les prend avec des tenailles de fer, et les plonge dans une tonne d'eau destinée à cet usage. Si l'on veut leur parler, ils observent toujours une distance qui empêche tout contact de vêtemens ou d'haleine ; par ce moyen ils se préservent du fléau, à moins qu'il n'arrive quelque infraction à la police. Il y a quelques années, qu'un chat, passé par les terrasses chez nos négocians du Kaire, porta la peste à deux d'entre eux, dont l'un mourut.

L'on conçoit combien cet emprisonnement est ennuyeux : il dure jusqu'à trois et quatre mois, pendant lesquels les amusemens se réduisent à se promener le soir sur les terrasses, et à jouer aux cartes.

La peste offre plusieurs phénomènes très-remarquables. A Constantinople, elle règne

pendant l'été, et s'affaiblit ou se détruit pendant l'hiver. En Égypte, au contraire, elle règne pendant l'hiver; et juin ne manque jamais de la détruire. Cette bizarrerie apparente s'explique par un même principe. L'hiver détruit la peste à Constantinople, parce que le froid y est très-rigoureux. L'été l'allume, parce que la chaleur y est humide, à raison des mers, des forêts et des montagnes voisines. En Égypte, l'hiver fomente la peste, parce qu'il est humide et doux : l'été la détruit, parce qu'il est chaud et sec. Il agit sur elle comme sur les viandes, qu'il ne laisse pas pourrir. La chaleur n'est malfaisante qu'autant qu'elle se joint à l'humidité. (*a*) L'Égypte est affligée de la

(*a*) Au Kaire, on a observé que les porteurs d'eau, sans cesse arrosés de l'eau fraîche qu'ils portent dans une outre sur leur dos, ne sont jamais attaqués de la peste : mais ici c'est *lotion*, et non pas humidité; d'autre part, l'astronome Beauchamp m'observe, dans une lettre écrite de Bagdad, que la peste qui précéda 1787, moissonna tous les porteurs d'eau de la ville. Les Européens même, malgré leurs lotions de vinaigre n'échappèrent pas, et cependant l'un d'eux qui en but des verres entiers, se sauva. Beauchamp fait d'ailleurs la remarque curieuse, que la peste ne passe jamais dans la Perse, dont le climat est en général plus tempéré, et le sol montueux et couvert de végétaux.

Digitized by Google

peste tous les quatre ou cinq ans; les ravages qu'elle y cause devraient la dépeupler, si les étrangers qui y affluent sans cesse de tout l'empire, ne réparaient une grande partie de ses pertes.

En Syrie, la peste est beaucoup plus rare : il y a vingt-cinq ans qu'on ne l'y a ressentie. La raison en est sans doute la rareté des vaisseaux venant en droiture de Constantinople. D'ailleurs on observe qu'elle ne se naturalise pas aisément dans cette province. Transportée de l'Archipel, ou même de Damiât, dans les rades de Lataqîé, Saïde ou Acre, elle n'y prend point racine; elle veut des circonstances préliminaires et une route combinée : il faut qu'elle passe du Kaire, en droiture à Damiât : alors toute la Syrie est sûre d'en être infectée.

L'opinion enracinée du fatalisme, et bien plus encore la barbarie du gouvernement, ont empêché jusqu'ici les Turks de se mettre en garde contre ce fléau meurtrier : cependant le succès des soins qu'ils ont vu prendre aux Francs, a fait depuis quelque temps, impression sur plusieurs d'entre eux. Les chrétiens du pays qui traitent avec nos négocians, seraient disposés à s'enfermer comme eux; mais il faudrait qu'ils y fussent autorisés par la Porte. Il

paraît qu'en ce moment elle s'occupe de cet objet, s'il est vrai qu'elle ait publié l'année dernière un édit pour établir un lazaret à Constantinople, et trois autres dans l'empire; savoir, à Smyrne, en Candie et à Alexandrie. Le gouvernement de Tunis a pris ce sage parti depuis quelques années; mais la police turke est partout si mauvaise, qu'on doit espérer peu de succès de ces établissemens, malgré leur extrême importance pour le commerce, et pour la sûreté des états de la Méditerranée. (*a*)

CHAPITRE XIII.

TABLEAU RÉSUMÉ DE L'ÉGYPTE.

L'Égypte fournirait encore matière à beaucoup d'autres observations; mais comme elles sont étrangères à mon objet, ou qu'elles rentrent dans celles que j'aurai occasion de faire sur la Syrie, je ne m'étendrai pas davantage.

(*a*) L'année dernière en fait preuve, puisqu'il a éclaté dans Tunis une peste aussi violente qu'on en ait jamais éprouvée. Elle fut apportée par des bâtimens venant de Constantinople, qui corrompirent les gardes et entrèrent en fraude sans faire de quarantaine.

Digitized by Google

Si l'on se rappelle ce que j'ai exposé de la nature et de l'aspect du sol ; si l'on se peint un pays plat, coupé de canaux, inondé pendant trois mois, fangeux et verdoyant pendant trois autres, poudreux et gercé le reste de l'année ; si l'on se figure sur ce terrain des villages de boue et de briques ruinés, des paysans nus et hâlés, des buffles, des chameaux, des sycomores, des dattiers clair-semés, des lacs, des champs cultivés, et de grands espaces vides ; si l'on y joint un soleil étincelant sur l'azur d'un ciel presque toujours sans nuages ; des vents plus ou moins forts, mais perpétuels ; l'on aura pu se former une idée rapprochée de l'état physique du pays. (*a*) On a pu juger de

(*a*) Lorsque j'écrivais ceci en 1786, je ne connaissais pas la lettre d'Amrou au kalife Omar, laquelle traite précisément sous les mêmes rapports du même sujet. Le lecteur ne peut que me savoir gré de lui citer ce morceau curieux de l'éloquence orientale.

Lettre du kalife Omar ebn-el-Kattâb, à Amrou, son lieutenant en Égypte.

O Amrou, fils d'el-Aâs, ce que je désire de toi, à la réception de cette lettre, c'est que tu me fasses de l'Égypte une peinture assez exacte et assez vive pour que je puisse m'imaginer voir de mes propres yeux cette belle contrée. Salut.

l'état civil des habitans, par leurs divisions en races, en sectes, en conditions; par la nature

Réponse d'Amrou.

O prince des fidèles! peins-toi un désert aride, et une campagne magnifique au milieu de deux montagnes dont l'une a la forme d'une colline de sable, et l'autre du ventre d'un cheval étique ou du dos d'un chameau. Voilà l'Égypte! Toutes ses productions et toutes ses richesses, depuis Asouan (Syène) jusqu'à Menchâ, viennent d'un fleuve béni qui coule avec majesté au milieu d'elle. Le moment de la crue et de la retraite de ses eaux est aussi réglé que le cours du soleil et de la lune; il y a une époque fixe dans l'année où toutes les sources de l'univers viennent payer à ce roi des fleuves le tribut auquel la providence les a assujetties envers lui. Alors les eaux augmentent, sortent de son lit, et couvrent toute la face de l'Égypte pour y déposer un limon productif. Il n'y a plus de communication d'un village à l'autre, que par le moyen de barques légères, aussi nombreuses que les feuilles de palmier.

Lorsqu'ensuite arrive le moment où ses eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, ce fleuve docile rentre dans les bornes que le destin lui a prescrites, pour laisser recueillir le trésor qu'il a caché dans le sein de la terre.

Un peuple protégé du ciel, et qui comme l'abeille ne semble destiné qu'à travailler pour les autres, sans profiter lui-même du prix de ses sueurs, ouvre légèrement les entrailles de la terre, et y dépose des semences dont il attend la fécondité du bienfait de cet *être* qui

d'un gouvernement qui ne connaît ni propriété, ni sûreté de personnes, et par l'usage d'un pouvoir illimité confié à une soldatesque licencieuse et grossière : enfin l'on peut apprécier la force de ce gouvernement, en résumant son état militaire, la qualité de ses troupes; en observant que dans toute l'Égypte et sur les frontières il n'y a ni fort, ni redoute, ni artillerie, ni ingénieurs, et que pour la marine, on ne compte que les vingt-huit vaisseaux et

fait croître et mûrir les moissons. — Le germe se développe, la tige s'élève, l'épi se forme par le secours d'une rosée qui supplée aux pluies, et qui entretient le suc nourricier dont le sol est imbu. A la plus abondante récolte succède tout à coup la stérilité : c'est ainsi, ô prince des fidèles! que l'Égypte offre tour à tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage noir et limoneux, d'une prairie verte et ondoyante, d'un parterre orné de fleurs variées, et d'un guéret couvert de moissons jaunissantes : béni soit le créateur de tant de merveilles!

Trois choses, ô prince des fidèles! contribuent essentiellement à la prospérité de l'Égypte et au bonheur de ses habitans. La première, de ne point adopter légèrement des projets inventés par l'avidité fiscale, et tendans à accroître l'impôt. La seconde, d'employer le tiers des revenus à l'entretien des canaux, des ponts et des digues. La troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature, sur les fruits que la terre produit. Salut.

Digitized by Google

cayasses de Suez, armés chacun de quatre pierriers rouillés, et montés par des marins qui ne connaissent pas la boussole. C'est au lecteur à établir sur ces faits l'opinion qu'il doit prendre d'un tel pays. S'il trouvait, par hasard, que je le lui présente sous un point de vue différent de quelques autres relations, cette diversité ne devrait point l'étonner. Rien de moins unanime que les jugemens des voyageurs sur les pays qu'ils ont vus : souvent contradictoires entre eux, celui-ci déprime ce que celui-là vante ; et tel peint comme un lieu de délices ce qui pour tel autre n'est qu'un lieu fort ordinaire. On leur reproche cette contradiction ; mais ils la partagent avec leurs censeurs mêmes, puisqu'elle est dans la nature des choses. Quoi que nous puissions faire, nos jugemens sont bien moins fondés sur les qualités réelles des objets, que sur les affections que nous recevons, ou que nous portons déjà en les voyant. Une expérience journalière prouve qu'il s'y mêle toujours des idées étrangères, et de là vient que le même pays qui nous a paru beau dans un temps, nous paraît quelquefois désagréable dans un autre. D'ailleurs, le préjugé des habitudes premières est tel que jamais l'on ne peut s'en dégager. L'habitant des montagnes hait les plai-

nes ; l'habitant des plaines déprise les montagnes. L'Espagnol veut un ciel ardent ; le Danois un temps brumeux. Nous aimons la verdure des forêts ; le Suédois préfère la blancheur des neiges : le Lapon transporté de sa chaumière enfumée, dans les bosquets de Chantilly y est mort, de chaleur et de mélancolie. Chacun a ses goûts, et juge en conséquence. Je conçois que pour un Égyptien, l'Égypte est et sera toujours le plus beau pays du monde, quoiqu'il n'ait vu que celui-là. Mais, s'il m'est permis d'en dire mon avis comme témoin oculaire, j'avoue que je n'en ai pas pris une idée si avantageuse. Je rends justice à son extrême fertilité, à la variété de ses produits, à l'avantage de sa position pour le commerce : je conviens que l'Égypte est peu sujette aux intempéries qui font manquer nos récoltes ; que les ouragans de l'Amérique y sont inconnus ; que les tremblemens qui de nos jours ont dévasté le Portugal et l'Italie, y sont très-rares, quoique non pas sans exemples ; (*a*) je conviens même que la chaleur qui accable les Européens, n'est pas un inconvénient pour les naturels : mais c'en est un grave que ces vents meurtriers de sud ; c'en est un autre que ce vent de nord-est qui donne des maux de

(*a*) Il y en eut un très-violent entre autres, l'an 1112.

tête violens ; c'en est encore un, que cette multitude de scorpions, de cousins, et surtout de mouches, telle que l'on ne peut manger sans courir risque d'en avaler. D'ailleurs, nul pays d'un aspect plus monotone; toujours une plaine nue à perte de vue; toujours un horizon plat et uniforme; (*a*) des dattiers sur leur tige maigre, ou des huttes de terre sur des chaussées : jamais cette richesse de paysages, où la variété des objets, où la diversité des sites occupent l'esprit et les yeux par des scènes et des sensations renaissantes : nul pays n'est moins pittoresque, moins propre aux pinceaux des peintres et des poëtes : on n'y trouve rien de ce qui fait le charme et la richesse de leurs tableaux; et il est remarquable que ni les Arabes, ni les anciens, ne font mention des poëtes d'Égypte. En effet, que chanterait l'Égyptien sur le chalumeau de Gessner et de Théocrite? Il n'a ni clairs ruisseaux, ni frais gazons, ni antres solitaires; il ne connaît ni les vallons, ni les coteaux, ni les roches pendantes. Thompson n'y trouverait ni le sifflement des vents dans les forêts, ni les roulemens du tonnerre dans les montagnes, ni la paisible majesté des

(*a*) On peut, à ce sujet, consulter les planches de *Norden*, qui rendent cet état sensible.

bois antiques, ni l'orage imposant, ni le calme touchant qui lui succède : un cercle éternel des mêmes opérations ramène toujours les gras troupeaux, les champs fertiles, le fleuve boueux, la mer d'eau douce, et les villages semblables aux îles. Que si la pensée se porte à l'horizon qu'embrasse la vue, elle s'effraie de n'y trouver que des déserts sauvages, où le voyageur égaré, épuisé de soif et de fatigue, se décourage devant l'espace immense qui le sépare du monde ; il implore en vain la terre et le ciel ; ses cris perdus sur une plaine rase, ne lui sont pas même rendus par des échos : dénué de tout, et seul dans l'univers, il périt de rage et de désespoir devant une nature morne, sans la consolation même de voir verser une larme sur son malheur. Ce contraste si voisin est sans doute ce qui donne tant de prix au sol de l'Égypte. La nudité du désert rend plus saillante l'abondance du fleuve, et l'aspect des privations ajoute au charme des jouissances : elles ont pu être nombreuses dans les temps passés, et elles pourraient renaître sous l'influence d'un bon gouvernement ; mais dans l'état actuel, la richesse de la nature y est sans effet et sans fruit. En vain célèbre-t-on les jardins de Rosette et du Kaire ; l'art des jardins, cet art si

cher aux peuples policés, est ignoré des Turks, qui méprisent les champs et la culture. Dans tout l'empire les jardins ne sont que des vergers sauvages où les arbres jetés sans soins, n'ont pas même le mérite du désordre. En vain se récrie-t-on sur les orangers et les cédrats qui croissent en plein air : on fait illusion à notre esprit, accoutumé d'allier à ces arbres les idées d'opulence et de culture qui chez nous les accompagnent. En Égypte, arbres vulgaires, ils s'associent à la misère des cabanes qu'ils couvrent, et ne rappellent que l'idée de l'abandon et de la pauvreté. En vain peint-on le Turk mollement couché sous leur ombre, heureux de fumer sa pipe sans penser : l'ignorance et la sottise ont sans doute leurs jouissances, comme l'esprit et le savoir ; mais, je l'avoue, je n'ai pu envier le repos des esclaves, ni appeler bonheur l'apathie des automates. Je ne concevrais pas même d'où peut venir l'enthousiasme que des voyageurs témoignent pour l'Égypte, si l'expérience ne m'en eût dévoilé les causes secrètes.

DES EXAGÉRATIONS DES VOYAGEURS.

On a dès long-temps remarqué dans les voyageurs une affectation particulière à vanter le

théâtre de leurs voyages, et les bons esprits, qui souvent ont reconnu l'exagération de leurs récits, ont averti, par un proverbe, de se tenir en garde contre leur prestige; (*a*) mais l'abus subsiste, parce qu'il tient à des causes renaissantes. Chacun de nous en porte le germe; et souvent le reproche appartient à ceux mêmes qui l'adressent. En effet, qu'on examine un arrivant de pays lointains, dans une société oisive et curieuse; la nouveauté de ses récits attire l'attention sur lui; elle mène jusqu'à la bienveillance pour sa personne : on l'aime parce qu'il amuse, et parce que ses prétentions sont d'un genre qui ne peut choquer. De son côté, il ne tarde pas de sentir qu'il n'intéresse qu'autant qu'il excite des sensations nouvelles. Le besoin de soutenir, l'envie même d'augmenter l'intérêt, l'engagent à donner des couleurs plus fortes à ses tableaux; il peint les objets plus grands pour qu'ils frappent davantage; les succès qu'il obtient l'encouragent; l'enthousiasme qu'il produit se réfléchit sur lui-même; et bientôt il s'établit entre ses auditeurs et lui une émulation et un commerce par lequel il rend en étonnement ce qu'on lui paie en admiration. Le merveilleux de ce qu'il a vu re-

(*a*) *Multum mentitur qui multum vidit.*

jaillit d'abord sur lui-même ; puis, par une seconde gradation, sur ceux qui l'ont entendu, et qui à leur tour le racontent : ainsi la vanité, qui se mêle à tout, devient une des causes de ce penchant que nous avons tous, soit pour croire, soit pour raconter les prodiges. D'ailleurs, nous voulons moins être instruits qu'amusés, et c'est par ces raisons que les faiseurs de contes, en tout genre, ont toujours occupé un rang distingué dans l'estime des hommes, et dans la classe des écrivains.

Il est pour les voyageurs une autre cause d'enthousiasme : loin des objets dont elle a joui, l'imagination privée s'enflamme ; l'absence rallume les désirs, et la satiété de ce qui nous environne, prête un charme à ce qui est hors de notre portée. On regrette un pays d'où l'on désira souvent de sortir, et l'on se peint en beau les lieux dont la présence pourrait être encore à charge. Les voyageurs qui ne font que passer en Égypte ne sont pas dans cette classe, parce qu'ils n'ont pas le temps de perdre l'illusion de la nouveauté ; mais quiconque y séjourne, peut y être rangé. Nos négocians le savent ; et ils ont fait à ce sujet une observation qu'on doit citer : ils ont remarqué que ceux même d'entre eux qui ont le plus senti les désa-

grémens de cette demeure, ne sont pas plus tôt retournés en France, que tout s'efface de leur mémoire; leurs souvenirs prennent de riantes couleurs; en sorte que deux ans après on n'imaginerait pas qu'ils y eussent jamais été. « Comment pensez-vous encore à nous, » m'écrivait dernièrement un résident au Kaire; » comment conservez-vous les idées vraies de » ce lieu de misère, (*a*) lorsque nous avons » éprouvé que tous ceux qui repassent, les » oublient au point de nous étonner nous-mê- » mes? » Je l'avoue, des causes si générales et si puissantes n'eussent pas été sans effet sur moi-même; mais j'ai pris un soin particulier de m'en défendre, et de conserver mes impressions premières, pour donner à mes récits le seul mérite qu'ils pussent avoir, celui de la vérité. Il est temps de les reporter sur des objets d'un intérêt plus vaste; mais comme le lecteur

(*a*) Personne n'a moins que moi de sujets d'humeur contre l'Égypte; j'y ai éprouvé, de la part de nos négocians, l'accueil le plus généreux et le plus honnête; jamais il ne m'est arrivé aucun accident désagréable, pas même de mettre pied à terre devant les Mamlouks. Il est vrai que le plus souvent, et malgré la honte qu'on y attribue, je ne marchais qu'à pied dans les rues.

ne me pardonnerait pas de quitter l'Égypte sans parler des ruines et des pyramides, j'en dirai deux mots.

CHAPITRE XIV.

DES RUINES ET DES PYRAMIDES. (*a*)

J'ai déjà exposé comment la difficulté habituelle des voyages en Égypte, devenue plus grande en ces dernières années, s'opposait aux recherches sur les antiquités. Faute de moyens, et surtout de circonstances propres, on est réduit à ne voir que ce que d'autres ont vu, et à ne dire que ce qu'ils ont déjà publié. Par cette raison, je ne répéterai pas ce qui se trouve déjà répété plus d'une fois dans *Paul Luca*, *Maillet*, *Siccard*, *Pocoke*, *Greaves*, *Norden*,

(*a*) La vue des pyramides, que je joins à cette édition, tome II, et qui manque aux 1res, n'est pas prise du bord du fleuve même qui en est trop distant, mais du bord du canal qui se trouve dans la plaine avant d'arriver au rocher, et qui n'est rempli qu'au temps de l'inondation. Le talent de l'artiste me paraît avoir donné dans ce dessin circonscrit l'idée la plus étendue et la plus exacte de ces prodigieux monumens.

Niebuhr, et récemment dans les Lettres de Savary. Je me bornerai à quelques considérations générales.

Les pyramides de Djizé sont un exemple frappant de cette difficulté d'observer dont j'ai fait mention. Quoique situées à quatre lieues seulement du Kaire, où il réside des Francs, quoique visitées par une foule de voyageurs, on n'est point encore d'accord sur leurs dimensions. On a mesuré plusieurs fois leur hauteur par les procédés géométriques, et chaque opération a donné un résultat différent. (*a*) Pour décider la question, il faudrait une nouvelle mesure solennelle, faite par des personnes connues; mais en attendant, on doit taxer d'erreur tous ceux qui donnent à la grande pyramide autant d'élévation que de base, attendu que son triangle est très-sensiblement écrasé. La connaissance de cette base me paraît d'autant plus intéressante, que je lui crois du rapport à l'une des mesures carrées des Égyptiens; et dans la coupe des pierres, si l'on trouvait des dimensions revenant souvent les mêmes, peut-

(*a*) A la liste de ces différences, alléguée par Savary, il faut ajouter la mesure récente de Niebuhr qui donne à la grande pyramide quatre cent quatre-vingts pieds de hauteur perpendiculaire.

être en pourrait-on déduire leurs autres mesures.

On se plaint ordinairement de ne point comprendre la description de l'intérieur de la pyramide ; et en effet, à moins d'être versé dans l'art des plans, on a peine à se reconnaître sur la gravure. Le meilleur moyen de s'en faire une idée, serait d'exécuter en terre crue ou cuite, une pyramide dans des proportions réduites, par exemple, d'un pouce par toise. Cette masse aurait huit pieds quatre pouces de base, et à peu près sept et demi de hauteur : en la coupant en deux portions de haut en bas, on y pratiquerait le premier canal qui descend obliquement, la galerie qui remonte de même, et la chambre sépulcrale qui est à son extrémité. Norden fournirait les meilleurs détails ; mais il faudrait un artiste habitué à ce genre d'ouvrages.

La ligne du rocher sur lequel sont assises les pyramides, ne s'élève pas au-dessus du niveau de la plaine de plus de quarante à cinquante pieds. La pierre dont il est formé, est, comme je l'ai dit, une pierre calcaire blanchâtre, d'un grain pareil au beau moellon, ou à cette pierre connue dans quelques provinces sous le nom de *rairie*. Celle des pyramides est

d'une nature semblable. Au commencement du siècle, on croyait, sur l'autorité d'Hérodote, que les matériaux en avaient été transportés d'ailleurs; mais des voyageurs observant la ressemblance dont nous parlons, ont trouvé plus naturel de les faire tirer du rocher même; et l'on traite aujourd'hui de fable le récit d'Hérodote, et d'absurdité cette translation de pierres. On calcule que l'aplanissement du rocher en a dû fournir la majeure partie; et pour le reste, on suppose des souterrains invisibles, que l'on agrandit autant qu'il est besoin. Mais si l'opinion ancienne a des invraisemblances, la moderne n'a que des suppositions. Ce n'est point un motif suffisant de juger, que de dire : *Il est incroyable que l'on ait transporté des carrières éloignées; il est absurde d'avoir multiplié des frais qui deviennent énormes, etc.* Dans les choses qui tiennent aux opinions et aux gouvernemens des peuples anciens, la mesure des probabilités est délicate à saisir : aussi, quelque invraisemblable que paraisse le fait dont il s'agit, si l'on observe que l'historien qui le rapporte a puisé dans les archives originales; qu'il est très-exact dans tous ceux que l'on peut vérifier; que le rocher libyque n'offre en aucun endroit des élévations semblables

à celles qu'on veut supposer, et que les souterrains sont encore à connaître; si l'on se rappelle les immenses carrières qui s'étendent de Saouâdi à Manfalout, dans un espace de vingt-cinq lieues : enfin, si l'on considère que leurs pierres, qui sont de la même espèce, n'ont aucun autre emploi apparent, (*a*) on sera porté tout au moins à suspendre son jugement, en attendant une évidence qui le détermine. Pareillement quelques écrivains se sont lassés de l'opinion que les pyramides étaient des tombeaux, et ils en ont voulu faire des temples ou des observatoires; ils ont regardé comme absurde qu'une nation sage et policée fît une affaire d'état du sépulcre de son chef, et comme extravagant qu'un monarque écrasât son peuple de corvées, pour enfermer un squelette de cinq pieds dans une montagne de pierres : mais, je le répète, on juge mal les peuples anciens, quand on prend pour terme de comparaison nos opinions, nos usages. Les motifs qui les ont animés peuvent nous paraître extravagans, peuvent l'être même aux yeux de la

(*a*). Je n'entends pas les seules pyramides de Djizé, mais toutes en général. Quelques-unes, comme celles de Bayamout, n'ont de rochers ni dessous, ni aux environs. Voyez *Pocoke*.

raison, sans avoir été moins puissans, moins efficaces. On se donne des entraves gratuites de contradictions, en leur supposant une sagesse conforme à nos principes; nous raisonnons trop d'après nos idées, et pas assez d'après les leurs. En suivant ici, soit les unes, soit les autres, on jugera que les pyramides ne peuvent avoir été des observatoires d'astronomie; (*a*) parce que le mont Moqattam en offrait un plus élevé, et qui borne ceux-là; parce que tout observatoire élevé est inutile en Égypte, où le sol est très-plat, et où les [illegible] dérobent les étoiles plusieurs degrés au-dessus de l'horizon; parce qu'il est impossible de monter sur la plupart des pyramides; enfin, parce qu'il était inutile de rassembler onze observatoires aussi voisins que le sont les pyramides, grandes et petites, que l'on découvre du local de Djizé. D'après ces considérations, on pensera que Platon, qui a fourni l'idée en question, n'a pu avoir en vue que des cas accidentels; ou qu'il n'a ici que son mérite ordinaire d'éloquent orateur. Si d'autre part on pèse les témoignages des anciens et les circonstances des

(*a*) Néanmoins je ne conteste pas à la plus grande des pyramides la propriété que lui a découverte l'ingénieux et savant Dupuis.

lieux, si l'on fait attention qu'auprès des pyramides il se trouve trente à quarante moindres monumens, offrant des ébauches de la même figure pyramidale; que ce lieu stérile, écarté de la terre cultivable, a la qualité requise des Égyptiens pour être un cimetière, et que près de là était celui de toute la ville de Memphis, la plaine des Momies; on sera persuadé que les pyramides ne sont que des tombeaux. L'on croira que les despotes d'un peuple superstitieux ont pu mettre de l'importance et de l'orgueil à bâtir pour leur squelette une demeure impénétrable, quand on saura que, dès avant Moïse, il était de dogme à Memphis que les ames reviendraient au bout de six mille ans habiter les corps qu'elles avaient quittés : c'était par cette raison que l'on prenait tant de soin de préserver ces mêmes corps de la dissolution, et que l'on s'efforçait d'en conserver les formes au moyen des aromates, des bandelettes, et des sarcophages. Celui qui est encore dans la chambre sépulcrale de la grande pyramide, est précisément dans les dimensions naturelles; et cette chambre, si obscure et si étroite, (*a*) n'a jamais pu convenir qu'à loger un mort. On veut

(*a*) Elle a treize pas de long sur onze de large, et à peu près autant de hauteur.

trouver du mystère à ce conduit souterrrain qui descend perpendiculairement dans le dessous de la pyramide; mais on oublie que l'usage de toute l'antiquité fut de ménager des communications avec l'intérieur des tombeaux, pour y pratiquer, aux jours prescrits par la religion, les cérémonies funèbres, telles que les libations et les offrandes d'alimens aux morts. Il faut donc revenir à l'opinion, toute vieille qu'elle peut être, que les pyramides sont des tombeaux; (*a*) et cet emploi indiqué par toutes les circonstances locales, l'est encore par un usage des Hébreux qui, comme l'on sait, ont presque en tout imité les Égyptiens, et qui, à ce titre, donnèrent la forme pyramidale aux

(*a*) La grande pyramide elle-même en est un; mais s'il est constaté que le côté de sa base équivaut juste à un stade alexandrin (de six cent quatre-vingt-quatre pieds neuf pouces soixante centièmes), et se trouve être exactement la cinq centième partie d'un degré du cercle terrestre, tel que nous-mêmes le connaissons; si, comme l'observe l'ingénieux et savant Dupuis, ses pans sont disposés sous un angle tel qu'à l'entrée du soleil dans les signes équinoxiaux son disque paraît placé au sommet pour le spectateur à genoux à la base, il faut convenir que dans la construction de celle-là l'on a combiné d'autres motifs. Au reste, ces questions seront bientôt éclaircies par les savans qui sont en Égypte.

tombeaux d'Absalon et de Zakarie, que l'on voit encore dans la vallée de Josaphat : enfin, il est constaté par le nom même de ces monumens, qui, selon une analyse conforme à tous les principes de la science, me donne mot à mot, *chambre* ou *caveau du mort.* (*a*)

(*a*) Voici la marche de cette étymologie. Le mot français *pyramide*, est le grec *pyramis*, *idos ;* mais dans l'ancien grec, l'*y* était prononcé *ou ;* donc il faut dire *pouramis*. Lorsque les Grecs, après la guerre de Troie, fréquentèrent l'Égypte, ils ne devaient point avoir, dans leur langue, le nom de cet objet nouveau pour eux ; ils dûrent l'emprunter des Égyptiens. *Pouramis* n'est donc pas grec, mais égyptien. Or, il paraît constant que les dialectes de l'Égypte, qui étaient variés, ont eu de grandes analogies avec ceux des pays voisins, tels que l'Arabie et la Syrie. Il est vrai que dans ces langues, *p* est une prononciation inconnue ; mais il est de fait aussi que les Grecs, en adoptant des mots *barbares*, les altéraient presque toujours, et confondaient souvent un son avec un autre à peu près semblable. Il est de fait encore, que, dans des mots connus, *p* se trouve sans cesse pris pour *b*, qui n'en diffère presque pas. Dans cette donnée, *pouramis* devient *bouramis*. Or, dans le dialecte de la Palestine, *bour* signifie *toute excavation* en terre, une *citerne*, une *prison* proprement *souterraine*, un *sépulcre*. Voyez *Buxtorf*, *Lexicon hebr.* Reste *amis*, où l'*s* finale me paraît une terminaison substituée au *t*, qui n'était point dans le génie grec, et qui faisait l'oriental, *a-mit*, *du mort ;*

La grande pyramide n'est pas la seule qui ait été ouverte. Il y en a une autre à *Saqâra* qui offre les mêmes détails intérieurs. Depuis quelques années, un bek a tenté d'ouvrir la troisième en grandeur du local de Djizé, pour en retirer le trésor supposé. Il l'a attaquée par le même côté et à la même hauteur que la grande est ouverte; mais après avoir arraché deux ou trois cents pierres, avec des peines et une dépense considérables, il a quitté sans succès son avaricieuse entreprise. L'époque de la construction de la plupart des pyramides n'est pas connue; mais celle de la grande est si évidente, qu'on n'eût jamais dû la contester. Hérodote l'attribue à *Cheops*, avec un détail de circonstances qui prouve que ses auteurs étaient bien instruits. (*a*) Or ce Cheops, dans sa liste, la meilleure de toutes, se trouve le second roi

bour a-mit, caveau du mort; cette substitution de l'*s* au *t*, a un exemple dans *atribis*, bien connu pour être *atribit;* c'est aux connaisseurs à juger s'il est beaucoup d'étymologies qui réunissent autant de conditions que celle-ci.

(*a*) Ce prince, dit-il, régna cinquante ans, et il en employa vingt à bâtir la pyramide. Le tiers de l'Égypte fut employé, par corvées, à tailler, à transporter et à élever les pierres.

après *Protée*, (*a*) qui fut contemporain de la guerre de Troie; et il en résulte, par l'ordre des faits, que sa pyramide fut construite vers les années 140 et 160 de la fondation du temple de Salomon, c'est-à-dire, huit cent cinquante ans avant Jésus-Christ.

La main du temps, et plus encore celle des hommes, qui ont ravagé tous les monumens de l'antiquité, n'ont rien pu jusqu'ici contre les pyramides. La solidité de leur construction, et l'énormité de leur masse, les ont garanties de toute atteinte, et semblent leur assurer une durée éternelle. Les voyageurs en parlent tous avec enthousiasme, et cet enthousiasme n'est point exagéré. L'on commence à voir ces montagnes factices, dix lieues avant d'y arriver. Elles semblent s'éloigner à mesure qu'on s'en approche; on en est encore à une lieue, et déjà elles dominent tellement sur la terre, qu'on croit être à leur pied; enfin l'on y touche, et rien ne peut exprimer la variété des sensations qu'on y éprouve : (*b*) la hauteur de leur sommet, la

(*a*) Il est remarquable que si l'on écrivait le nom égyptien allégué par les Grecs, en caractères phéniciens, on se servirait des mêmes lettres que nous prononçons *pharao ;* l'*o* final est dans l'hébreu un *h*, qui à la fin des mots devient très-souvent *t*.

(*b*) Je ne connais rien de plus propre à figurer les

rapidité de leur pente, l'ampleur de leur surface, le poids de leur assiette, la mémoire des temps qu'elles rappellent, le calcul du travail qu'elles ont coûté, l'idée que ces immenses rochers sont l'ouvrage de l'homme si petit et si faible, qui rampe à leurs pieds; tout saisit à la fois le cœur et l'esprit d'étonnement, de terreur, d'humiliation, d'admiration, de respect; mais, il faut l'avouer, un autre sentiment succède à ce premier transport. Après avoir pris une si grande opinion de la puissance de l'homme, quand on vient à méditer l'objet de son emploi, on ne jette plus qu'un œil de regret sur son ouvrage; on s'afflige de penser que pour construire un vain tombeau, il a fallu tourmenter vingt ans une nation entière; on gémit sur la foule d'injustices et de vexations qu'ont

pyramides, à Paris, que l'Hôtel des Invalides, vu du Cours-la-Reine. La longueur du bâtiment étant de six cents pieds, égale précisément la base de la grande pyramide; mais, pour s'en figurer la hauteur et la solidité, il faut supposer que la face mentionnée s'élève en un triangle dont la pointe excède la hauteur du dôme, des deux tiers de ce dôme même (il a trois cents pieds): de plus, que la même face doit se répéter sur quatre côtés en carré, et que tout le massif qui en résulte, est plein, et n'offre à l'extérieur qu'un immense talus disposé par gradins.

Digitized by Google

dû coûter les corvées onéreuses et du transport, et de la coupe, et de l'entassement de tant de matériaux. On s'indigne contre l'extravagance des despostes qui ont commandé ces barbares ouvrages : ce sentiment revient plus d'une fois en parcourant les monumens de l'Égypte ; ces labyrinthes, ces temples, ces pyramides, dans leur massive structure, attestent bien moins le génie d'un peuple opulent et ami des arts, que la servitude d'une nation tourmentée par le caprice de ses maîtres. Alors on pardonne à l'avarice, qui, violant leurs tombeaux, a frustré leur espoir : on en accorde moins de pitié à ces ruines; et tandis que l'amateur des arts s'indigne dans Alexandrie, de voir scier les colonnes des palais, pour en faire des *meules* de moulin, le philosophe, après cette première émotion que cause la perte de toute belle chose, ne peut s'empêcher de sourire à la justice secrète du sort, qui rend au peuple ce qui lui coûta tant de peines, et qui soumet au plus humble de ses besoins, l'orgueil d'un luxe inutile.

C'est l'intérêt de ce peuple, sans doute, plus que celui des monumens, qui doit dicter le souhait de voir passer en d'autres mains l'Égypte; mais, ne fût-ce que sous cet aspect,

cette révolution serait toujours très-désirable. Si l'Égypte était possédée par une nation amie des beaux-arts, on y trouverait, pour la connaissance de l'antiquité, des ressources que désormais le reste de la terre nous refuse; peut-être y découvrirait-on même des livres. Il n'y a pas trois ans qu'on déterra près de Damiât plus de cent *volumes* écrits en langue inconnue; (*a*) ils furent incontinent brûlés sur la décision des chaiks du Kaire. A la vérité le Delta n'offre plus de ruines bien intéressantes, parce que les habitans ont tout détruit par besoin ou par superstition. Mais le Saïd moins peuplé, mais la lisière du désert moins fréquentée en ont encore d'intactes. On en doit surtout espérer dans *Oasis*, dans ces îles séparées du monde par une mer de sable, où nul voyageur connu n'a pénétré depuis Alexandre. Ces cantons, qui jadis avaient des villes et des temples, n'ayant point subi les dévastations des barbares, ont dû garder leurs monumens, par cela même que leur population a dépéri ou s'est anéantie; et ces monumens enfouis dans les sables, s'y conservent

(*a*) Je tiens ce fait des négocians d'Acre, qui le racontent sur la foi d'un capitaine de Marseille, qui, dans le temps, chargeait du riz à Damiât.

comme en dépôt pour la génération future. C'est à ce temps, moins éloigné peut-être qu'on ne pense, qu'il faut remettre nos souhaits et notre espoir. C'est alors qu'on pourra fouiller de toutes parts la terre du Nil et les sables de la Libye : qu'on pourra ouvrir la petite pyramide de Djizé, qui, pour être démolie de fond en comble, ne coûterait pas 50,000 livres : c'est peut-être encore à cette époque qu'il faut remettre la solution des hiéroglyphes, quoique les secours actuels me paraissent suffisans pour y arriver.

Mais c'en est assez sur des sujets de conjectures : il est temps de passer à l'examen d'une autre contrée, qui, sous les rapports de l'état ancien et de l'état moderne, n'est pas moins intéressante que l'Égypte elle-même.

Digitized by Google

NOTE.

Le premier des deux manuscrits arabes dont j'ai parlé, page 96, est numéroté 786. Il paraît avoir été composé vers l'an 1620, par un homme de loi, le chaik Merèï, fils de Yousef le Hanbalite.

C'est une espèce de chronique à la manière des Orientaux, qui trace de suite, mais sans cohérence de discours, les événemens saillans des règnes des princes, leur avénement au trône, leurs guerres, leurs fondations pieuses, leur mort et quelques traits de leur caractère. L'auteur en conduit la série depuis les premiers kalifes, sous qui se fit la conquête de l'Égypte, jusqu'au pacha turk, qui de son temps y était vice-roi du sultan de Constantinople. Un extrait détaillé de cet ouvrage serait à la fois étranger à mon sujet et trop long. Il me suffira d'en donner les résultats principaux qui sont — que, depuis l'invasion d'*Amrou*, lieutenant du kalife Omar, l'Égypte fut gouvernée par les vice-rois des kalifes ses successeurs, dont le siége fut d'abord à Damas, puis à Bagdad. — Que l'un de ces kalifes (*Maimoun*) s'étant composé une garde d'esclaves turkmans, cette soldatesque finit par envahir tous les emplois militaires

de l'empire, et le gouvernement des provinces. — Qu'un fils de ces soldats esclaves, nommé Ahmed-Ben-Touloun, se rendit indépendant en Égypte vers 872, et forma un empire qui s'étendit depuis Rahbé près de Moussel, jusqu'en Barbarie. — (Le tribut de l'Égypte passait 41,111,111 tournois, et il y avait sept mille jumens de race dans les haras d'Ahmed.) — Qu'après trente ans l'Égypte retourna aux kalifes qui ne furent pas plus prudens. — Qu'en 934, un soldat de fortune, nommé Akchid, se déclara encore indépendant, et entretint jusqu'à quatre cent mille hommes.—Qu'à sa mort, un esclave noir, appelé Kafour, saisit le sceptre et régna avec un talent transcendant.— Qu'après lui, en 968, les descendans de Fatime et d'Ali, reconnus pour kalifes en Barbarie, s'emparèrent de l'Égypte où ils régnèrent sous le nom de fatimites. Que l'un d'eux fonda en 969, la ville du Kaire actuel : que cette famille régna jusqu'en 1200 dans une suite de princes qui, selon la remarque de Merèï, furent tous des fous furieux ou stupides.—Sous eux, l'Égypte tomba dans un gouffre de calamités, de pestes et de famines, dont une dura sept ans. L'auteur à cette occasion recense les famines et les pestes, et en trouve vingt-une depuis 635 jusqu'en 1440.

Les kalifes d'Égypte, comme ceux de Bagdad, s'étant formés une garde d'étrangers, en devinrent comme eux la victime. Selah-el-din,

Kourde d'extraction, vizir du dernier fatimite, dépose son maître et fonde la dynastie dite d'Aïoub, du nom de son père.—Ce fut lui qui fit construire le puits à escalier en limaçon, appelé puits de Josef. Son armée était surtout composée de *cavaliers* nommés en arabe *serârdjin*, dont les croisés firent leur mot *Sarrazins*. Cette dynastie régna quatre-vingt-cinq ans sous dix sultans.

L'armée alors composée de Mamlouks turkmans ayant tué le dernier aïoubite, un Turkman, nommé Ibek, saisit le sceptre, et établit la dynastie des *Mamlouks* turkmans. — Sous le court règne du fils d'Ibek, Holagou-Kan et ses Mogols détruisent Bagdad et le kalifat en 1258.—Le dixième sultan turkman, Qalaoun, s'étant formé une garde de douze mille Mamlouks tcherkasses, achetés dans les marchés de l'Asie, cette milice devient la maîtresse, élit les princes, les dépose, les étrangle, etc. — Un chef de ce corps, nommé Barqouq, est élu et ouvre la dynastie des Mamlouks tcherkasses; il laissa en monnaie 25,000,000 tournois et 14,000,000 en meubles.—Le vingt-troisième de cette dynastie fut attaqué par Sélim II, qui, l'ayant tué dans une bataille livrée près d'Alep, poursuivit en Égypte son successeur Toumâmbek, en qui finit le premier empire des Mamlouks.— Résumant la série de ces princes, il se trouve que quarante-huit sultans, dont vingt-quatre Turkmans et vingt-quatre Tcherkasses,

n'ont régné que deux cent soixante-trois ans : que sur les vingt-quatre turkmans, onze furent assassinés et six déposés : que sur les vingt-quatre Tcherkasses six furent assassinés et onze déposés, et que nombre d'entre eux n'ont régné que quelques mois : que tous ces princes ne surent que faire la guerre, piller, ravager et faire ensuite des fondations pieuses de mosquées, d'écoles, etc. que sous le onzième de la race turkmane, on fut au moment de détourner le Nil dans la mer Rouge, par le pied du mont Moqattam, et que les frais furent évalués 2,250,000 fr. Enfin Merèï donne la série des pachas, qui est de peu d'intérêt, et termine par les principes du gouvernement musulman, qui sont purement le despotisme de droit divin.

Le second manuscrit, numéroté 695, est un *miroir* ou tableau de l'empire des Mamlouks, sultans d'Égypte, composé par Kalil, fils de Châhin el Zâher, vizir du sultan Malek-el-*acheraf* (VIIIe de la dynastie tcherkasse).

Cet ouvrage, d'un genre dont je ne connais aucun exemple parmi les arabes, est une espèce de statistique de l'empire des Mamlouks, au temps de l'écrivain ; on dirait, en le lisant, qu'il a décrit la cour de Louis XIV. La table seule des chapitres en donnera une idée capable de le faire apprécier, et j'y joindrai quelques-uns des détails qui m'ont paru les plus curieux et les plus instructifs.

Après une préface très-emphatique, selon l'usage musulman, après avoir attesté qu'il n'y a qu'un Dieu, que Mahomet est son seul prophète, Châhin décrit les qualités éminentes qui doivent composer le caractère de tout mortel à qui *la plume du destin a tracé sur ses tables indélébiles* une carrière glorieuse ; il prévient qu'ayant d'abord fait un gros livre, il a ensuite trouvé plus sage de le réduire et de le faire très-petit (ce qui est digne d'imitation), et il procède à la table méthodique des chapitres.

Chapitre Ier. Des titres qui assurent à l'Égypte la supériorité sur les autres empires de la terre.—De ses lieux de dévotion et de pèlerinage.—De ses monumens merveilleux, tant anciens que modernes. — De ses limites. — De ses villes. — De ses frontières. — Des provinces et des pays où s'étend sa domination.

Chapitre II. Du pouvoir souverain. — Des qualités nécessaires à un sultan. — De ses devoirs.—Des jours de *gala* et de cérémonies publiques. — Des habits d'uniforme de chaque classe d'officiers attachés au sultan.

Chapitre III. Du commandant des fidèles ; de son rang ; de son état. — Des grands qâdis (juges) auxquels appartient de *lier* et de *délier*. — Des imâms. — Des gens de loi et des qâdis particuliers.

Chapitre IV. Du vizir, à la fois premier ministre et surintendant des finances de la maison du sultan. — Du trésor du sultan et de se

administrateurs.—Des secrétaires d'état, ayant le département de la chambre et des dépêches. — De l'inspecteur général des armées. — Du parleur (ou grand avocat) du divan (conseil). — Du premier maître de la bouche (maître d'hôtel du sultan, ayant l'administration du trésor particulier et du domaine, et généralement de tous les bureaux établis pour l'administration des finances.

Chapitre V. Des enfans du sultan régnant, et des princes du sang royal. — Du régent. — Du vicaire de l'empire. — Du maître des écuries (ou connétable). — Des émirs commandant à mille Mamlouks. — Des émirs de la musique guerrière, commandant à quarante Mamlouks, et des émirs inférieurs, commandant à vingt, à dix et à cinq Mamlouks.

Chapitre VI. Des grands officiers de la couronne, et généralement de tous ceux qui remplissent des fonctions publiques et particulières auprès du sultan.—Des officiers kavanis et des officiers khassekis, tirés des Mamlouks affranchis, et faisant dans le palais l'office de chambellans et de gardes du corps. — De leurs services et des places de garnison où ils sont établis. — Des colombiers affectés à l'entretien des pigeons messagers. — Du transport de la neige de la Syrie en Égypte, et des postes royales établies dans tout l'empire.

Chapitre VII. Des maisons des princesses, et du sous-intendant des harems. — Des eunu-

ques et des domestiques libres, faisant le service du sérail. — Du garde-meuble de la couronne. — De la salle d'armes. — Des magasins du sultan. — Des deux grands greniers royaux, et de tout ce qui est relatif à cette administration, tant pour l'entrée que pour la sortie des grains.

Chapitre VIII. Des officiers du palais.—De la cuisine.—Des écuries.—De la fauconnerie. Des parties de chasse du sultan, et des lieux affectés à l'entrepôt des filets et au logement des oiseleurs pour la chasse des oiseaux aquatiques.

Chapitre IX. Des inspecteurs du terrain, chargés de faire construire et réparer les ponts, creuser les canaux, élever les digues et les chaussées, et de présider à tous les travaux publics pendant la crue et la diminution des eaux du Nil.—Des gouverneurs des provinces de l'Égypte. — Des commandans particuliers.— Des gens en place dans les villes et dans les villages, et du régime établi pour la perception des impôts.

Chapitre X. Des vice-rois préposés au gouvernement des huit provinces de Syrie.—Des grands qâdis. — Des émirs. — Des administrateurs et des autres officiers employés dans les capitales de ces provinces. — Du nombre des giundis et halqâ qui y sont en garnison, et des commandans particuliers des villes et des châteaux répandus dans cet empire.

Chapitre XI. Des émirs et des cheiks arabes. —Des émirs turkmans et curdes, au service de l'état.—Des expéditions militaires.—Des camps volans.—De la conquête de l'Yemen, du Diarbekr et de l'île de Chypre, sous le règne du sultan *Malek-el-Acheraf*.

Chapitre XII. Recueil de quelques faits historiques, qu'il convient à chacun de connaître et de méditer, pour en tirer des principes de conduite. Ce chapitre est terminé par quelques morceaux de poésie morale, composés par Malek-el-Kiâmel, prince souverain de la forteresse de Heifa et par une réponse de Malek-el-Acheraf, à Mirza-Chan-Rok (fils de Tamerlan).

Chapitre Ier. Section V. *Limites de l'Égypte.* — Au sud, les limites de l'Égypte partent des rives de la mer de *Qolzoum* (mer Rouge), près de la ville d' *Aïdab*, et embrassant le pays des Haribs de Nubie, lequel commence à la grande Cataracte, derrière le mont Djenadel, elles s'étendent jusqu'aux monts d'Aden et aux rochers de *Habeche* (Abissinie). A l'est, ses bornes sont la mer Rouge, dont la côte est aride et pleine de rochers. Depuis le Suez, cette côte s'élargit vers l'est. Sa plus grande largeur est depuis l'étang de Gorandel jusqu'au *Tih*. Là, est la frontière de Syrie.

Au nord, elle est bornée par la mer, depuis les villes de Zàqat, de Refah et d'Amedj, plus connue sous le nom *d'el-Arich*, frontière de Syrie sur le golfe de Gaze.

A l'ouest, elle comprend le territoire d'Alexandrie, le pays de Loïounet et d'*el Amidain*, jusqu'à l'*Acabé* inclusivement (jadis *Cabathmus magnus*, ou la grande descente); là, se détournant et resserrant les deux Oasis, la ligne se rapproche du *Saïd* (haute Égypte), pour se joindre aux frontières du sud.

Le Nil prend sa source au pied des monts de la Lune. — Pendant soixante journées de marche, il coule en des pays habités. — Pendant dix autres, en des terres stériles. — Arrivé en Nubie, il y coule soixante journées, puis il passe en des déserts cent vingt journées; enfin il rentre dans une terre fertile jusqu'à la mer, où il se jette par les deux embouchures de Damiette et de Rosette.

Section VII. *Du Kaire et de ses faubourgs.* — Le nouveau Kaire (Masr-el-Qâhera (a douze milles (ou quatre lieues) de long, depuis *Târ-el-nabi*, jusqu'à *Sebâât-oudjouh*. Cet espace comprend le vieux Kaire (*Masr-el-Qadim*), et sept grands faubourgs. L'auteur entre dans de longs détails de colléges, de mosquées, de palais, de parcs, et il compare chaque faubourg à une grande ville de l'empire; l'un équivaut à Alep; un autre, à *Alexandrie*; un troisième, à *Hems*; un quatrième, à Acre : et il conclut sept cent mille ames de population (ce qui me paraît l'origine de l'opinion qui a subsisté depuis; mais les temps sont bien changés).

Le vieux Kaire est le port de la haute Égypte. Sous le sultan Nadjm-el-din, l'on y compta dix-huit cents bateaux.

Section IX. *Division de l'Égypte.* — L'Égypte se divise en quatorze provinces : sept au midi, et sept au nord. Chaque province a trois cent soixante villages et plusieurs villes.

Miniet est le nom général des ports et abords du Nil.

Manfalout, territoire détaché de la province d'Ousiout, avec trente villages, fait de l'indigo superbe (en 1442). L'on y dépose le tribut de cette province qui se monte à 1,150,000 *ardeb* de grains (l'ardeb de 192 livres).

A trois journées ouest d'Ousiout, par un désert sablonneux et pierreux, est *el-Ouah* (oasis), ainsi nommé de son chef-lieu.

Une autre oasis *du milieu* a deux villages appelés *el-Qasr*, et el Hindan.

Une troisième oasis, plus voisine de la haute Égypte, s'appelle *Dakilé* (intérieure), et a deux villages dont les habitans vivent d'orge, de maïs et de dattes.

Section XI. *De la ville d'Alexandrie.* — Alexandrie est le port le plus fréquenté des étrangers ; les nations francques y ont des consuls, gens distingués, qui servent d'otages au sultan. Lorsqu'une de ces nations fait tort à l'islamisme, on prend à partie son représentant, et on l'oblige de réparer le mal. — La

douane rend 1000 dinars. Hors de la ville se voit la fameuse colonne appelée *el-Saouâri*, ou le grand mât. (Abulfeda a dit la même chose; et c'est ce mot *Saouâri* que quelques-uns ont pris pour *sévère empereur.*) J'ai ouï dire qu'une personne avait trouvé le moyen de monter dessus et de s'asseoir sur son chapiteau.

Chapitre IV. *Du vizir ou grand ministre.* — Le vizir est un ministre qui a la prééminence sur tous les grands officiers. — Il est d'institution divine. Aaron fut le vizir de Moïse.

Le vizir surveille toutes les parties du gouvernement, tous les agens de l'administration; il les établit et les dépose; les punit et les récompense.

Il tient le registre des recettes et des dépenses de l'état; il en accroît le revenu, non par tyrannie, mais par sagesse et économie.

Les revenus de l'empire consistent en revenus fixes, en revenus casuels et en droits seigneuriaux sur les cultivateurs. Les revenus fixes sont la taxe en deniers comptans sur les terres productives; la douane, de dix pour cent en nature, sur le commerce d'importation et exportation; le tribut des peuples conquis, la capitation des non-musulmans dite *karadje;* les fermes de monopoles, dits *paltes;* les dîmes sur les fruits de la terre; les impositions sur les fabriques et boutiques, et la cinquième partie du butin légal.

Les revenus casuels sont le vingtième sur

les héritages collatéraux ; les amendes ; le prix du sang versé ; les impôts extraordinaires et les investitures ; le droit d'aubaine ; les épaves ; les trésors découverts ; la dîme sur les troupeaux *paissans* et *passans*, et non sur les animaux domestiques.

Les droits seigneuriaux sur les cultivateurs, sont : 1° droit d'arpentage ; 2° droit de partage d'une terre léguée à divers cohéritiers ; 3° droit d'accroissement des terres et pâturages, par l'effet du Nil ; 4° droit de bornage, ou limites de propriétés ; 5° droit sur les machines à eau, élevées sur le Nil, pour les arrosages.

Voilà les revenus légaux : on les lève selon des usages fixes, et ils ont une destination utile à l'état, de manière que le sultan n'en est que le dépositaire.

De même que le vizir surveille les officiers, le sultan doit surveiller le vizir ; et le vizir conseiller le sultan, l'avertir et même le reprendre.

Section II. Le trésor royal est un département chargé d'une foule de recettes grosses et petites.

1° Droits sur la frontière d'Égypte vers la Syrie.

2° Droits d'entrée sur tout ce qui entre au Kaire et en Égypte, excepté sur ce qui est attribué au trésor privé.

3° Aubaine sur les successions des étrangers.

4° Régies et fermes du Kaire, telles que les boucheries, les cuirs, les moulins à huile, à *sucre ;* droits sur l'entrée des comestibles.

Droits sur les natrons de Terrâné.

Droit de Manfalout.

Droits d'investiture, et redevances des fiefs affermés ou des pays protégés.

Droit de curage des canaux que doivent faire plusieurs provinces.

Produit des cannes à sucre et des colqâz, cultivées pour le compte du sultan.

Produit des métairies et jardins du sultan, enrichis par les puits à roue.

Sur ces revenus le trésor paie et défraie :

1° L'orge des écuries du sultan.

2° La nourriture des écuries des courriers.

3° La table du palais.

4° Les réparations des maisons royales.

5° La viande et toute la cuisine des Mamlouks du sultan; celle de tout son domestique.

6° L'entretien de ses offices.

7° Les pensions de charité assignées sur l'aubaine.

8° L'entretien des bœufs des métairies. — Le transport des trèfles et pailles pour les écuries.

Sous le sultan Barqoûq, tous ces frais se montaient par mois à 50,000 dinars ou sequins de 7 livres.

Le trésor est régi par un chef et une quantité de subalternes. Ce département a pour huissiers et sbires une compagnie de Maures, qui portent les ordres et les exécutent.

SECTION III. *Du premier secrétaire d'état*,

d'état, chef des dépêches et de la chancellerie. — C'est un officier important, qui a toute la confiance du sultan; il doit savoir citer le Qoran, les anecdotes des rois, les sentences des sages, les beaux vers des poëtes, etc.

Son art est de faire parler dans tous ses écrits le sultan avec noblesse, grandeur, esprit, grâce; il doit faire des phrases rimées et pompeuses; il expédie les actes d'alliance des kalifes et sultans; l'installation des qâdis et des gouverneurs, les commissions de bénéfices militaires en faveur des émirs et djondis, etc., et enfin les lettres du sultan.

Ces lettres ont un formulaire plein d'art, selon le rang des personnes. Celles aux sujets s'appellent *mokâtebât*, celles aux étrangers, *morâselât.*

Le plus haut titre des étrangers est *el maqâm*, *el àâli.*

Le moindre est *el madjlas* ou *megeles*, *el àâli.*

Pour les sujets, le plus haut titre est *el maqarr*, *el karim* (votre grâce).

Puis *maqarr el àâli* (excellence).

Puis *djenâb el kerin* (cour magnifique).

Puis *djenâb el àâli* (cour très-haute); enfin *sadr el adjal* (présence auguste); *hadrat* (présence simple).

Section VI. *Trésor privé.* Le trésor privé est régi par un grand officier qui administre les terres affectées à la solde des Mamlouks du

sultan, et plusieurs branches de revenus, dont la masse se nomme *trésor privé*. Ces officiers ont souvent acquis d'immenses richesses.

De ce département dépendent cent soixante villages, auxquels il faut ajouter plusieurs pays de protection et de fermes. Les seuls villages de Menzalé et de Faraskout, près Damiette, rendent chacun par an 30,000 dinars: plus, les droits d'investiture des gouverneurs de province, des inspecteurs du terrain, des commandans de bourgs et villages, des commissaires de police. — Des gens instruits m'ont assuré que tout ce trésor se montait à 400,000 dinars, et à trois cent mille ardebs de blé, orge et fèves.

La dépense consiste en solde et entretien des Mamlouks du sultan; en orge pour leurs chevaux; entretien des princesses et du harem; solde et entretien de tout le service du palais, etc.

Section VII. *Du Domaine*. Le domaine est le revenu propre du sultan; il comprend :

1° La douane d'Alexandrie sur le commerce des Francs.

2° Les droits sur les épiceries venant des Indes.

3° La vente des muges et poutargues de Damiette.

4° Les droits sur les arts, métiers, cabarets, danseuses et filles publiques.

5° Droits sur les courtiers et interprètes.

6° Produit des briqueteries.

7° Ferme des chameaux pour le transport d'Alexandrie à Rosette.

8° Douane des marchandises de l'Inde, placée à *el Tor.*

9° Droits à Damiette sur beaucoup d'objets, et entre autres sur *la raffinerie du sucre.*

10° Le quint du butin légal.

11° Ferme du lac Semanaoui et autres étangs.

12° Droits sur Foua, entrepôt des Francs quand le canal d'Alexandrie était navigable, ce qui a cessé depuis cent vingt ans (1320).

13° Droits sur les terres de Broulos, de Nesterouh, du port de Rosette.

14° Douanes du Saïd (haute Égypte) sur les Abissins qui apportent des esclaves noirs, de la poudre d'or, etc., et paltes (monopoles) du séné et de la casse.

15° Droits des pays protégés et des pays affermés aux Arabes.

Produit des nombreuses métairies et terres du domaine, arrosées par des roues.

Le loyer de Fondouq-el-Kerim, situé au vieux Kaire.

Succession de tous les grands qui, dans l'Égypte, meurent sans héritiers légitimes.

Bénéfices de l'hôtel des monnaies.

Droit de la ville de Bairout.

Douanes des marchandises de l'Inde, voiturées à Bedr, à Honain, à Bouaib-el-aqabé.

Voici maintenant les charges :

1° Munitions de guerre pour toute expédition.

2° Dépense de la caravane et de la fête du sacrifice.

3° Distribution des victimes aux grands et petits officiers.

4° Dépenses de la fête pascale, du banquet et des réjouissances.

5° Renouvellement de la garde-robe et des meubles du harem.

6° *Idem*, du vêtement des Mamlouks.

7° Veste d'honneur aux grands officiers, aux qâdis, aux émirs de première classe, aux kâchefs. (Au Bairam, tous les musulmans s'habillent à neuf, eux et leur maison; cela s'appelle *kesoué*.)

8° Entretien complet des employés pour l'impôt.

9° Fourniture du harem et seraï, en sucreries, confitures, sorbets, fruits, etc.

10° Présens à faire aux souverains.

11° Veste d'honneur (ou caftan annuel) à tous les gens en place de l'empire : (dans tout l'Islamisme les places ne sont que pour l'année courante; le revêtu paie un don ou prix de babouches : le plus riche l'emporte). Chacune de ces vestes diffère de forme, de couleur, de richesse, selon le rang (en général le vêtement est très-dispendieux, surtout pour les pelisses).

Section V. *Le grand avocat du conseil.* — Lorsque pour une affaire majeure le sultan assemble le conseil (diouân), il mande le prince

des croyans, les quatre grands qâdis, le vizir, les émirs de mille cavaliers, et le connétable.

Avant la séance, le sultan explique ses intentions à un homme de confiance et éloquent, qui est chargé de présenter l'affaire et de répondre à toutes les objections. Le sultan garde le silence.

On a imaginé cet officier, afin que le sultan ne soit jamais compromis, et qu'on puisse faire des objections librement, toute erreur tombant sur l'avocat ou rapporteur.

Chapitre V. Les enfans des sultans sont élevés avec soin dans le harem. C'est un usage ancien de faire enfermer tous ceux qui existent à l'avénement d'un prince. Malek el acheraf donna la liberté à quarante ; mais ils moururent dans la peste de l'an 1429, qui enleva jusqu'à dix mille cinq cents têtes par jour.

Quand un prince est mineur, il y a un régent que l'on nomme nezâm-el-molk (celui qui met l'ordre dans le royaume). Quand le sultan s'absente, il y a un vicaire *nâieb-el-molk*.

Le chef des émirs ou *àtabek el àsâker*, est une espèce de connétable.

Les émirs sont divisés en plusieurs classes.

Ceux de la première possèdent cent Mamlouks, et commandent à mille : il devraient être vingt-quatre.

Ceux de la deuxième possèdent quarante Mamlouks : ils devraient être quarante. La musique guerrière joue à la porte de leurs hôtels à l'àsr (ou heure de la troisième prière); elle est

composée de timbales, tambours et clarinettes. Ces derniers instrumens sont de date récente.

Les émirs de troisième classe devraient être au nombre de vingt : ils ont chacun vingt Mamlouks.

Les émirs de quatrième classe devraient être cinquante, et avoir chacun dix Mamlouks.

Enfin la cinquième et dernière classe est de trente émirs, qui ont chacun cinq Mamlouks pour cortége.

Parmi ces émirs, les uns ont de l'emploi dans l'état, d'autres n'ont que leur titre et grade.

L'armée se divise en plusieurs corps. Karabal Couli, prince tartare, ayant, il y a plusieurs années, envoyé demander un tribut, sous peine d'envoyer contre l'Égypte vingt toumans de cavaliers (deux cent mille), le sultan d'alors lui envoya pour toute réponse l'état suivant de ses troupes.

1° Les djendis el halqa, ou escorte du sultan. — (*Maison du roi*) . . . 24,000 cavaliers.

2° Mamlouks du sultan . .	10,000
Mamlouks des émirs.	8,000
Gendarmes à Damas.	12,000
Mamlouks des émirs de Damas	3,000
Gendarmes à Alep	6,000
Mamlouks des émirs d'Alep.	2,000
Gendarmes de Tripoli. . . .	4,000
Mamlouks des émirs	1,000

Gendarmes de Safad	1,000
Mamlouks des émirs.	1,000
Garnisons des châteaux de Syrie, les Mamlouks compris.	60,000
	132,000 cavaliers.

Arabes sujets.

Tribu Bâli-fadl, enfans de Nouèïr	24,000
Arabes de Hedjaz	24,000
Tribu d'el Aâli.	2,000
Arabes d'Irâq	2,000
— d'Yemen	2,000
— de Djezire.	2,000
— de Metrouq	1,000
— de Djarm	1,000
— Beni oqbé et beni Mehdi.	1,000
— el Omara	1,000
— de Hindam.	1,000
— Aâïd.	1,000
— Fezârât	1,000
— Mohârib.	1,000
— Qarîl	1,000
— Qattâb.	1,000
— d'Égypte ensemble	3,000
— Haouâra.	24,000
Turkmans répandus en hordes ou *camps* sur les terres de Syrie et Diarbekr, por-	

tés sur les registres au nombre de	180,000
Les Ochrân (l'on ne sait ce que c'est, sinon d'autres Turkmans) divisés en trente-cinq districts, à chacun mille cavaliers	35,000
Kourdes	20,000
Milices de l'Égypte, à raison de trente-trois mille villages et de deux cavaliers par village : total	66,000
En tout.	526,000 cavaliers.

Des magasins et greniers du sultan. — Le sultan a des magasins où s'entreposent tous les produits en nature de ses douanes, le poivre, la cannelle, les épiceries, les sucres, les bois de construction.

Il a aussi deux greniers qui sont des merveilles.

Dans l'un, nommé Chiouân, s'entreposent les grains, blés, riz, bois, pailles, etc., pour l'usage du palais.

Dans l'autre, nommé Hirâ, se déposent des grains auxquels on ne touche qu'en cas de nécessité ; quelquefois on prohibe la sortie. Ce grenier se remplit et subvient aux disettes. C'est de là que se tirent les aumônes. Dans une année le bénéfice de la vente se monta à 300,000 dinars (de 10 liv. 3 s.).

Il y a eu en Égypte vingt-six pestes et famines en huit cents ans; quelquefois trois en vingt-cinq ans; et cela toujours en temps de trouble et de mauvais gouvernement.

Chapitre IX. § Ier. *Des inspecteurs du terrain labourable*, Kochâf-el-Torâb. — Les inspecteurs du terrain sont choisis parmi les émirs de la première classe; ils sont expédiés tous les ans au commencement du printemps, dans toutes les provinces de l'Égypte, pour faire exécuter les travaux nécessaires à l'entretien des canaux, à l'élévation des digues et chaussées, et tout ce qui est relatif à la hausse et à la baisse des eaux du Nil.

Le département du trésor royal est chargé, sur les droits qu'il perçoit, de faire creuser certains canaux publics, qui facilitent l'écoulement des eaux. Mais tout ce qui tient aux digues et chaussées nécessaires à la solidité des ponts, se doit faire par corvées et contributions réparties sur chaque village, en raison de l'étendue et de la fertilité de son territoire. Lorsque le Nil commence à déborder, l'on ne saurait trop veiller à la conservation des digues, chaussées et ponts, jusqu'à ce que les terres soient assez abreuvées; car s'ils étaient emportés, les eaux s'écoulant de suite, laisseraient sans arrosement des contrées entières.

Quand le Nil décroît, il faut au contraire faciliter l'écoulement, afin d'ensemencer les terres à temps.

Quant aux ponts établis pour l'utilité locale de certains villages, c'est aux possédant-biens de les entretenir. Les inspecteurs n'ont rien à y voir.

§ II. *Des kâchefs*, ou *inspecteurs des provinces.* — Les gouverneurs, dits kâchefs, de l'Égypte, étaient autrefois au nombre de trois.

L'un commandait des confins de Gizah, exclusivement jusqu'à Genadel. Il nommait sept émirs, qui administraient sous ses ordres immédiats les sept provinces méridionales (Heptanomis et Thébaïs).

Le second gouvernait la partie nord (Delta), ayant aussi sous lui sept émirs.

Le troisième gouvernait la province de Gizah seulement. Celui-là était quelquefois un émir de la première classe, chef de mille cavaliers, comme les deux premiers; quelquefois un émir de la musique guerrière.

Depuis quelque temps l'on a établi trois kâchefs pour le sud; l'un au Faïoum, l'autre au Sâïd inférieur, le troisième au Sâïd supérieur. De même on a divisé le nord en trois kâchefliks. L'un contient les provinces de l'est (Charqié); l'autre celle de l'ouest (Garbîe); le troisième, la Béhiré, ou province du Lac, qui de tout temps a été un gouvernement particulier.

Mais, s'il m'est permis d'en dire mon avis, ces dispositions sont moins favorables au bon ordre.

En divisant les places, l'on a atténué la puissance et l'influence qui, ci-devant réunies en peu de mains, permettaient aux commandans de déployer cet appareil et cette magnificence toujours si imposans à la multitude.

Ci-devant, lorsqu'un *kâchef* du Sâïd ou du Nord faisait sa tournée, le calme devançait ses pas, et sa suite de mille cavaliers occasionait une circulation d'espèces qui vivifiait le commerce et l'agriculture.

Parmi les émirs subalternes, quelques-uns sont encore nommés par les kâchefs; mais le grand nombre est tombé à la nomination de l'administrateur du trésor privé (oustadar) qui vend ces places, et paralyse le pouvoir des kâchefs.

§ III. *Des fonctionnaires en chaque village et de la perception de l'impôt.* — Dans chaque ville et village principal, il y a un qâdi, un percepteur des droits pour le trésor royal, un autre pour le trésor privé, un autre pour le domaine; plus un commissaire de la navigation (du Nil), un officier militaire pour la police, un fermier adjudicataire, un inspecteur des canaux, et des syndics ou vieillards bourgmestres.

Autrefois l'impôt ne se levait qu'en nature, maintenant et depuis long-temps tout est affermé, et les fermiers adjudicataires des villages tiennent un état de maison si opulent, que beaucoup de petits souverains d'Asie vivent avec moins d'éclat.

Les fermiers de Menzalé et de Faraskour rendent au domaine chacun 36,000 dinars. (*a*)

Les autres villages, dont plusieurs rendent 12 à 20 mille dinars, sont également affermés pour des sommes qui ne varient point. (*b*)

Les terres affectées à l'apanage des djendis sont divisées par kirâts; et chaque kirât est évalué à 1000 dinars, environ 11,000 livres.

CHAPITRE X. *Administration des provinces.*

1° Provinces de Dama.
2° Karak.
3° Halab (Alep).
4° Tarâbolos (Tripoli).
5° Homs (Hems).
6° Safad.
7° Gazzah (Gaze).

La première et la plus considérable province de la Syrie est celle de Damas.

Son vice-roi (kafil) a un appareil égal au sultan qu'il représente. Il dispose à son gré de toutes les places civiles et militaires de son gouvernement.

Les grands officiers militaires sont l'émir généralissime des troupes, le chef des portiers,

(*a*) Environ 437,000 livres. En 1780, Mourad-Bek retirait de Faraskour 100,000 pataques ou 525,000 livres.

(*b*) Voilà pourquoi tout prospérait, car l'impôt foncier variable chaque année tue l'industrie et perd les états. (*Note de Volney.*)

Digitized by Google

douze émirs de première classe, vingt émirs de deuxième classe, et soixante émirs à dix et à cinq Mamlouks.

Le tribunal de justice est composé de quatre grands qâdis des quatre écoles ou sectes orthodoxes, et chacun d'eux nomme des substituts dans Damas et dans les autres villes de la province, pour juger au civil et au criminel.

Les grands officiers de plume (mobâcherin), sont : le secrétaire des dépêches, le grand inspecteur de l'armée, l'oustadar ou chef du trésor privé, celui du domaine, celui du trésor royal, et le vizir.

Les agens exécutifs (arbâb-el-ouazaïef) sont deux inspecteurs titrés kâchefs faisant leur tournée à tour de rôle; les émirs des généralités, les commandans de places, le grand maréchal des logis, le tribun de l'armée, etc., presque comme au Kaire.

Le château de Damas est confié au lieutenant du sultan et à sept officiers-portiers (capidjis).

Quant aux djendis de garnison dans la province, ils devraient être douze mille, dont deux mille près du vice-roi; le reste près des émirs, par escadron de cinq cents hommes et non de mille hommes comme en Égypte.

Karak tient le second rang de province. L'on écrit à son vice-roi sur du papier rouge, parce que l'un des successeurs de Selâheldin, ayant donné à ses trois enfans son empire, savoir,

à l'un l'Égypte ; à l'autre la Syrie, depuis Bisan jusqu'au Diarbekr ; au troisième le reste de la Syrie et Karak, l'étiquette de ces sultans a passé à leurs vice-rois.

Depuis quelque temps Karak n'a plus pour gouverneur que deux capidjis ; pour tribunal, que deux qâdis ; pour garnison, que quelques Mamlouks et Babrites (gens de la marine), avec un prince arabe qui commande à toutes les tribus du ressort.

Les cinq autres gouvernemens sont administrés sur le même plan que celui de Damas, mais avec moins de faste et de dépense : celui de Hama était dès lors ruiné.

Il y a des forts et des châteaux qui ont des émirs particuliers. Leur garnison est composée d'un lieutenant du sultan, d'un corps d'affranchis-babrites, d'un chef de ronde, d'un tribun de l'armée, de quelques Mamlouks du sultan, des portiers et de quelques soldats du pays qui montent la garde.

(L'auteur ne sait s'il doit regarder Malatié comme un château ou comme le chef-lieu d'une province. C'est là que commandait Doqmaq, de qui fut esclave Malek-el-acheraf sultan (maître du vizir auteur).

Chapitre XI. *Des émirs et chaiks, arabes, turkmans et kourdes.* — Les Arabes répandus sur les terres d'Égypte et de Syrie sont divisés par tribus, dont chacune a son émir. Cet émir a sous lui des chaiks chargés du maintien de

l'ordre et de la levée des contributions dont ils sont fermiers, chacun dans leur district respectif.

§. I. *Des expéditions militaires.* — On distingue deux espèces d'expéditions (tedjârid), l'une contre l'étranger, l'autre contre le sujet rebelle. Dans l'un et l'autre cas, l'armée est composée de cavaliers et d'archers à pied, en nombre capable d'écraser l'ennemi qui ose se mesurer.

On fait des camps volans, soit pour renforcer une place, soit pour garder un poste, observer un ennemi, etc.

L'ordre invariable des camps est que la tente du supérieur soit toujours postée derrière celle de son subordonné, de manière que celle du sultan est à la queue de toutes les autres.

(Suivent ici deux articles sur la conquête de l'Yemen par ordre de Malek-el-acheraf, et de l'île de Chypre qui la suivit peu de temps après. Dans tous ces faits on ne voit que des boucheries d'hommes, sans raison et sans instruction pour le lecteur.)

Chapitre XII. Il contient en trois sections, des anecdotes historiques et des maximes arabes qui se résument à dire, 1° que les princes sont renversés par ceux qu'ils élèvent; 2° que la fatalité régit tout, et qu'il faut être patient et résigné; 3° que l'inconstance et la mauvaise foi sont la base du cœur humain. Et la conclusion est une lettre de Malek-el-acheraf à Châh

Rok, fils de Timour (Tamerlan), dans laquelle le sultan égyptien répond des injures grossières au sultan tatar.

Des ouqâfs, ou *fondations en Égypte.* — Les kalifes Ommiades et Abbasides ont souvent fait des aumônes; mais ils prenaient les sommes sur leur trésor; et il ne paraît pas qu'ils aient jamais affecté des terres à perpétuité.

En Égypte ce fut Malek-el-Sâhêl, seizième qualaounide, qui le premier affecta deux villages à l'entretien des Mahmals, fondés par Bibars.

Aujourd'hui les rentes foncières, en faveur de la Mekke et de Médine, sont si multipliées en Turkie, que sans le gaspillage des régies, ces deux villes seraient les plus riches du globe. La raison en est que l'on lègue souvent son bien à ces villes pour le conserver en usufruit à sa race, en le préservant de la rapacité du gouvernement. D'autre part, les princes et les riches font des legs pieux et expiatifs aux desservans des riches et pauvres de ces villes. L'Égypte seule en est grevée, selon Mohammad-ben-eshâq, savoir, de six grands legs principaux, appelés *dechîchet-el-kobra*, ou grosse semoule.

1° Le legs de Djaqmaq, dixième sultan circassien.

2° Le legs de Qâiet-baï (*a*), dix-septième circassien.

(*a*) *Baï* en turkman signifie *riche*; c'est le *bey* tunisien. *Daï* ou *dey* signifie *brave*.

3° De Tenâm, } émirs riches du temps des
4° De Kâouend, } Tcherkasses.
5° De Sélim Ier.
6° De Soliman son fils.

Les terres affectées par ces legs sont, savoir :

Pour le premier, six villages dans le Kalioûb.

Pour le second, cinq villages dans le Monoûf.

Pour le troisième, six villages et une île dans le Garbié.

Pour le quatrième, neuf villages dans le Daq-Halié, près de la Charqîé.

Pour le cinquième, deux villages dans la Béhairé.

Pour le sixième, cinq villages dans le district de Foua.

7° Dans celui de Djizah, trois villages.

8° Dans le Faïoum, deux villages.

9° Dans le Behensaoûîé, sept villages.

10° Dans le Saïd, sept villages : total, cinquante-deux villages et l'île.

Année commune, le produit de toutes ces terres, en froment, orge, fèves, lentilles, pois-chiches, riz, est de quarante-huit mille huit cent quatre-vingts ardeb (l'ardeb pesant cent quatre-vingt-douze livres).

Les mêmes terres donnent de plus en redevances pécuniaires, 70 bourses (87,000 fr.).

A cette somme se joignent d'autres parties de rentes foncières, fondées en divers endroits par des sultans, des pachas, des particuliers,

tant sur des terres que sur des maisons et boutiques ; c'est ce que l'on appelle *el sourer*. Ces aumônes s'élèvent, selon Mohammad-ben-ezhâq, à 164 bourses (205,000 fr). Mais les détails des comptes n'en offrent que 141.

A quoi il faut ajouter de semblables legs faits en Natolie (Roum-ili), Alep, Damas, et tous les autres pays musulmans; ce qui constitue une énorme richesse pour la Mekke et Médine.

Soliman a d'ailleurs fondé quatre-vingts chameaux pour des pauvres qui veulent faire le pèlerinage.

Colombiers des pigeons de message. — Ces colombiers sont établis dans des tours construites de distance en distance sur toute l'étendue de l'empire, dans l'intention de surveiller à la sureté et à la tranquillité publique.

C'est à Moussel que l'on a commencé de se servir de pigeons pour porter des lettres. (*a*) Lorsque les Fâtmîtes envahirent l'Égypte, ils y établirent ces postes aériennes, et ils y attachèrent un si vif intérêt, qu'ils assignèrent des fonds propres à une régie spéciale à cet objet.

(*a*) Ces lettres, appelées bâtâïq, contenaient l'avis pur et simple ; elles s'attachaient sous l'aile : elles étaient datées du lieu, du jour, de l'heure. On expédiait par duplicata : à l'arrivée de l'oiseau, la sentinelle le portait au sultan même qui détachait l'écrit. Les pigeons bien dressés étaient hors de prix. Ces établissemens étaient fort coûteux, mais très-utiles. On appelait les pigeons les *anges des rois*.

Parmi les registres de ce bureau, en était un où se trouvaient classées les races de pigeons reconnus les plus propres. Le vertueux Madj-el-dîn Abd-el-Dâher a composé sur cette matière un livre curieux, intitulé *Tamâîm-el-Hàmâïm ; amulettes des pigeons.*

Depuis long-temps les colombiers du *Saïd* sont détruits par suite des troubles qui ont ruiné le pays ; mais ceux de la basse Égypte subsistent (en 1450), et en voici l'état ainsi que pour la Syrie.

N. B. Les distances ont été ajoutées par le traducteur, d'après d'Anville et d'après ses propres connaissances.

§ Ier. *Correspondance du Kaire avec Alexandrie.*

COLOMBIERS.

Château de la Montagne (au Kaire).	0
Monouf-el-ouliâ	39
Damanhour-el-ouâhech	45
Skanderié (Alexandrie)	36
	120 milles.

§ II. *Du Kaire à Damiette.*

Château de la Montagne	0
Tour de Beni òbaid	36
Echmoun-el-rommân	36
Doumiât	30
	102 milles.

§ III. *Du Kaire à Gazzah.*

Du Kaire à Bilbais. 27
De Bilbais à Saléhié. 27
De Saléhié à Qâtia. 42
De Qâtia à Ouarrâdé. 48
De Ouarrâdé à Gazzé (*a*) 81

225 milles.

§ IV. De Gazzé à Jérusalem,

1 colombier 81
A Nablous, 1 colombier 36

117 milles.

De Gazzé à Habroun 30
à Sâfié, sur un ruisseau de ce nom. 45
à Karak 48

123 milles.

§ V. *De Gazzé à Safad.*

à El qods (Jérusalem) 48
à Djenîn. 30
à Bisan. 24
à Safad. 24

126 milles.

§ VI. *De Gazzé à Damas, 7 colombiers.*

De Gazzé à Jérusalem, 1 colombier. 48

(*a*) Le traducteur croit que l'on a oublié un colom-

à Genin	30	
à Bisân.	24	
à Tâfés.	30	
à el-Sânemain	24	
à Damas	30	
	186	milles.

De Damas à Balbek, 1 *colombier*. 48 milles.

De Damas à Halab, 7 *colombiers*.

à Damas, 1 colombier.	0	
à Cara	45	
à Hems.	36	
à Hama.	24	
à Màrra	30	
à Kan-tounâm	30	
à Halab.	28	
	193	milles.

De Halab à Behesna, 4 *colombiers*.

à Halab.	0	
à el-Biré sur la rive est de l'Euphrate.	66	
à Qalât-el-Roum	27	
à Behesna	45	
	138	milles.

bier à el-Arich, fondé sur la trop grande distance incommode au transport des pigeons.

De Halab à Rahâbé, 4 colombiers.

à Halab.	0
à Qàbâqib	75
à Tadmour (Palmyre)	75
à el-Rahâbé	108
	258 milles.

De Damas à Tarâbolos (Tripoli), 5 colombiers.

à Damas (*a*)	0
à Saida	63
à Bairout.	24
à Terbelé.	30
à Taràbolos	24
	141 milles.

Tels sont les colombiers entretenus dans l'empire pour la célérité des dépêches. Chaque colombier a son directeur et ses *veilleurs*, qui attendent à tour de rôle l'arrivée des pigeons : il y a en outre des domestiques et des mules à chaque colombier pour les échanges respectifs des pigeons. La dépense totale ne laisse pas que d'être considérable.

Du transport de la neige, et des relais de hedjin pour cet effet.

Avant le sultan Barqouq, la neige venait de

(*a*) On suppose ici l'omission d'un colombier sur les montagnes.

Damas au Kaire par des bateaux qui partaient de Sàide et Bairout pour Damiet, où des bateaux plus petits les relayaient jusqu'à Boulâq. Là, des chameaux la transportaient au château où on la déposait dans des citernes. Sous Barqouq, et depuis lui, on l'a expédiée par des *hedjines* (chameaux coureurs) dont il se fait soixante-dix départs depuis le premier juin jusqu'au 30 novembre. . . . . un toutes les cinquante-quatre heures.

Tous les deux jours il part de Damas cinq *hedjines* chargés, et guidés par un homme expert et par un courrier porteur d'ordres au relais. Dans chaque relais on entretient six hedjines.

Les relais sont comme il suit :

De Damas à el-Sânemain	30	
à Tafés.	24	
à Erbed	18	
à Djenîn	36	
à Qâqoun	18	
à Loudd	18	
à Gazzé	36	
	180	milles
à el-Arich	57	
à Ouarrâdé.	24	
à Moutailem	24	
à Qâtiê.	24	
à Salèhié	42	

à Bilbeis 24
Au château du Kaire 27

222 milles.

Postes à cheval, dites barîd.

Le gouvernement a établi des postes sur les principaux chemins de l'empire, les voici :

(Il faut savoir que par *barîd* (course) on entend un espace de deux à quatre lieues (un relais).

La lieue est de trois milles : le mille de trois milles coudées, mesure d'el-Hachîm, l'une des premières tribus arabes.

La coudée est de vingt-quatre doigts : le doigt de six grains d'orge par le travers : et le grain de six crins de la queue d'un mulet.

Route du Kaire au Saïd.

Du Kaire à Gizah, en traversant le Nil 15
à Bernecht 15
à Minîet-el-Qâïd 18
à Ouena 18
à Siâtem 18
à Dehrout 15
à Iqlosena 18
à Minîet Ebukasib. 18
à Achmounain. 15
à Dehrout-el-Cherif 12
à Menhi 12

à Manfalout	12
à Ousiout	13
à Tima	21
à Maragat	12
à Belensoun	12
à Djirdjé.	12
à Belienet	15
à Hou	21
à Qôm-el-Ahmar.	12
à Derenbe	15
à Kous, en traversant le Nil . .	12
de Kous à Hedjré	15
à Edoua	15
à Esna, poste double	24
	385 milles.

Là finissent les relais. Pour aller plus loin on loue les chevaux chez des particuliers.

D'Esna l'on se rend à Aïdab sur la mer Rouge, entrepôt de l'Yémen et de Habach (Abissinie).

Du Kaire à Scanderié, il y a deux routes; l'une par le Delta au milieu des villages; l'autre par le désert à gauche du fleuve;

Par le Delta il y a du Kaire. . .	0
à Kalioub.	9
à Monouf	18
à Mohallet-el-Marhoum	24
à N'hararié	24
à Turkmânié.	24

à Scanderié 24

123 milles.

Par le désert ou chemin sec, il y a du Kaire
à Djaziret-el-Qît 18
à Ouardan 12
à Terrâné 12
à Zàouiet-el-Mobarek 12
à Damanhour 21
à Louqîn. 18
à Skanderié 24

117 milles.

Du Kaire à Doumiât.

Du Kaire à Kalioub 9
à Bilbais 18
à Salehîé 24
à Sadîé. 12
à Bainounet 12
à Achmoun-el-Roummân 12
à Faraskour 21
à Doumiât 9

117 milles.

Du Kaire à Gazzé.

Du Kaire à Sàdié ci-dessus. . . . 63
à Goràbi 18
à Qàtié 12
à Màân. 12

à Motâilem. 12
à Seouâdé 12
à Ouarrâdé. 12
à Bir-el-Qâdi. 12
à el-Arich 12
à Karrîobé. 12
à Sâàqa 12
à Refah. 9
à Salqa. 12
à Gazzé 12

222 milles.

De Gazzé à Karak.

De Gazzé à Belaqis. 12
à Habroun. 18
à Djenba 12
à Zouair 18
à Safié 15
à Kafar 24
à Karak. 21

120 milles.

De Karak à Choubak, extrémité nord de l'Arabie pétrée, il n'y a que trois relais pour environ 90.

De Gazzé à Damas.

De Gazzé à Djenîn 12
à Bait-Derâs 12
à Loudd 12

à el-Oudjaâ	6
à Tiret	6
à Qâqoun	6
à Fâmié	9
à Djenin (en Safad)	9
à Hettin	6
à Zerîn	6
à àïn-Djalout	6
à Bisan	6
à Erbed	12
à Tâfes	18
à Râs-el-Mâ	12
à el-Sânemain	12
à Gâbâgib	12
à Kesoué	9
à Damas	9
	180 milles.

De Damas à el-Biré sur l'Euphrate.

De Damas à Kousair au nord	9
à Qatifé, à l'est	12
à Efterâq, au nord	6
à Kastel	9
à Qara	9
à Gasoulé	12
à Semsin	12
à Hems	12
à Rousten	12
à Hama	12
à Latmîn	9

à Djerabolos 9
à Marra 12
à Ebad 12
à Emâr 12
à Kinesrin 9
à Halab. 12
à el-Bab 30
à Bait-Beré. 30
à el-Biré 15

255 milles.

De Damas à Djabar, boulevard de l'empire sur l'Euphrate.

De Damas à Homs ; voyez ci-dessus 81
De Homs vers l'est à Masnà. . . 24
à Qarnain 18
à el-Baida 24
à Tadmour. 24
à Kerbe. 24
à Sakné. 18
à Qabqab. 18
à Kaouamel 24
à Rahàbé 24
à Djabar 110

389 milles.

De Damas à Sâfad.

De Damas à Bouraid, nord-ouest. 12
à Qoulous 12

à Orainbé 18
à Nouran. 12
à Djabb Yousef 18
à Safad. 12

84 milles.

De Damas à Bairout.

De Damas à Kan-Maiseloun. . . 12
à Harin , sur la Qasmîe. 18
à Saïde, par le Liban. 33
à Bairout. 24

87 milles.

De Damas à Balbek.

à Zebdani. 15
à Boura. 12
à Balbek. 13

40 milles.

De Damas à Tarâbolos.

De Damas à Gazoubé. (Voyez route de Haleb). 55
à Qadis. 18
à Aqmar. 21
a el-Akra. 18
à el-Arqâ. 12
à Tarâbolos. 15

139 milles.

De Damas à Karak.

De Damas à el-Qatibé.	12
à Barâdié.	18
à Bordj el-Abiad.	18
à Hosbân.	18
à Qanbes.	24
à Dibiân.	24
à Qâtè-el-Modjeb.	24
à Safra.	24
à Karak.	24
	186 milles.

De Halab à Behesna et à Qaïsarié (Cézarée), frontière de l'empire en Arménie.

De Halab à el-Semoûqa.	12
à Istidra	12
à Bait-el-Fâr.	18
à Antab	12
à Dair-Koûn.	9
à Qoûna	12
à Arban	12
à Behesna.	9
à el-Qaïsarïé.	120
	216 milles.

Depuis l'an 1412, le gouvernement a cessé d'entretenir des relais de Behesna à Qaïsarïé.

L'auteur traite ensuite de la Syrie dans les sections XII et XIII, d'une manière étendue et

intéressante, mais qu'il serait trop long de copier : il suffira de dire qu'il divise, avec les géographes musulmans, la Syrie en cinq contrées :

1° La Palestine, depuis *el-Ariche* juqu'à Ladjoun, près le *Qarmel.*

2° Le Haurân, pays varié de plaines et de montagnes dont la capitale est Tabarié.

3° Le Goutâh (ou pays creux) dont les principales villes sont Damas, Tripoli, Safad, Balbek.

4° Le pays de Hems, où l'on ne voit ni scorpions ni serpens.

5° Le Kinesrin, qui a pour capitale Halab, et pour dépendances Antioche, Hama, Serbin, etc.

Dans l'administration de l'empire, la Syrie est divisée en six provinces qui tirent leurs noms de leurs capitales.

La première s'appelle province de *Gaza*, ville située en une plaine fertile. Le district de Karak, dit aussi Moab, en est détaché, et s'étend depuis *Oula*, dans l'Arabie pétrée, jusqu'au ruisseau Zizalé, qui tombe dans le Jourdain : c'est un espace de vingt journées de chameau (à six lieues la journée). Le pays a beaucoup de villages; mais il y a disette d'eau sur les routes, et une grande quantité de défilés entre des rocs où un seul homme peut arrêter cent cavaliers. — Karak est une des plus fortes

citadelles connues; on ne l'a jamais prise de force.

La seconde est appelée province de *Safad*, et contient plus de douze cents villages. La ville est située très-agréablement sur le lac de Tabarié, et a une excellente forteresse. Sour (Tyr), qui en dépend, n'est qu'un hameau.

La troisième, dite province de Damas, est la plus riche en tout genre de productions et en villages. L'auteur en compte plus de dix-huit cents, et omet ceux de divers districts.

La quatrième, dite province de Tripoli, contient plus de trois mille villages : Hesn-el-akrad, château fort, forme sa limite à l'est.

La cinquième, dite province de Hama, est riche en villages et en châteaux forts : celui de Hama fut détruit par Tamerlan.

La sixième, dite province de *Halab*, est très-étendue et très-riche. Le château de Halab est fait de main d'homme (il veut dire le monticule qui porte le château).

De Halab dépendent *Antioche* sur l'Oronte; *Djabar* sur l'Euphrate; *Rahbé* au sud de Djabar, sur la rive orientale du même fleuve; *Sis* en Arménie, peuplé de chrétiens; *Tarsous* au bord de la mer en face de Chypre; *Biré* sur l'Euphrate, où il y a un pont de bateaux et un très-grand nombre de châteaux et villes importantes que l'auteur décrit en détail. (En sorte qu'à cette époque l'on ne peut pas évaluer la Syrie à moins de vingt mille villes et villages :

et en les supposant, l'un portant l'autre, contenir trois cents têtes, ce serait six millions d'habitans; état bien différent de l'actuel, et je pense très-inférieur à l'ancien, du temps de Titus et de Vespasien.

(Je termine cette notice par quelques idées du vizir Châhin sur les principes de la souveraineté.)

CHAPITRE II. SECTION Ire. — *De la puissance souveraine.* La puissance souveraine est un rayon de la divinité. C'est par un effet miraculeux du caractère sacré imprimé sur le front du despote (*sultan*, *maître absolu*), que le bon ordre subsiste, que la révolte et la licence sont châtiées, etc.

Le but du pouvoir suprême est la conservation des particuliers et l'accroissement du bien public par un gouvernement juste. Le sultan doit user avec sagesse du sabre que Dieu a remis en ses mains pour défendre l'empire, pour faire fleurir la religion, et faire observer les lois divines et humaines.

(*Merèï*, l'historien homme de loi ci-devant cité, répète souvent que les principes de la loi sont de faire la guerre aux infidèles. — Que dans les villes conquises l'on ne doit point leur permettre de bâtir ou réparer leurs temples. — Que même il faudrait les détruire sans exception.)

En même temps que Dieu ordonne au sultan de travailler au bonheur des sujets, il or-

donne aux sujets d'obéir aveuglément au sultan, d'exécuter ses ordres sans examen, parce qu'il est dépositaire de la loi de Dieu et du prophète.

Le prophète a reçu de Dieu l'empire universel du monde; sa puissance, quant aux lois et au sacerdoce, a été transmise à ses successeurs de main en main jusqu'à ce jour et à *l'émir el-Moumenin*, qui donne au sultan l'investiture du consentement des grands juges, des docteurs de la loi, des grands officiers de la couronne et des commandans de l'armée (ce qui modifie *la grâce de Dieu*, presque comme en Europe).

Par cette sanction le souverain *élu* devient le maître du trésor de l'état, le généralissime des troupes, le gouverneur des places, l'administrateur de toutes les affaires de l'empire; et chacun doit placer sa gloire à lui obéir.

Section II. *Des devoirs du despote.* — (Ce chapitre est un vrai traité de morale chrétienne. Le sultan doit être pieux, pratiquer les actes de la religion devant le peuple; il doit repousser l'orgueil, la présomption, l'avarice, le mensonge; réprimer sa colère, avoir un maintien digne, silencieux, imposant; être patient, juste, et en un mot avoir les bonnes qualités d'esprit et de cœur qui, dans toute espèce de gouvernement, composent l'art *un* de gouverner, quant à l'individu, mais non quant aux bases du contrat social.)

SECTION IV. *Des devoirs des sujets.* — Les devoirs des sujets consistent dans le profond respect pour le sultan, dans l'exécution *aveugle* de ses ordres, le dévouement à son service, les bons conseils pour ses succès.

Le grand point du gouvernement est que chaque classe, chaque individu se tiennent dans les bornes qui leur sont assignées.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Notice sur M. de Volney . . . . . pag. IX

ÉTAT PHYSIQUE DE L'ÉGYPTE.

CHAPITRE PREMIER. — De l'Égypte en général, et de la ville d'Alexandrie. 1
CHAP. II. — Du Nil, et de l'extension du Delta. 15
CHAP. III. — De l'exhaussement du Delta. 30
CHAP. IV. Des vents et de leurs phénomènes. 50
CHAP. V. — Du climat et de l'air. 61

ÉTAT POLITIQUE DE L'ÉGYPTE.

CHAPITRE Ier. — Des diverses races des habitans de l'Égypte. 67
CHAP. II — Précis de l'histoire des Mamlouks. 91
CHAP. III. — Précis de l'histoire d'Ali-Bek. 105
CHAP. IV. — Précis des événemens arrivés

depuis la mort d'Ali-Bek jusqu'en 1785. 131
CHAP. V. — État présent de l'Égypte. . . . 148
CHAP. VI. — Constitution de la milice des Mamlouks. 150
§ I. Vêtemens des Mamlouks. 153
§ II. Équipage des Mamlouks. 156
§ III. Armes des Mamlouks. 158
§ IV. Éducation et exercices des Mamlouks 160
§ V. Art militaire des Mamlouks. . . . 162
§ VI. Discipline des Mamlouks. . . . 164
§ VII. Mœurs des Mamlouks. 167
§ VIII. Gouvernement des Mamlouks. 168
CHAP. VII. — État du peuple en Égypte. . 170
§ I. Misère et famine des dernières années. 174
§ II. État des arts et des esprits. 185
CHAP. VIII. — État du commerce. 186
CHAP. IX — De l'isthme de Suez, et de la jonction de la mer Rouge à la Méditerranée. 190
CHAP. X. — Des douanes et des impôts. 200
Du commerce des Francs au Kaire. . . 203
CHAP. XI. — De la ville du Kaire. 210
Population du Kaire et de l'Égypte. . . 213

Digitized by Google

CHAP. XII. — Des maladies de l'Égypte. . 216
§ I. De la perte de la vue. . . . . *ibid.*
§ II. De la petite-vérole. 220
§ III. De la peste. 227
CHAP. XIII. — Tableau résumé de l'Égypte. 232
Des exagérations des voyageurs. 240
CHAP. XIV. — Des ruines et des pyramides. 244
Note. 259

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBL